



DIJON MÉTROPOLE

Plan Climat et Biodiversité

2024 - 2030

Annexe 3

LIVRE BLANC DE LA CONCERTATION (HABITANTS ET ACTEURS)



Dijon s'engage





Concertation des habitants sur le plan climat



“
**Livre blanc
de la concertation**
”



#LeClimatEnQuestions



Table des matières

1.	CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE	03
2.	MOBILISATION OBSERVÉE	04
	a. Une mobilisation multi-partenaire offrant un maillage territorial robuste	04
	b. Participation du public : 1,5 % de la population métropolitaine touchée	05
	par au moins 1 des outils participatifs	
3.	RETOUR SUR LES OUTILS DÉLIBÉRATIFS :	06
	a. Ateliers participatifs La fresque du climat	06
	b. Débats de proximité	06
	c. Contribution du conseil de développement	08
	d. Synthèse qualitative des constats, propositions et arguments partagés	20
	lors des débats de proximité et ateliers participatifs La fresque du climat	
4.	RETOUR SUR LES OUTILS CONSULTATIFS :	29
	a. Exposition itinérante Demain la Vi(II)e	29
	b. Questionnaire en ligne	30
	c. Synthèse des résultats des outils consultatifs	30
5.	RÉUNIONS PUBLIQUES PORTÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE	31
	a. Dijon	31
	b. Ouges	31
	c. Talant	31
6.	ENSEIGNEMENTS	32
7.	ANNEXES	34
	a. Annexe 1 : Liste des temps forts participatifs	34
	b. Annexe 2 : Planches de facilitation graphique	36
	c. Annexe 3 : Contribution du conseil de développement	40
	d. Annexe 4 : Résultats du questionnaire en ligne	126
	e. Annexe 5 : Infographie générale de l'exposition Demain la Vi(II)e	148

{ 1. Contexte et méthodologie

Par délibération du 23 mars 2023, Dijon métropole a décidé d'engager une concertation préalable des habitants sur son plan climat. En parallèle de la réalisation du diagnostic et de la définition de la stratégie, différents outils de participation citoyenne ont été déployés majoritairement de septembre à décembre 2023 sur le territoire métropolitain pour recueillir les constats et les propositions des habitants en matière de transition climatique.

La conception du dispositif participatif c'est-à-dire du choix des outils pour répondre aux besoins d'éclairages posés s'est appuyée sur l'identification des 2 attendus suivants :

- **Recueillir les retours de citoyens** à partir du questionnement général suivant :



À quoi ressemble le Dijon métropole durable et désirable de 2050 ?

À quelles conditions accepte-t-on de prendre part aux changements nécessaires ?

Quels sont les freins identifiés ?



- Susciter l'adoption de comportements plus durables **par la sensibilisation aux enjeux climatiques** et en concevant des solutions opérationnelles pour lever les freins identifiés.

5 outils participatifs ont été déployés

Les outils délibératifs



1. Ateliers participatifs de La fresque du climat



2. Débats de proximité



3. Contribution du conseil de développement

Les outils consultatifs



4. Questionnaire en ligne "Le climat en questions"



5. Exposition itinérante participative "Demain la Vi(II)e"

Les échanges tenus lors des **3 réunions publiques métropolitaines** portées par le Président de la métropole en décembre 2023 ont également été versées à l'analyse (le climat étant l'un des axes choisis pour ces réunions).

Le présent document propose un bilan quantitatif et qualitatif de ces différents temps forts participatifs. Il a vocation à donner à voir les principaux constats et propositions partagés par les habitants au cours de la concertation. Il fera l'objet d'une présentation auprès d'élus de la métropole, des membres du comité de suivi du plan climat et sera rendu public.

{ 2. Mobilisation observée

a. Une mobilisation multi-partenaire offrant un maillage territorial robuste

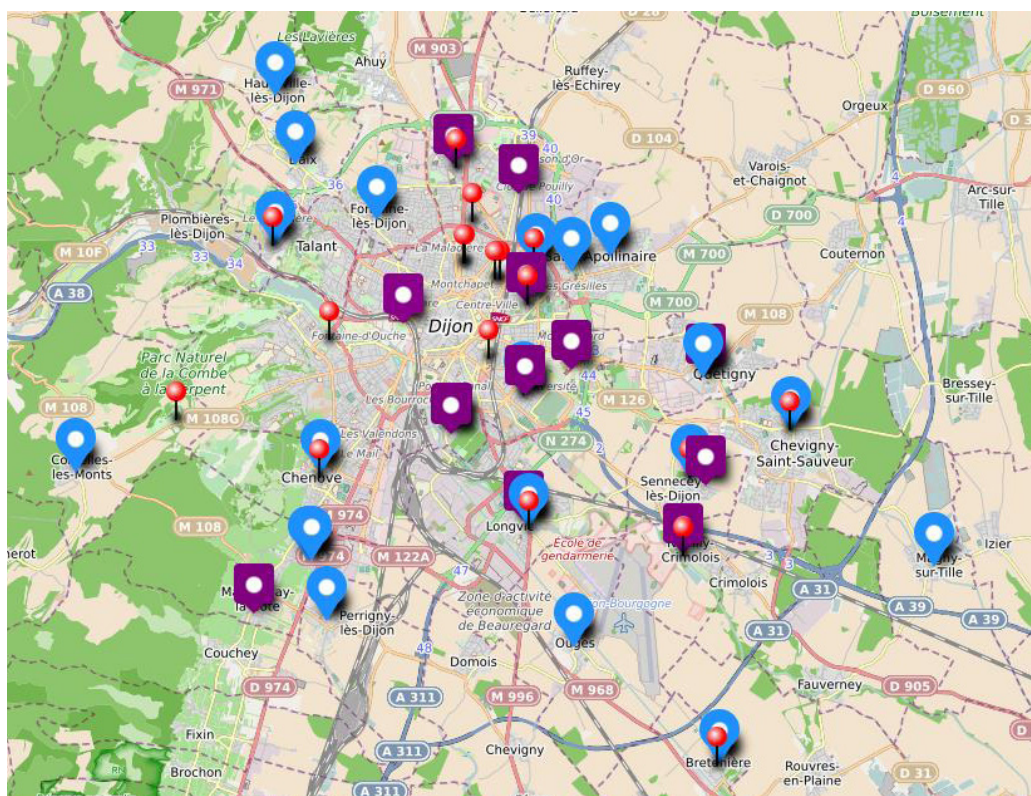


Le choix a été fait d'un dispositif **porté directement par les acteurs du territoire**, rendu possible par leur mobilisation active d'une part et la mise à disposition des outils participatifs et de leurs éléments d'appropriation d'autre part (kit de débat, sessions de formation à l'animation de l'exposition etc.)

Le déploiement du dispositif a impliqué **32 partenaires** :

- + Communes de la métropole
- + Structures socio-culturelles ou de sensibilisation (Latitude21...)
- + Instances participatives (ateliers de quartiers, conseil de développement, conseil municipal d'enfant...)
- + Écoles (Esirem, Institut Agro Dijon)
- + Partenaire institutionnel (DREAL)
- + Centre de formation (CESAM)

Le dispositif multi-partenarial a contribué à **un maillage territorial dense**, permettant la tenue de temps forts participatifs au plus près du lieu de vie des habitants.



La liste de l'ensemble des temps forts participatifs et des partenaires est annexée au présent document (Annexe 1).

Figure 1 : Cartographie des temps forts participatifs dans le cadre de la concertation préalable sur le plan climat (avec en rouge l'exposition, en bleu les ateliers fresque du climat et en violet les débats de proximité)

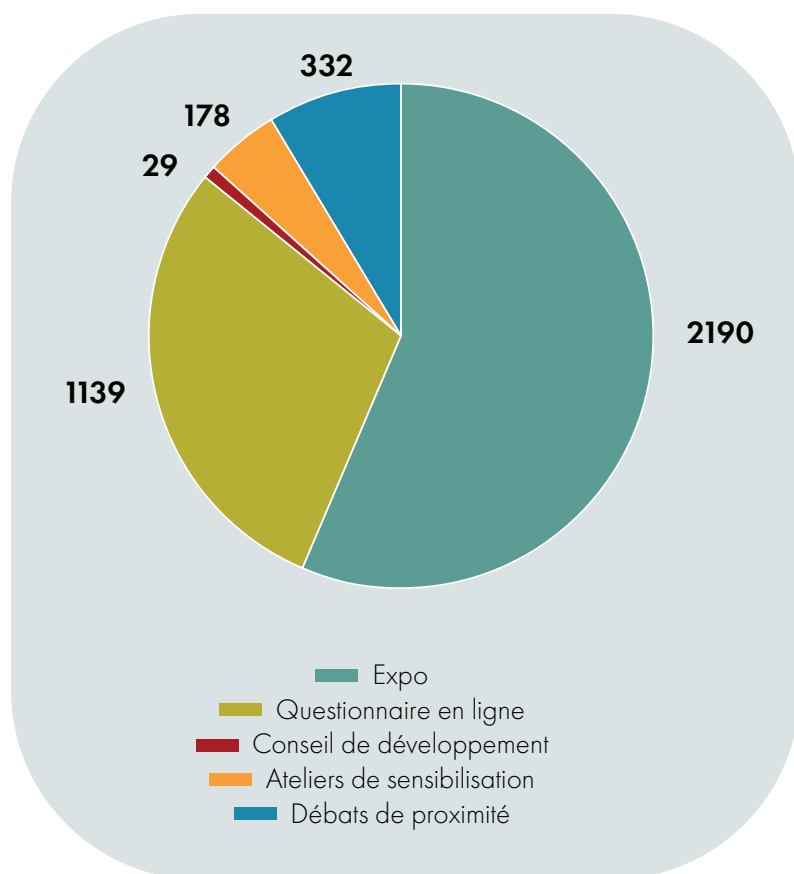
b. Participation du public

1,5 %¹ de la population métropolitaine touchée par au moins 1 des outils participatifs

Au 10 février 2024, date de l'adoption du dernier livrable de la concertation, le dispositif a permis de toucher **3868 habitants**.

Il est observé la répartition suivante :

Nombre de personnes mobilisées



Les outils délibératifs recouvrent 15% des personnes touchées par la démarche.

La nature des outils participatifs déployés ne permet pas de connaître avec précision le profil des participants (il n'est pas demandé aux participants d'un débat ou de l'exposition de renseigner son âge ou sa catégorie socio-professionnelle par exemple). La connaissance des publics mobilisés relève donc des éléments de perception partagés par les animateurs des différents temps participatifs.



© Emma Benyamine / Ville de Dijon

Débat de proximité «Agora jeunes» du 25 mai 2024

De manière générale, il est observé que les publics spontanés (c'est-à-dire hors démarches d' "aller vers" réalisées en complément des formats ouverts) présentent les caractéristiques habituellement observées dans ce type de dispositif : personnes généralement sensibles aux enjeux environnementaux ou globalement à la chose publique, souvent investies dans le milieu associatif, sous-représentation des jeunes et des catégories socio-professionnelles les moins élevées, légère surreprésentation des hommes...

Des partenariats ont été mis en place afin d'aller-vers les publics les plus absents : avec l'Institut Agro et l'Esirem pour le public étudiant par exemple ou avec le centre de formation CESAM pour les publics d'origine étrangère ou en insertion professionnelle. La présence de l'exposition Demain la Vi(II)e à la Foire internationale et gastronomique de Dijon (1^{er} au 12 novembre 2023) a par ailleurs permis d'échanger avec un nombre significatif de personnes (1109) qui sont habituellement peu présentes dans les dispositifs participatifs.

¹ Sur la base du recensement de 2020 où Dijon métropole comptabilise 256 758 habitants (INSEE)

{ 3. Retour sur les outils délibératifs

ateliers participatifs La fresque du climat, débats de proximité et contribution du conseil de développement.

a. Ateliers participatifs La fresque du climat



Les ateliers participatifs La fresque du climat avaient une double visée de sensibilisation et de participation du public. Ils étaient composés de 2 temps :

1. Un temps dédié au déploiement de l'atelier d'intelligence collective de La fresque du climat tel que conçu par l'association éponyme ;

2. Un temps participatif conçu avec le collectif des animateurs de La fresque, recrutés pour la démarche. Celui-ci visait à recueillir les constats des participants (ce qui semble difficile, facile, juste, injuste...) mais aussi leurs propositions en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

19 ateliers de sensibilisation se sont tenus sur toute la durée de la concertation rassemblant un total de **178 participants**.

Chaque atelier a fait l'objet d'un retour détaillé des constats et propositions partagées par les participants, par le biais de son animateur.

b. Débats de proximité

19 ateliers de sensibilisation se sont tenus sur toute la durée de la concertation rassemblant un total de **178 participants**.

Chaque atelier a fait l'objet d'un retour détaillé des constats et propositions partagées par les participants, par le biais de son animateur.

S'appuyant sur les ressources de la Commission Nationale du Débat Public, le kit de débat comprenait notamment une charte des débats, une trame de déroulé et de compte rendu.

Il était proposé aux structures hôtes d'adresser aux participants :

- 1 question générale : Dijon métropole révisé actuellement sa stratégie climatique. Elle vise à offrir à chacun et chacune la possibilité de vivre (se loger, se déplacer, se nourrir...) dans un cadre respectueux de l'environnement, de la biodiversité et dans un souci de cohésion sociale.



Pour parvenir à cet objectif, quel(s) message(s) souhaiteriez-vous transmettre à la métropole ?



- Ou 1 ou plusieurs des questions thématiques :



Comment la métropole peut-elle aider chaque habitant à avoir accès à une alimentation de qualité ?



Comment la métropole peut-elle renforcer la mobilité durable sur le territoire ?



Comment la métropole peut-elle aider chaque habitant à avoir accès à un logement confortable en période de froid et de chaleur, et performant énergétiquement ?

Des planches de facilitation graphique ont par ailleurs été conçues par la métropole afin de partager un socle de connaissances sur les enjeux climatiques et faciliter le lancement des débats.

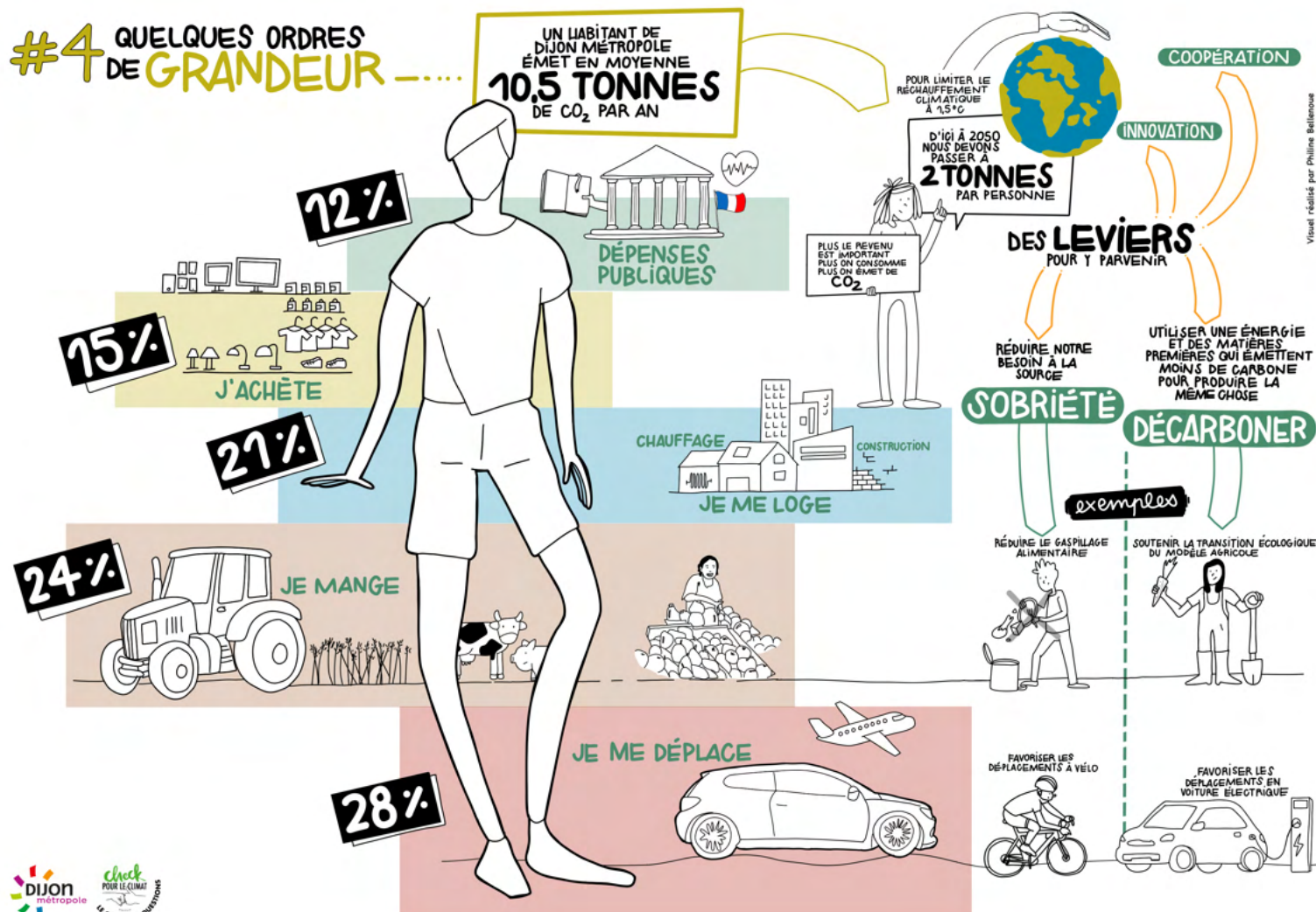


Figure 2 : Exemple de planche de facilitation graphique sur les enjeux climatiques mise à disposition des structures organisant un débat de proximité



Les 4 planches de facilitation graphique produits dans ce cadre sont présentées en annexe.

Chaque débat de proximité a fait l'objet d'un compte-rendu transmis à Dijon métropole.

14 débats de proximité se sont tenus sur toute la durée de la concertation rassemblant un total de **332 participants**.



© Margot Dupuis / Ville de Dijon

Débat de proximité à l'espace Baudelaire à Dijon le 18 janvier 2024

c. Contribution du conseil de développement

Installé le 11 juin 2022, le conseil de développement de Dijon métropole est une instance de démocratie participative composée d'habitants, de personnes qualifiées et d'acteurs socio-économiques du territoire. Elle est composée de 150 membres chargés de formuler des propositions à destination des élus de la métropole.



Figure 4 : Le conseil de développement de Dijon métropole

Le conseil de développement a été saisi le 4 mai 2023 pour fournir une contribution sur le plan climat du territoire, sur la base des questions suivantes :

“

En 2050, Dijon métropole est une référence en matière de politique de transition climatique, alimentaire et de préservation de la biodiversité. Elle est reconnue pour sa qualité de vie et son modèle durable y compris sur le volet social. Quel a été son modèle de développement ?

À quelles conditions, au niveau individuel et collectif, les changements nécessaires pour parvenir à cette vision peuvent-ils être mis en oeuvre ?

”

Un parcours d'information préalable composé d'auditions (certaines sur proposition de la métropole et d'autres à l'initiative de ses membres), de formations et d'ateliers (14 temps d'information au total) a permis d'appréhender différentes facettes des enjeux climatiques. La présidence du conseil de développement a par ailleurs été invitée à participer au comité de suivi du Plan Climat.

Un groupe de travail composé de 26 personnes s'est réuni 22 fois (réunions entre 2h et 3h) et a soumis son livrable au vote de l'assemblée plénière le 10 février 2024.

Il est prévu que le conseil de développement présente sa contribution lors du comité de suivi du plan climat d'avril 2024. Est ici présentée la synthèse de la contribution rédigée par le conseil de développement. L'intégralité du livrable est présenté en annexe.

Nos propositions pour un PCAET de la métropole dijonnaise innovant

1. URGENCE DE PRÉPARER UNE ADAPTATION DE LA MÉTROPOLE À DE FUTURES CRISES CLIMATIQUES ET ÉNERGÉTIQUES



Les années à venir seront cruciales pour répondre à l'urgence climatique et atteindre les objectifs de la Métropole pour 2050. D'où l'importance de s'engager résolument dans le développement durable en prenant dès maintenant des décisions à la hauteur des enjeux pour un PCAET innovant.

Le changement climatique avec ses effets sur la métropole (îlots de chaleur urbains, sécheresses, inondations ...) a des conséquences directes sur la santé humaine (physique, psychologique) et la dégradation de la qualité de vie individuelle et sociale qu'il faut anticiper et atténuer.

Dans un objectif de résilience et de durabilité face aux aléas (crises climatiques, énergétiques, sanitaires ...) il faut

préparer une adaptation de la ville et mettre en oeuvre une transition dans les modes de pensée et actions.

Il convient de s'engager résolument dans le développement durable au travers du nouveau PCAET de Dijon métropole.

Le PCAET est un élément de la chaîne du développement durable «sustainable development» à savoir un «développement soutenable» pour la planète et ses habitants. Les trois piliers du développement durable sont l'écologie, l'économie et le social. Aujourd'hui tout le monde s'accorde pour reconnaître de l'existence d'un quatrième pilier : **la culture**.

2. URGENCE DE PRÉPARER UNE ADAPTATION DE LA MÉTROPOLE À DE FUTURES CRISES CLIMATIQUES ET ÉNERGÉTIQUES



+ Calibrer les activités

- Raisonner l'urbanisme, la répartition géographique de la population et des activités économiques de la métropole en les adaptant et proportionnant aux ressources.
- Amplifier l'autonomie du territoire pour construire sa résilience.

+ Boucler les cycles

- Recherche des circuits de proximité (alimentation, déplacements, déchets etc.).
- Recyclage des produits, déchets, nutriments et utilisation de l'eau non potable pour éviter les gaspillages et réduire les pollutions.
- Recherche d'un bâti sobre, mobilisant des biomatériaux.

+ Organiser les proximités et les mobilités

- Inciter à une réduction significative des transports en véhicules individuels motorisés par le développement des mobilités douces, d'une offre de transports publics (gratuits) concertée avec les habitants et par la réduction des besoins de transport. Adapter la logistique du dernier kilomètre.
- Favoriser le déploiement autour de l'habitat des services de proximité et des espaces de nature ; faire des quartiers et des communes de vrais coeurs de vie, limitant ainsi les déplacements.
- Rénover l'habitat ancien et mobiliser des friches commerciales ou industrielles pour créer de nouveaux logements.



+ Reconnecter à la nature

- Se reconnecter avec la nature par la recherche de synergies de l'action humaine avec les logiques de la nature (relation restaurée de l'homme à la terre, au vivant, aux saisons, aux paysages, à la production d'aliments).
- Protéger, inventorier et développer la pleine terre et les surfaces arborées à l'échelle des IRIS-INSEE et communes.
- Préservation et suivi de la biodiversité ordinaire fonctionnelle.
- Construire une charte de l'Arbre.
- Augmenter la taille des milieux favorables à une biodiversité ordinaire fonctionnelle (surfaces de pleine terre, surfaces arborées, restauration des corridors écologiques des trames verte et bleue).
- Déminéraliser (désimperméabiliser) pour faire revenir la terre, l'eau, les arbres..

+ Développer une pensée sociale, responsable et équitable

- Rendre désirables les changements de comportements : besoin de sobriété, de consommation plus responsable pour préserver nos ressources en eau et énergie et pour limiter notre dépendance. Cette sobriété permet aussi de réaliser d'importantes économies financières.
- Inciter au changement des habitudes de consommation alimentaire. Développer des ressources alimentaires saines de proximité par des pratiques agroécologiques (agriculture biologique essentiellement) pour préserver la santé des habitants et soutenir la biodiversité.
- Construire des solutions en recherchant l'équité sociale, le partage des efforts d'adaptation, par exemple avec des tarifications sociales : Responsabiliser en tendant vers le respect du principe de pollueur-payeur.
- Chiffrer les externalités pour aider aux prises de décisions publiques.

3. NOS PROPOSITIONS SUR 7 THÈMES



Les nombreux rapports (GIEC, IPEBS, etc ...) alertent sur l'urgence d'une véritable transition écologique. Malgré ces signaux d'alerte, et bien qu'il y ait des avancées, les changements ne sont pas encore à la hauteur des enjeux. D'où notre choix de clairement pointer les points de blocage et de proposer des solutions pour y remédier.

Blocages

Solutions

THÉMATIQUE AIR

SANTÉ

- Baisse des gaz à effet de serre
- Particules fines
- Logement
- Mobilités
- Alimentation

- Mesurer, réduire massivement, végétaliser
- Prévenir
- Chauffage, matériaux, urbanisme
- Réduire la pression de l'usage de l'automobile
- Circuits courts, produire local

AIR

Définir un plan d'action ambitieux

- Créer des alertes pollution
- Réduire la vitesse des véhicules de 20 km/h en ville comme sur les autoroutes A31, A311
- Modifier les usages de la voiture pour les trajets courts
- Rendre les voies de circulation aux vélos et piétons
- Interdire l'accès des véhicules Crit'airs 3,4,5 en centre ville
- Un réseau adapté avec des parkings silos en périphérie de l'agglomération pour libérer des surfaces de stationnement
- Massifier la présence de végétaux tout particulièrement pour rafraîchir les îlots de chaleur

Blocages

Solutions

EAU

- Vulnérabilité ressources en eau : risque déficit, sécheresse
- Politique sobriété et désimperméabilisation balbutiante
- Dégradation qualité de la ressource
- Relier préservation eau et biodiversité

THÉMATIQUE EAU

Chercher de nouvelles ressources :

- Étude possibilité alimentation par nappes karstiques

Sobriété dans la consommation :

- Accompagnement actif des particuliers (guide, aide personnalisée à la décision, appui sur des compteurs intelligent)
- Tarification incitative
- Régie publique avec objectif de sobriété
- Interdiction nouvelles piscines
- Incitation à l'installation de récupérateurs d'eau domestique et favoriser ses usages
- Fixer un taux minimal de pleine terre
- Schéma directeur désimperméabilisation
- Prévenir, 5 fois moins cher que guérir
- Anticiper les nouveaux polluants dans les analyses
- Soutenir agroécologie et Bio
- Développement alimentation restauration scolaire en agriculture biologique locale pour améliorer la qualité de l'eau et diminuer les coûts
- Modifier la morphologie des cours d'eau pour rétablir les continuités écologiques



Blocages

Solutions

THÉMATIQUE NATURE - BIODIVERSITÉ

NATURE
BIODIVERSITÉ

- Déconnexion homme x nature
- Effondrement des populations de biodiversité ordinaire
- Réduction en surface et qualité des milieux favorables à la biodiversité
- Etranglements des corridors écologiques

- Éduquer et engager les citoyens dans des actions participatives
- Un plan de biodiversité avec inventaire des surfaces de pleine terre, zones humides, des arbres, des parcs et des espaces jardinés publics
- Dans la PLUI-HD, à l'échelle IRIS-INSEE et communes, desimpermeabiliser, préserver pleine terre, eau et arbres, agrandir les zones de nature.
- Restaurer les corridors écologiques des trames verte, bleue, brune
- Elaborer une charte de l'arbre; En plante partout où c'est possible
- Mobiliser chercheurs, experts, services techniques des communes, associations, citoyens, dans des actions coordonnées
- Promotion de loisirs en nature et écotourisme



© Emma Benyamine / Ville de Dijon



Blocages

Solutions

THÉMATIQUE ALIMENTATION

ALIMENTATION

- Diminution des surfaces locales en maraîchages et vergers
- Faiblesse des surfaces locales, en Bio et Agroécologie
- Compétition par des produits d'origine lointaine
- Limites par besoin de main d'oeuvre
- Gaspillages
- Accessibilité pour les plus démunis

- Un schéma directeur de l'agriculture urbaine incluant des révisions du PLUi-HD
- Un schéma directeur d'une alimentation saine et durable de proximité
- Développement de la légumerie et de la restauration collective
- Partenariats avec agriculteurs, entreprises de l'agro-alimentaire, organismes consulaires
- Établissements de Région et État
- Recherche; Formation professionnelle à l'agriculture et alimentation de transition
- Éducation au changement alimentaire, à la réduction des gaspillages, et au jardinage

THÉMATIQUE ÉNERGIES

Blocages

Solutions

- Très faible sources d'autonomie et dépendance majeure au national pour électricité
- Mauvais état de la forêt de BFC : effondrement de la croissance et de la fonction puits de carbone
- Gaspillages énergétiques
- Le niveau des mobilités carbonées

ÉNERGIES

- Sobrité (éclairage, chauffage, dans toutes activités industrielles, commerces, bâtiments publics...)
- Isolation du bâti et changement pour des dispositifs de chauffages efficaces
- Récupération sur réseau de chaleur de la chaleur fatale d'entreprises
- Création de production d'énergie hydrolique, éolienne, géothermique
- Développement du parc photovoltaïque sur des espaces imperméabilisés (ombrières, parkings, toits, ...)
- Collecter des biodéchets à des fins de méthanisation et compostage
- Réguler l'utilisation de bois biomasse en privilégiant des origines de moins de 150 km, de modes d'exploitation durables, ne concurrençant pas l'usage de bois d'oeuvre
- Développer la méthanisation des déchets agricoles ou urbain
- Développer le transport par train des déchets lointains du département 21 vers UVE
- Des cultures à fin énergétiques qui ne concurrencent pas les productions alimentaires
- Des suivis d'empreinte C des principales activités, incluant les émissions importées
- Incitation aux mobilités actives douces





Blocages

Solutions

THÉMATIQUE BÂTI-DÉCHETS

- Mauvais bilan carbone du béton
- Îlots de chaleur et déficit de végétalisation de certaines zones
- Absence démarche participative dans pilotage urbanisme
- Importance consommation énergétique du bâti
- Absence incitation financière au geste de tri des déchets et au réemploi
- Politique réduction déchets balbutiante
- Extraction biodéchets des ordures ménagères

- Introduire au PLU-i un pourcentage minimal de biomatériaux (bois, pierre, pisé, ...)
- Augmenter pourcentage pleine terre et zones vertes dans projets de construction et s'assurer de leur réalisation
- Commission citoyenne végétalisation dans chaque commune ou quartier
- Agence urbanisme fortement ancrée dans une démarche participative
- Poursuivre soutien aux copropriétés notamment dans rénovation thermique & économies énergie
- Privilégier rénovation de qualité logement anciens en limitant fortement production nouveaux logements
- Communiquer sur bénéfices économies d'énergie et énergies renouvelables
- Tous les bâtiments neuf en énergie positive
- Tarification incitative pour les déchets
- Soutenir circuits vente en vrac évitant les emballages
- Remplacer 1 des 2 collectes hebdomadaire à Dijon par collecte biodéchets dans habitat dense

BÂTI - DÉCHETS



© Philippe Maupetit / Ville de Dijon

Blocages

Solutions

- Subvention de fait à l'usage de la voiture en ville
- Réseau cyclable discontinu et non sécurisé, en étoile autour du centre ville
- Absence alternative crédible à la voiture individuelle en périphérie de DM
- Réseau cyclable développé sur trottoirs piétons
- Saturation tramway aux heures de pointe
- Mauvaise desserte périphérie de DM
- Subvention usage énergie fossile
- Déficit articulation entre modes de transport
- Absence comparaison impacts et coûts des différents modes de transports

MOBILITÉS

THÉMATIQUE MOBILITÉS

- Chiffrer les coûts externe induits par la voiture dans DM
- Faire payer à la voiture ce qu'elle coûte à DM
- Définir la trajectoire des frais de stationnement pour respecter principe pollueur-payeur
- Un véritable réseau cyclable continu et sécurisé
- Pour 1€ au réseau routier, 1€ pour développer le réseau cyclable et ses emplacement de parking
- Vélodi électrique pour monter Talant et ses campus
- Proscrire empiètement sur trottoir pour les nouvelles pistes cyclables
- Augmenter cadence tramway
- Étendre tramway vers Marsannay et Chevigny
- Offre de transport et cadence à développer
- Plate forme intermodale
- Vélo dans tramway
- Transport adaptés pour PMR
- Tram-trains pour relier Beaune, Genlis...
- Publier indicateur de coût par mode de transport, par personne et par km
- Orienter les fonds publics vers les modes les plus juste au niveau social et environnemental
- Communiquer sur perte d'emploi local avec commerce en ligne et livraison à domicile

4 • NOS PROPOSITIONS D'ACTIONS TRANSVERSALES



Ayant dans un premier temps analysé chacun des thèmes, nous avons constaté qu'ils avaient de nombreuses interconnexions et leviers communs. Cela nous a conduits à proposer des actions transversales à l'ensemble :

- + Mettre en place une Agence d'Urbanisme Métropolitaine qui permettrait de construire une cohérence urbanistique entre les grands piliers stratégiques choisis et les actions engagées sur les différents thèmes.
- + Réviser le PLUi-HD pour intégrer les propositions dans le règlementaire.
- + Organiser une gouvernance associant les citoyens aux prises de décision pour pouvoir résister à la pression des lobbies.
- + Développer les actions participatives et donner accès aux informations pour les citoyens.
- + Rappel : LOI constitutionnelle n° 2005-205 du 1^{er} mars 2005 relative à la Charte de l'environnement (JORF n°0051 du 2 mars 2005 page 3697) Article 7. "Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement." Développer et communiquer des indicateurs pour une évaluation partagée.
- + Eduquer tous âges aux valeurs écologiques : expliquer les enjeux, sensibiliser à l'environnement, présenter les multiples bénéfices d'une reconnexion avec la nature.
- + Mobiliser et fédérer les acteurs de la recherche, les experts, les services techniques de toutes les communes de la Métropole, les habitants autour des objectifs du PCAET dans des actions coordonnées.

Des propositions transversales

Créer une
agence
d'Urbanisme
pour DM

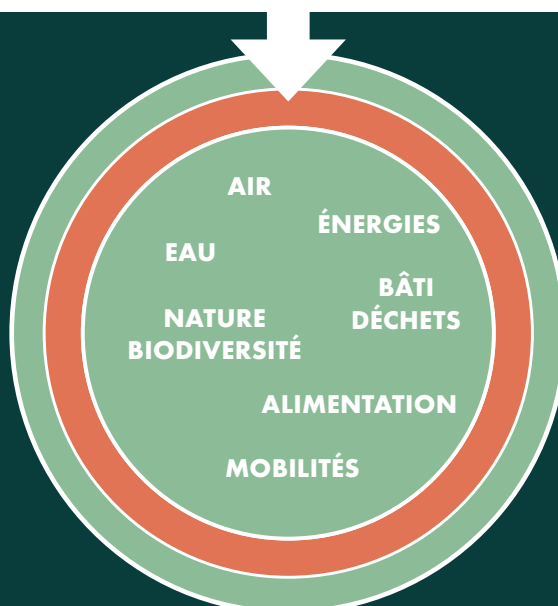
Des révisions
du PLUi-HD

Une gouvernance
associant les
citoyens
aux actions
et à l'évaluation

Responsabilisation
Education
Formation aux
valeurs
écologiques

Fédérer experts,
services techniques,
associations et
citoyens dans les
actions coordonnées

Des
indicateurs
pour
l'évaluation



5. PROPOSITIONS D'INDICATEURS DE SUIVI QUI SERONT NÉCESSAIRES



Une liste d'indicateurs à publier annuellement dans le rapport de développement durable de la métropole permettrait de suivre l'évolution de la métropole et ses progrès :

- + Les émissions de GES émis sur le territoire de la métropole par secteur, ainsi que le calcul des émissions de GES par habitant et par secteur.
- + L'empreinte carbone par habitant incluant les importations dans les activités de la Métropole.
- + Les polluants critiques de l'air et de l'eau.
- + Les dépenses publiques par km parcouru liées à chaque mode de transport (par année et moyenne glissante sur 5 ans).
- + La comparaison des recettes et des dépenses (ainsi que de toutes les externalités) prises en charge par la métropole pour le transport routier.
- + Le pourcentage des biodéchets effectivement collecté par des circuits spécifiques.
- + Le taux de pleine terre par IRIS-INSEE et par commune.
- + En complément la réalisation d'inventaires, à actualiser tous les 5 ans, permettrait de suivre des évolutions de la biodiversité :
 - L'inventaire de la pleine terre par IRIS-INSEE et par communes.
 - L'inventaire des arbres, des parcs, des espaces de jardins partagés.
 - L'inventaire d'organismes choisis de la biodiversité ordinaire.

6. EN CONCLUSION, POUR UN PCAET AMBITIEUX ET INNOVANT



Compte tenu de l'urgence climatique et de l'état actuel de la Métropole dijonnaise et de ses vulnérabilités, le PCAET se doit de proposer une action d'envergure, urgente et innovante. Une action coordonnée et ébauchée à partir du développement de synergies entre habitants, experts, élus depuis la conception jusqu'à l'évaluation.

Pour répondre à cet objectif, nous proposons la création d'une agence d'urbanisme dont les missions essentielles seraient d'informer et de conseiller les habitants, de réfléchir à la cohérence globale des aménagements et des projets particuliers ou collectifs. L'adhésion des habitants se doit d'être facilitée par l'éducation, la communication, et des mesures d'équité sociale.

La disponibilité en eau constituera une vulnérabilité majeure pour demain avec pour corollaire la mise à mal de la nappe alluviale d'accompagnement de la Saône et des impacts négatifs sur toute la biodiversité. Ce diagnostic nous oblige

dès à présent à actionner tous les leviers disponibles pour retenir l'eau et réduire les consommations. Il serait nécessaire de reconnecter l'activité des habitants à la nature et de favoriser les milieux supports de la biodiversité, à savoir la pleine terre et les végétaux, tout particulièrement les arbres. L'habitat et l'urbanisme, les consommations d'énergie et d'eau, la gestion des déchets, les mobilités et l'alimentation, devraient tous être conçus en minimisant les empreintes carbonées, les déchets, les gaspillages, et en maximisant l'autonomie, la circularité, la proximité.

Les actions choisies devraient construire une cohérence globale sur de nombreux thèmes qui relèvent de la bio économie, de la physique des ressources, de la biologie et de l'environnement, du social, de la politique intra- et inter-territoires, d'où notre recommandation de créer une agence d'urbanisme métropolitaine associant largement les habitants dans la gouvernance, et portant une analyse fine à l'échelle des quartiers et communes.

Les projets en cours (« Dijon ville C neutre 2030 », hydrogène ou « On Dijon ») pourraient faire l'objet d'une évaluation partagée. La concertation renforcée par des consultations publiques devient une opportunité forte pour rendre acteurs les habitants de Dijon métropole. Oui à des actions participatives responsabilisant les citoyens, à titre d'exemple le changement de comportement individuel et collectif pour réduire drastiquement les modes de déplacement très carbonés (en premier lieu la voiture individuelle), en assurant également la collecte des biodéchets une des matières premières du compostage et de la méthanisation (très bientôt réglementée au niveau européen).

A cet égard, le Conseil de développement salue la dynamique créée à propos des placettes de compostage dans les quartiers de Dijon. Elle a montré ses effets positifs. Une dynamique qui mériterait d'être étendue à d'autres actions citoyennes. L'enjeu tourne autour de l'exercice de la démocratie participative au niveau métropolitain. C'est ainsi que la place

du Conseil de développement prend tout son sens ! En fait nous souhaitons faire évoluer les schémas passés et attribuer aux citoyens le statut de **« partenaires de l'action publique »**. Ainsi la gouvernance déléguerait une parcelle de pouvoir dans un exercice situé en amont à la prise de décision, voire permettrait aux citoyens de contrôler la décision.

Il y aurait légitimement le besoin de mettre en place divers indicateurs d'évolution du milieu physique, de l'état de la nature en ville, de la santé humaine, de l'état social des quartiers qui aideraient aux diagnostics et aux choix d'actions volontaires futures.

Le CODEV pourrait être un acteur de ces actions futures.



d. Synthèse qualitative des constats, propositions et arguments partagés lors des débats de proximité et ateliers participatifs La fresque du climat

1. MÉTHODE

Chaque débat de proximité et atelier participatif La fresque du climat a fait l'objet d'un compte rendu ou d'un recueil des constats et propositions priorisés par les participants. Ces éléments de retours ont été intégrés dans un outil d'analyse (tableau) sous forme de verbatims ou de propositions telles que formulées par les participants. Chaque verbatim ou retour a été catégorisé selon :

- Le domaine d'émission ou d'activité humaine auquel il est fait référence
- Sa nature argumentative : s'il s'agit d'un constat ou d'une proposition
- Le fond de l'idée partagée.

Ce travail de structuration a permis d'aboutir à la construction d'un arbre argumentatif dont il est fait état ci-dessous.

2. RÉSULTATS

245 constats ont été partagés par les participants, renseignant à la fois sur les visions globales du défi climatique, les perceptions des contraintes majeures qui se posent pour agir à l'échelle individuelle et collective ou encore des forces et faiblesses de la métropole vis-à-vis des enjeux climatiques.



Une vision globale du défi climatique complexe

Concernant la vision globale du défi climatique, l'analyse argumentative fait notamment ressortir les catégories suivantes :

- La nécessité de « faire prendre conscience », et d'agir en responsabilité vis-à-vis des générations futures ;
- **Le risque des actions écologiques radicales**, qui ne permettraient pas la fédération nécessaire ;
- La conscience de **l'existence d'une répartition sociale de l'empreinte carbone** au sein de la population et le risque de stigmatisation des populations modestes sur certaines pratiques pour lesquelles elles n'ont pas de marge de manoeuvre ;

“ La consommation moyenne c'est important mais ça ne dit pas tout, c'est fortement lié au niveau social des personnes on stigmatise le prolétaire qui habite en banlieue et qui prend sa voiture pour aller travailler, moi je prends mon vélo pour aller en ville mais son empreinte carbone est peut-être moins importante que la mienne car globalement je consomme plus. ”

(Débat de proximité à l'Archipel à Dijon, le 26 octobre 2023)

- La perception d'une mobilisation croissante (en particulier de la société civile), associée toutefois au **sentiment que « peu de choses changent »**

La mobilisation et prise de conscience croissantes comme sources majeures d'espoir face à la crise climatique

Interrogés sur ce qui leur donne **espoir**, les participants citent majoritairement le sentiment d'une prise de conscience grandissante et d'une place plus importante accordée au sujet climatique dans les médias. Les initiatives de participation et de sensibilisation qui se multiplient, et le sentiment d'une mobilisation croissante en particulier des jeunes, des associations et parfois des politiques, participent par ailleurs à cet élan d'espoir. Les projets perçus comme « concrets », notamment ceux portés par la métropole (Response, réseau de chaleur urbain...) sont également cités.

Sur un autre registre, la confiance dans la capacité de l'humain à trouver des solutions, notamment technologiques, pour résoudre les problèmes auxquels il fait face est également mentionnée.



Une compréhension des enjeux climatiques enclenchée, et des représentations marquées par la place importante de la thématique des déchets au regard de son impact climatique

Concernant la compréhension des enjeux climatiques par les habitants, les ateliers participatifs La fresque du climat montrent que le défi climatique n'est pas une découverte mais que son **ampleur** et son caractère **systémique** sont généralement sous-estimés.

Il peut par ailleurs être noté que la thématique du tri des déchets et de leur prévention occupe une place importante au regard de l'impact réel en matière de changement climatique (et ce, sans le minorer). « Mieux trier » et « moins jeter dans la nature » est une réponse couramment formulée par les participants en particulier les enfants ayant contribué à la concertation (débat de proximité du conseil municipal d'enfants de Sennecey-lès-Dijon par exemple), en lien certainement avec les actions de sensibilisation thématiques conduites sur les dernières années.



Les contraintes financières et les contraintes en matière de mobilité comme freins majeurs à l'adoption de comportements plus vertueux du point de vue climatique

Sur les difficultés associées à la transition à l'échelle individuelle, les participants évoquent en priorité :

- **Le sujet de la mobilité**, avec les difficultés à se passer de sa voiture (l'inadéquation du réseau de transport en commun est souvent évoquée mais parfois aussi les questions de confort, notamment organisationnel)
- **La contrainte financière** qui empêche de se saisir de certains leviers pour réduire son bilan carbone, en particulier sur le plan de l'alimentation et de la rénovation énergétique des bâtiments.

“ Personne n'a envie de mal manger, le problème c'est les prix. ”

(Débat de proximité à l'école d'ingénieurs Esirem, Dijon le 15 novembre 2023)

Au-delà du frein financier, la rénovation énergétique des bâtiments privés peut par ailleurs se heurter à la difficulté de prise de décisions collectives en co-propriétés.

“ Il y aussi le problème des co-propriétés. C'est difficile d'embarquer tout le monde. Et les aides ne sont pas là. C'est un vrai sujet. ”

(Débat de proximité à Quetigny, le 20 septembre 2023)

Un attachement à certaines dimensions des modes vie et idéaux actuels

Pour autant, le partage des comportements que les participants souhaiteraient le plus conserver témoigne d'un attachement à une certaine forme de confort ou à des idéaux ancrés socialement : les voyages, le rapport à l'espace, le confort apporté par les produits technologiques de dernière génération ou par le fait de pouvoir se déplacer sans besoin d'organisation particulier.



“ Moi j'aimerais bien être en maison, le jardin, l'espace pour les enfants j'ai grandi en maison individuelle, l'image est vraie, c'est une sorte d'accomplissement. ”

(Débat de proximité à l'Archipel à Dijon, le 26 octobre 2023)

Cet attachement découle, selon certains participants, d'un imaginaire associé à la société de consommation rendant ces comportements plus désirables.

“ Aujourd'hui c'est consommer pour consommer. Nous on a connu d'autres modes de vie. Mais va dire va te passer de ça et de ça à quelqu'un qui a 20 ans ”

(Débat de proximité au centre de formation CESAM, Dijon le 29 novembre 2023)

Pour changer de modèle de développement il conviendrait ainsi changer de paradigme pour rendre les comportements plus vertueux plus « désirables » d'un point de vue social.

“ Moi je veux bien qu'on arrête de consommer et tout mais c'est la société aussi. C'est l'image qu'on nous martèle en tête. Les gens qui partent pas en vacances qui se déplacent à pied voilà on va pas se mentir ”

(Débat de proximité au centre de formation CESAM, Dijon le 29 novembre 2023)

Engager une dynamique collective et atténuer la contrainte financière comme leviers d'action majeurs

Les constats partagés par les participants suggèrent que les efforts de communication, le partage des connaissances scientifiques et des ordres de grandeur ne suffisent pas pour engager une modification des comportements. Les freins à la transition évoqués sont divers, complexes et invitent à une forme de prudence vis-à-vis d'une posture qui consisterait à prioriser les efforts de « pédagogie ».

Dans la diversité des arguments partagés, les habitants ont particulièrement insisté sur :

- Le fait d'être effectivement en capacité et en particulier en **capacité financière** d'adopter des comportements plus durables ;
- **Le caractère démocratique de la transition** (soit parce que l'effort demandé est perçu comme juste et équitablement réparti au sein de la société, soit parce que l'effort demandé est associé à une décision perçue comme légitime et incarnant l'intérêt général)

Il est à noter que la question de l'élan collectif n'est pas systématiquement abordée sous l'angle de la justice sociale : le sentiment d'appartenance à un groupe suivant la même direction, la nécessité de se sentir inspiré, sont également évoqués.



“ Ce qui me donnerait envie d'agir c'est... peut-être une meilleure communication et sensibilisation à ce sujet, que cela devienne plus normal dans la vie communautaire. J'agis plus facilement quand c'est un phénomène de groupe. ”

“ De faire des choses en collectif (Ateliers, actions, changement d'habitudes), pour être inspirée, encouragée, voir que des alternatives sont possibles. ”

(Atelier fresque du climat participatif de Talant, 18 novembre 2023)



Les perceptions des fragilités de la métropole face au changement climatique

L'analyse sur les constats posés par les participants fait notamment ressortir :

- La vision d'une **ville-centre** particulièrement minérale et souffrant d'un **manque d'espaces de nature** ;
- Un réseau de transport en commun et une qualité d'infrastructure cyclable qui ne permet pas un **report modal massif** ;
- Le sentiment d'un **manque de confiance vis-à-vis de la société civile** pour porter des projets, contribuer à la décision publique en la matière ;



“ **Faites confiance aux associations qui travaillent sur ces questions-là, faites confiance aux citoyens, les cyclistes ne sont pas écoutés, on aurait énormément de progrès si on écoutait les citoyens** ”
(Débat de proximité à l'Archipel à Dijon, le 26 octobre 2023)

“ **La circulation en vélo est trop anxiogène aujourd'hui en ville** ”
(Atelier fresque du climat participatif à Daix, le 22 septembre 2023)

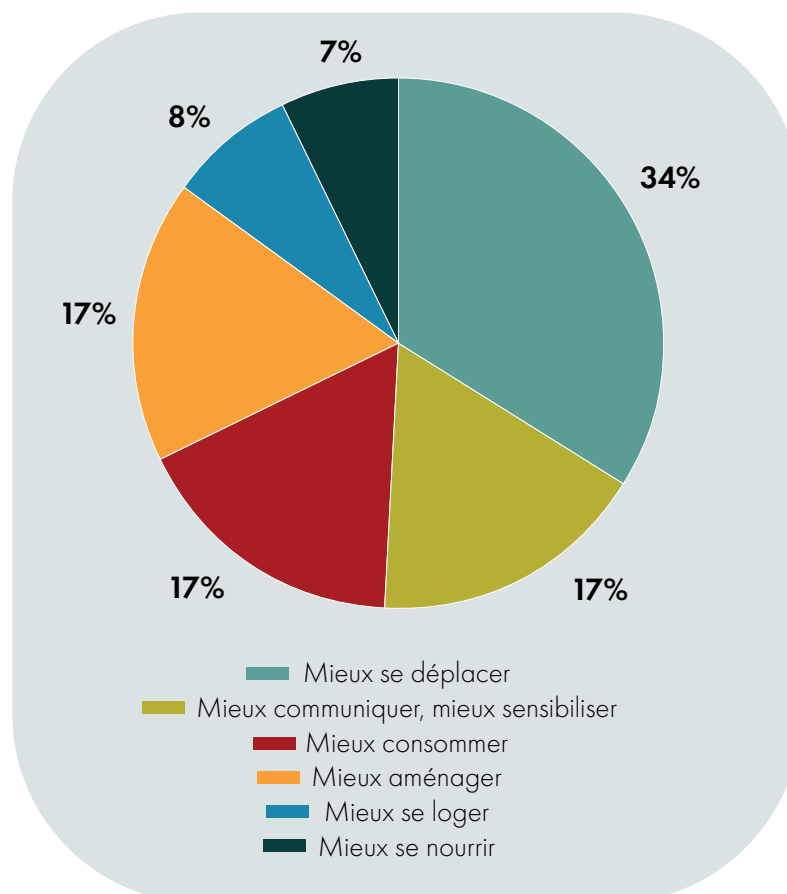
“ **À l'époque, on pouvait prendre le train à Neuilly pour rejoindre Dijon rapidement, mais ce train a été supprimé il y a 5 ans, alors que c'était un moyen rapide de rejoindre Dijon** ”
(Atelier fresque du climat participatif à Sennecey-lès-Dijon, le 21 octobre 2023)

Propositions majeures partagées par les participants

533 propositions ventilées en 6 catégories

Au cours des débats et ateliers, ce sont 533 propositions qui ont pu être recueillies et qui ont été ventilées en 6 catégories. Le graphique suivant donne à voir la récurrence de chacune des catégories

Répartitions des propositions par catégories





Mieux se déplacer

La thématique des mobilités concentre **plus d'un tiers des propositions** avec une récurrence importante des sous-catégories relatives aux déplacements en vélo et en transports en commun.

→ SOUTENIR LES MOBILITÉS ACTIVES

• Encourager davantage les déplacements à vélo

- ◇ Étendre et sécuriser le réseau notamment en travaillant sur les discontinuités, est mentionné en priorité

“ La métropole devrait relier toutes les communes par des pistes cyclables ”

(Atelier Fresque du climat participatif d'Ouges le 5 décembre 2023)

- ◇ La question du confort du déplacement à vélo est également évoquée (des pistes cyclables protégées des intempéries ou des fortes chaleurs via de l'ombre par exemple), même si plus marginale
- ◇ Développer les solutions pour stationner son vélo de manière sécurisée
- ◇ Augmenter le nombre de stations de gonflage et d'arceaux de vélos
- ◇ Autoriser le transport des vélos dans le tram pour faciliter l'intermodalité
- ◇ Augmenter les aides pour l'acquisition d'un vélo

• **Faciliter les trajets piétons** (développement des zones piétonnes, augmentation des bancs pour que les personnes qui en ont besoin puissent « faire des pauses »)

→ DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

- **Réduire la place de la voiture en ville** (en y associant la gratuité des transports en commun)
- **Limiter les déplacements individuels**
- **Développer un système de voitures en libre-service**
- **Soutenir le covoiturage** par la création d'aires, de places de stationnement réservées et via des outils type réseau de mobilité intra communal

→ RENDRE PLUS ACCESSIBLE LA VOITURE ÉLECTRIQUE

- **Agir sur l'accessibilité financière** (coupler certaines aides avec un engagement en matière de covoiturage par exemple) et l'accessibilité géographique des bornes de recharge

→ RENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN PLUS ACCESSIBLES

• Accessibilité financière

- ◇ En particulier pour les jeunes (les tarifs pour les non-boursiers sont considérés comme trop élevés)

Pour certains, cela doit passer par **la gratuité des transports** comme c'est le cas à Dunkerque par exemple. Il a été précisé (Atelier 2 tonnes à Marsannay-la-Côte) que la gratuité nécessite d'être accompagnée d'actions de coordination entre collectivités pour toucher les administrés les plus isolés, de mesures complémentaires pour améliorer l'accessibilité géographique des transports pour toutes et tous etc.

• Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

• Accessibilité géographique

- ◇ Mieux relier les communes de la métropole entre elles, sans forcément passer par Dijon
- ◇ étendre le réseau du tramway
- ◇ Construire plus de parkings relais
- ◇ Augmenter les fréquences de tramway et de bus (ligne Corol en particulier)

Si les propositions pour densifier le réseau de transport en commun sont particulièrement nombreuses, certains ont mentionné l'idée qu'il faille parfois « accepter » de considérer d'autres solutions de mobilités présentant un meilleur « rendement ».

“ Il faut accepter à un moment donné la non-rentabilité de certains services de mobilité (transports en commun) ”

(Atelier fresque du climat participatif, Longvic le 25 novembre 2024)

De nombreux habitants partagent des informations précises et localisées pour améliorer le réseau de transports.

→ REPENSER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

“ Remettre en service les anciens rails dans les zones d'activités pour le fret ferroviaire. ”

(Débat de proximité Agora jeunes, Dijon le 25 mai 2023)



Mieux aménager

→ **ADAPTER LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE** en végétalisant, en favorisant l'infiltration de l'eau et en valorisant les cours d'eau (y compris ceux aujourd'hui enterrés)

→ **TRAVAILLER AVEC LES HABITANTS** pour qu'ils contribuent chacun à leur niveau à une ville mieux adaptée au changement climatique

“ Proposition de co-construction avec les habitants, recul de façade, murs végétalisés avec plantation au sol, espaces verts avec jeux d'enfants dans les quartiers, récupération d'eau des toitures, plantations en pleine terre. ”
(Débat de proximité à l'Archipel à Dijon, le 26 octobre 2023)

→ **PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS EXISTANTS** et faciliter l'accès à la nature pour toutes et tous ;

“ Aujourd'hui aux alentours de Dijon la chasse est autorisée tout le temps. Nous avons peur d'aller nous promener dans certains endroits. L'accès à la nature n'est pas le même pour tout le monde. ”
(Atelier fresque du climat participatif à Fontaine-lès-Dijon, le 27 janvier 2024)

→ **LIMITER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS, CONTENIR L'ÉTALEMENT URBAIN ET PRÉSERVER EN PARTICULIER LES TERRES AGRICOLES ;**

→ **LA QUESTION DE LA « VILLE DU QUART D'HEURE » EST ÉGALEMENT ÉVOQUÉE**, la réflexion sur des villes plus denses ne pouvant se faire, pour beaucoup, sans prendre en compte les questions d'accessibilités géographiques aux services et lieux de vie du quotidien.

→ **LA THÉMATIQUE DE LA DENSIFICATION URBAINE FAIT DÉBAT :**

elle est rejetée dans les outils consultatifs mais fait l'objet d'un discours plus nuancé dans les débats de proximité. Sur ce point, il est à noter que le lien entre la densification et la transition climatique n'était pas toujours spontanément identifié par les participants.

“ Pour améliorer le confort des habitants : ne pas entasser les habitants pour éviter le sentiment d'étouffer. ”
(Débat de proximité à Dijon, le 15 novembre 2023)

“ La construction de maison neuves sur un terrain individuel ce n'est plus possible ”
(Débat de proximité à l'Archipel à Dijon, le 26 octobre 2023)



Mieux communiquer, mieux sensibiliser

→ **RENDRE PLUS ACCESSIBLE L'INFORMATION** sur les aides accessibles (pour la rénovation énergétique, les mobilités actives...), les dispositifs existants (points de compostage...) les initiatives locales (associatives, citoyennes), mettre en avant les bonnes pratiques (nettoyages citoyens)

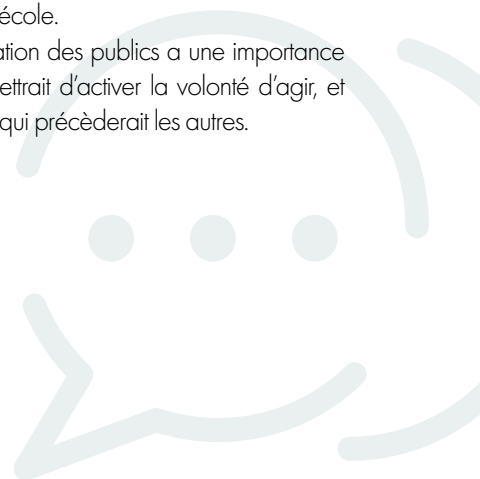
→ **ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES COLLECTIVE SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES ET LA SENSIBILISATION DE TOUS LES PUBLICS**

- En partageant des supports vulgarisés
- En organisant des **visites de site** (centre de tri par exemple) en dehors des journées du patrimoine
- En **développant les actions de sensibilisation dans les écoles mais aussi au-delà**, dans l'espace public en investissant les espaces d'affichage public, en multipliant les ateliers type « Fresque du climat » ou « ateliers 2 tonnes » auprès des structures de quartier mais aussi des

instances participatives (« s'appuyer sur le conseil municipal d'enfants »). **Les thématiques de l'eau et de l'alimentation sont particulièrement mentionnées.**

Concernant les publics, il est à noter que les jeunes insistent en particulier sur la nécessité de sensibiliser à tous les âges de la vie, et non uniquement à l'école.

Pour certains, la sensibilisation des publics a une importance particulière car elle permettrait d'activer la volonté d'agir, et constituerait ainsi un levier qui précéderait les autres.



→ ENGAGER UN MOUVEMENT MASSIF

DE SENSIBILISATION, tourné vers tous les types de publics, à la fois pour faire prendre conscience mais aussi pour « fédérer ».

“ **Former / donner le même niveau de connaissances à tout le monde (ne pas compter que sur les volontaires des fresques climat-> quartiers défavorisés, aides.)** ”

(Atelier fresque du climat participatif à Daix, le 22 septembre 2023)

“ **À mon niveau, ce qui me semble difficile c'est de ne pas avoir les fonds pour financer des projets éco-responsables (isolation, autonomie de l'énergie), communiquer et fédérer tous les citoyens. La société est divisée et trop individualiste.** ”

(Atelier fresque du climat participatif à Daix, le 22 septembre 2023)

Ce mouvement doit viser tous les publics avec des efforts particuliers dirigés sur les publics se présentant moins spontanément aux temps participatifs volontaires. Pour d'autres, la suscitation de comportements plus vertueux doit passer par des approches plus frontales comme des campagnes de communication « choc ».

“ **Pour le climat c'est pareil [que pour la sécurité routière] tant que les gens ne sont pas encore conscients de la gravité de la situation ils n'agissent pas. La sécurité routière on en a tellement parlé, la ceinture, maintenant c'est automatique.** ”

(Débat de proximité au centre de formation CESAM, Dijon le 29 novembre 2023)

Enfin, certains voient dans le pouvoir normatif de la puissance publique la source de changements efficaces. Pour changer les comportements vers plus de durabilité, il faut en autoriser certains et en interdire d'autres.

“ **On va pas se mentir si c'est interdit il y a des gens qui seront plus disciplinés.** ”

(Débat de proximité au centre de formation CESAM, Dijon le 29 novembre 2023)

→ **ENCOURAGER LA CRÉATION DE COLLECTIFS** pour la mise en place d'actions citoyennes au niveau local mais aussi en développant les actions de participation citoyenne

“ **Créer des collectifs de citoyens (par commune ?) en mode groupe de travail pour changer les choses localement** ”

(Débat de proximité à l'Archipel à Dijon, le 26 octobre 2023)

“ **Ce qui me donnerait envie d'agir, c'est d'avoir davantage d'informations et de réfléchir avec d'autres personnes** ”

(Atelier fresque du climat participatif à Sennecey-lès-Dijon, le 21 octobre 2023)

“ **Travailler sur la mise en place d'un projet éducatif alimentaire : apprendre à cuisiner des produits locaux et de saison, soit avec des chefs en partenariat avec la Cité de la Gastronomie, soit avec un système intergénérationnel où des grand-mères et des jeunes seraient mis en relation pour transmettre des savoir-faire culinaires.** ”

(Débat de proximité, Longvic, le 7 décembre 2023)



© François Weckerle / Ville de Dijon

Atelier de sensibilisation à Marsannay le 12 décembre 2023



→ **MIEUX ENCADRER LA PUBLICITÉ**, et restreindre voire interdire les contenus allant à l'encontre des enjeux climatiques

→ **ÉVITER LES DISCOURS MORALISATEURS** ne tenant pas compte de la réalité des situations de vie des personnes

“ **Il faudrait arrêter de stigmatiser les petits pollueurs et les rendre responsables de tout. Les encourager à leur niveau et les aider dans le fait d'accomplir les bons gestes.** ”

(Atelier fresque du climat participatif à Daix, le 22 septembre 2023)

→ **INTÉGRER UNE DIMENSION DE « REDDITION DES COMPTES » DANS LA COMMUNICATION** : être en capacité de montrer que chacun contribue également à l'effort et que les pouvoirs publics agissent de manière exemplaire en donnant à voir les impacts des actions individuelles et collectives au quotidien ;

C'est aussi **gouverner autrement** en laissant davantage de place à la **participation citoyenne** (posture d'écoute et outils) et à la **concertation** pour identifier les meilleures solutions possibles mais aussi pour structurer des projets thématiques.

“ **« Si une 3ème ligne de tram devait voir le jour (ou tout autre projet pour lutter contre ce qu'il se passe), ce qu'il faudrait c'est réunir politiques, scientifiques et citoyens et accepter dans tous les cas les solutions logiques, même si ça coûte cher »** ”

(Débat de proximité à l'Archipel à Dijon, le 26 octobre 2023)



Mieux consommer

→ **MIEUX PRÉVENIR ET TRAITER LES DÉCHETS**, anticiper la manière dont seront traités demain les objets introduits comme des solutions aujourd'hui.

“ Est-ce qu'on a déjà prévu les étapes de recyclage des trottinettes en libre-service ? ”

(Débat de proximité à l'école d'ingénieurs Esirem, Dijon le 15 novembre 2023)

→ **FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE** (recycleries, systèmes de consignes)

→ **MIEUX PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU**

- Accentuer les efforts en matière de qualité de réseau pour réduire les fuites
- Encourager le développement de pratiques économes (en distribuant gratuitement des mousseurs d'eau par exemple)
- Optimiser la récupération et l'usage des eaux usées et des eaux de pluie, faire en sorte de pouvoir utiliser l'eau potable uniquement pour les usages qui le nécessitent

“ Les solutions de compost deviennent obligatoires, pourquoi est-ce qu'on ne rendrait pas également obligatoires les récupérateurs d'eau ? ”

(Débat de proximité à Dijon à l'Espace Baudelaire le 18 janvier 2024)

“ On pourrait mettre des pompes pour acheminer l'eau vers les toilettes. C'est un investissement mais c'est pas impossible ”

(Débat de proximité au centre de formation CESAM, Dijon le 29 novembre 2023)

Pour certains, conduire une action efficace en matière de préservation de la ressource en eau doit passer par une tarification progressive.

“ La communication ok mais il faudrait mettre en place une facturation progressive de l'eau quand même, c'est ça qui marche. ”

(Débat de proximité, Quetigny le 20 septembre 2023)

→ **EN MATIÈRE D'ÉNERGIE :**

Favoriser l'autoconsommation, le développement des énergies renouvelables, les énergies décarbonées et la sobriété énergétique

- Réduire autant que possible la consommation d'électricité en limitant l'éclairage nocturne et en s'appuyant sur des outils type détecteurs de mouvements
- Développer les énergies renouvelables en accompagnant les particuliers mais aussi en développant des programmes d'ampleur à l'échelle de la collectivité

“ Pour relever le défi climatique, je pense qu'il faut répliquer à grande échelle le programme «Response» de Fontaine d'Ouche » ”

(Atelier fresque du climat participatif, Quetigny le 23 septembre 2024)

“ Je pense qu'il faut se fixer des objectifs ambitieux : Dijon en premier, oblige les entreprises et collectivités à installer des panneaux solaires sur leurs toits-terrain. Avec ou sans, c'est beau ou pas beau. Autant alors que ce produise de l'énergie ! Il faut agir bon sang ! ”

(Atelier fresque du climat participatif à Daix, le 22 septembre 2023)



Mieux se loger

→ **SOUTENIR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS**

- En augmentant les aides aux particuliers en s'appuyant, pour certains, par une taxation des plus aisés (Atelier fresque du climat participatif de Corcelles les Monts et Flavignerot, 3 novembre 2023) et en rendant l'information plus accessible
- En accompagnant les copropriétés
- En conduisant des consultations auprès des locataires et propriétaires de la métropole pour mieux connaître leurs besoins d'appui
- En conduisant une action exemplaire sur le bâti de la collectivité

→ **FAVORISER LES TOITURES BLANCHES**

→ **METTRE EN PLACE DES NORMES PLUS**

EXIGEANTES du point de vue environnemental pour le bâti neuf. Ces normes doivent conduire à davantage d'économie et de confort y compris en été

“ Construire de nouveaux logements avec des normes strictes - la RE 2020 ne permet pas de bénéficier de logements protégés de la chaleur en été ”

(Atelier fresque du climat participatif, Chevigny Saint-Sauveur, 30 septembre 2023)

Certains participants ont interrogé sur :

- L'état d'avancement du projet de charte de la qualité de l'habitat (Débat de proximité, Quetigny, le 20 septembre 2023).
- Les marges de manoeuvre lorsque l'on occupe un bâtiment remarquable pour lequel les possibilités de travaux sont contraintes.



Mieux se nourrir

→ AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE DE L'ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE

- En particulier pour le public étudiant.

“ Quand je suis en centre-ville j'ai faim c'est soit un resto soit un fast food. Ce serait bien d'avoir un self accessible à tous dans le centre-ville ”

(Débat de proximité à l'école d'ingénieurs Esirem, Dijon le 15 novembre 2023)

“ Créer un marché fruits et légumes pour les étudiants sur l'esplanade Erasme. ”

(Débat de proximité Agora jeunes, Dijon le 25 mai 2023)

→ ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DES PRODUCTEURS SUR LE TERRITOIRE,

soutenir financièrement ceux qui se convertissent au bio (aides au maintien qui prennent le relais des aides à la conversion de l'Europe)

→ EN MATIÈRE DE RESTAURATION SCOLAIRE :

Développer les alternatives végétariennes, améliorer encore davantage l'accessibilité financière de la restauration collective

→ DÉVELOPPER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION ALIMENTAIRE

(bienfaits des légumineuses, recettes végétariennes) etc.

→ EN DEHORS DE LA COLLECTIVITÉ

- Encourager les entreprises à produire un plan sur l'accessibilité de leurs employés à une alimentation durable au travail (« comme le plan de mobilité »), leur permettre de se fournir auprès de la cuisine centrale ;
- Engager la restauration commerciale dans une dynamique autour de la transition alimentaire.

→ **ENCOURAGER L'AUTOCONSOMMATION** y compris en appartement en soutenant la distribution de graines de légumes pouvant pousser en pots

→ **LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE** (ateliers de sensibilisation dans des lieux emblématiques comme la Cité de la Gastronomie, créer un dispositif permettant de mettre en lieu les surplus 24 des jardins particuliers avec les ateliers de transformation ou simplement d'autres particuliers)



© Emma Benyamine / Ville de Dijon



Changer de paradigme

De manière plus générale, certains participants voient dans la crise climatique **la manifestation, sous une autre forme, des dysfonctionnements du modèle de développement actuel et en particulier sur la question des inégalités sociales.**

Certains voient ainsi dans les approches collectives, le partage, le renforcement du lien social et les initiatives locales, une réponse à ces dysfonctionnements.

“

Pour répondre au problème des inégalités, il faut développer les approches collectives à l'échelle locale (exemple des supermarchés coopératifs).

(Débat de proximité à Dijon à l'Espace Baudelaire le 18 janvier 2024)

“

Pour relever le défi climatique, je pense que nous devons retrouver un équilibre de vie. ”

(Atelier fresque du climat participatif à Magny sur Tille, e 15 novembre 2023)

Rôle de la collectivité : la collectivité positionnée en priorité sur un rôle d'accompagnement des habitants, en sensibilisant massivement aux enjeux de la transition climatique et en rendant les comportements durables plus accessibles

Les propositions font apparaître une diversité de rôles attribués à la puissance publique dans la transition climatique. Cela comprend notamment :

→ RENDRE LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE PLUS ACCESSIBLES :

- Grâce à des aides financières (aides à la rénovation énergétique, baisse du prix voire gratuité des transports en commun, accessibilité des repas en restauration collective en particulier pour le milieu étudiant...)
- Grâce à des priorités données au niveau des infrastructures, infrastructure cyclable notamment ;
- Grâce à une cohérence des décisions concernant l'aménagement du territoire (prise en compte systématique du climat et des ressources eau/biodiversité dans les pratiques de construction et d'aménagement)
- Grâce à la simplification des usages (consignes de tri par exemple)

“

Il y a un équilibre à trouver entre ce que l'on est prêt à sacrifier et le reste. La mairie doit simplifier l'action pour rendre les efforts plus faciles. Comme ça a été fait pour le tri. ”

(Débat de proximité à l'école d'ingénieurs Esirem, Dijon le 15 novembre 2023)

→ CONDUIRE UNE DYNAMIQUE DE SENSIBILISATION DES HABITANTS ADAPTÉE À LA DIVERSITÉ DES PROFILS

{ 4. Retour sur les outils consultatifs : exposition itinérante Demain la Vi(II)e et questionnaire en ligne

a. Exposition itinérante Demain la Vi(II)e

Demain la Vi(II)e est une exposition itinérante participative sur la transition climatique conçue par Dijon métropole et Latitude 21.

L'idée initiale était de concevoir un support d'informations, de dialogue et d'écoute des habitants sur les sujets climatiques, en s'appuyant sur un propos qui ne soit pas anxiogène et à distance des jugements de valeurs.

L'exposition poursuit 3 finalités :

- Contribuer à la sensibilisation du public sur les enjeux de transition écologique et climatique ;

- Informer sur l'action publique et les projets métropolitains structurants dans ce domaine ;

- Recueillir les perceptions du public sur les caractéristiques d'un futur soutenable, et sur les difficultés associées aux différents leviers d'action pour y parvenir, en s'appuyant sur les 4 scénarios de l'ADEME.

L'exposition est mise à disposition des établissements souhaitant l'accueillir, telles que les collectivités, les structures socio-culturelles ou encore les associations.

LE PARCOURS DU VISITEUR EST CONSTRUIT EN 4 TEMPS :

Temps 1. Remise en perspective de changements sur les modes de vie depuis l'an 2000 : quelques points de repères utiles et quelques contradictions ;

Temps 2. parcours des 20 ans de projets portés par Dijon métropole, dans une logique d'explication, sans promotion institutionnelle, des leviers mis en oeuvre par l'action publique pour répondre aux enjeux climatiques

Temps 3. présentation des quatre scénarios de l'ADEME, issus de l'étude prospective [«Transition\(s\) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat»](#), et recueil du point de vue des participants sur des mises en situations concrètes de ces scénarios ;

Temps 4. Après un zoom sur les enjeux autour de la biodiversité, l'exposition se conclue en invitant les participants à se mettre dans la peau d'un décideur public, pour identifier les leviers d'actions collectifs qu'ils leur semblent souhaitables de mettre en oeuvre, avec les avantages et leurs contraintes. Les différents projets portés par la métropole pour « préparer demain », sont exposés en conclusion.

Les tendances sont dégagées visuellement par un vote coloré tout au long du parcours.

L'exposition a permis de toucher 2190 participants.



© Emma Benyamine / Ville de Dijon

Figure 5 : Exposition itinérante participative Demain la Vi(II)e

b. Questionnaire en ligne

Le questionnaire en ligne visait en particulier à mieux comprendre les perceptions des habitants sur les possibilités et les freins à l'adoption de comportements plus durables à l'échelle individuelle. Il comprenait également un espace de commentaires libres à destination de la métropole.

Du 26 septembre au 31 décembre 2023, le questionnaire a été diffusé via différents canaux de Dijon métropole (sur le site de la collectivité et par les différents partenaires des dispositifs participatifs).

Sur les **1139** réponses recueillies, on observe une large majorité de femmes et d'habitants de Dijon ainsi qu'une sous-représentation des jeunes (seulement 6% de réponses des moins de 30 ans).

c. Synthèse des résultats des outils consultatifs

Les résultats des outils consultatifs montrent notamment que :

- Les **pratiques des participants ayant le plus évolué** pour des raisons environnementales ces dernières années, sont la gestion des déchets, la consommation d'énergie et les pratiques alimentaires.
- **Cuisiner plus et diminuer la consommation de viande**, sont les évolutions de pratiques alimentaires qui semblent le plus accessibles pour les participants.
- **Consommer des aliments inhabituels ou moins d'aliments venant d'autres pays** sont en revanche des pratiques perçues comme difficiles à adopter.
- **Se déplacer davantage à pied, à vélo ou en transports en commun** sont les pratiques en termes de mobilité qui semblent les plus accessibles pour les participants.
- **Ne plus posséder de voiture personnelle** ressort nettement comme une pratique difficile à adopter en matière de mobilité.
- **Limiter la température à 19°C voire moins et investir dans l'isolation du logement** sont perçues comme les pratiques les plus accessibles en matière de logement.
- **Partager des pièces de vie entre voisins** ressort nettement comme une pratique difficile à adopter en matière de logement.
- **Acheter peu de vêtements, privilégier l'emprunt ou la location** et acheter majoritairement des produits reconditionnés sont des pratiques de consommation qui semblent plus accessibles aux yeux des participants.
- **Privilégier la réparation même quand elle coûte le prix du neuf et faire ensemble et mutualiser les espaces et les objets entre voisins** sont en revanche perçues comme des pratiques difficiles à adopter.
- **Voyager dans le monde, disposer de produits technologiques qui facilitent le quotidien et d'un véhicule personnel** sont les pratiques auxquelles les participants se déclarent être le plus attaché.

- **Consommer de la viande tous les jours et des produits frais hors saison** figurent parmi les pratiques auxquelles les participants seraient le plus disposés à renoncer.
- **Le manque d'argent** ressort nettement comme le frein perçu comme le plus important à l'adoption de comportements plus vertueux du point de vue environnemental, en particulier chez le public étudiant.
- **Investir massivement sur le développement des transports en commun et des pistes cyclables** ressort comme mesure collective la plus soutenue
- Les participants (80 % des répondants au questionnaire en ligne) estiment avoir globalement **encore de la marge de manoeuvre pour adopter des pratiques permettant de diminuer leur impact environnemental**.
- Le scénario « **Technologies vertes** » de l'ADEME est perçu comme étant le plus **probable** tandis que le scénario « **Coopérations Territoriales** » est perçu comme étant le plus **désirable** (le scénario « **Génération frugale** » arrivant tout juste derrière).

L'intégralité des résultats du questionnaire en ligne et l'infographie liée à l'itinéraire de l'exposition Demain la Vi(II)e sont présentés en annexes.

{ 5. Réunions publiques portées par le Président de la métropole

3 réunions publiques portées par le Président de la métropole ont été organisées en décembre 2023². Ces 3 réunions étaient axées sur le budget 2024 et sur la transition climatique. Elles ont été l'occasion de recueillir des questionnements et observations des habitants, en particulier sur les points suivants :

1. Dijon

- Les possibilités d'extension du réseau de chaleur urbain et de raccordement des particuliers
- « Comment combiner les enjeux sociaux et les enjeux environnementaux » ?
- Les coopérations en cours ou à venir avec la Région pour faciliter l'accès à la métropole sans voiture
- L'opportunité d'une étude de faisabilité sur la gratuité des transports
- Le fonctionnement de la mise en place de la récolte des biodéchets
- L'état d'avancement des discussions pour rétablir la ligner TGV vers Lille

2. Ouges

- Les opportunités de développement de l'aéroport Ouges-Longvic
- L'impact de la suppression de la ligne de bus 21
- L'impact de la mise en place de nouvelles zones de stationnement payants

3. Talant

- L'opportunité de la suppression des passages de la ligne 13 rue des Arandes
- Les possibilités d'extension du tram sur Talant
- L'état des discussions autour des lignes TGV
- Les connexions avec les aéroports
- Les conflits d'usages et les inquiétudes en matière de sécurité routière liés aux trottinettes électriques
- Les possibilités d'extension du réseau de chaleur urbain et de raccordement des particuliers

{ 6. Enseignements

L'énumération ci-après reprend ce qui peut être considéré comme les enseignements majeurs de cette étape de concertation préalable.

1.

Les enjeux du changement climatique n'ont pas été une découverte pour les participants de la concertation, même si les ateliers participatifs La fresque du climat ont pu être l'occasion de **prendre la mesure de son caractère systémique ou de l'ampleur des changements à conduire** pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

3.

Selon les participants, les faiblesses de la métropole sur les questions de transition climatique reposent en particulier sur la perception **d'alternatives à la voiture individuelle qui ne seraient pas à la hauteur** de l'ampleur du report modal nécessaire, d'un besoin de végétaliser davantage la ville et d'une gouvernance qui ne s'appuierait pas suffisamment sur la **société civile**.

5.

En parallèle, les participants ont exprimé **un attachement à certaines pratiques propres aux modes de vie dominants actuels et en particulier** à la possibilité de voyager dans le monde, à la consommation de produits venant de loin mais très présents dans le quotidien (thé, café...), à la non-mutualisation des espaces jugés comme relevant de l'intime (pièces de vie).

2.

Face au défi climatique, les participants ont exprimé majoritairement des sentiments **d'inquiétude voire d'anxiété** envers les générations futures. S'exprime également de la **colère** face au constat que « peu de choses changent » en particulier vis-à-vis de ceux qui sont perçus comme particulièrement responsables (ultra-riches...). Les registres d'émotions positifs sont plus minoritaires et associés à la nécessité d'un changement de paradigme, en particulier sur les questions du vivre ensemble et du rapport à la nature (passage d'une société trop individualiste et destructrice à une société plus solidaire et respectueuse du vivant).

4.

Les changements que les habitants situent comme étant à leur portée sont ceux qui s'appuient en particulier sur le levier de la **sobriété**. **Le manque d'argent** est le frein qui a le plus de poids selon les habitants.

6.

Les participants attendent en particulier de la métropole de pouvoir les aider à **moins dépendre de la voiture individuelle** grâce à un environnement et des infrastructures sécurisées et efficaces (infrastructures cyclables et transports en commun). Il s'agit également de conduire des politiques d'aménagement du territoire qui soient, de leur point de vue, pensées en priorité au travers du **prisme de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique**.

7.

Sans qu'elle n'ait fait l'objet d'une proposition d'audition thématique pour le conseil de développement, ou d'un support d'information spécifique à l'attention du grand public, **la thématique de l'eau** a pris une place importante dans les débats. Les épisodes récents de sécheresse sont à la fois mentionnés comme marqueurs de la réalité du changement climatique mais aussi comme source de préoccupation majeure nécessitant un plan d'actions urgent et ambitieux.

8.

Pour opérer un changement d'échelle en matière d'évolution des modes de vie, **2 visions sont partagées** : pour certains cela passe par un mouvement massif de sensibilisation des habitants, pour d'autres seule la contrainte serait gage d'efficacité. Le conseil de développement de Dijon métropole préconise de privilégier le levier de l'accompagnement et la sensibilisation.

9.

De manière transversale, les pouvoirs publics sont perçus comme devant agir en particulier sur les chantiers suivants, :

1. Permettre la prise de conscience sur les enjeux climatiques ;
2. Rendre possible les comportements plus vertueux en rendant les alternatives plus accessibles géographiquement et financièrement ;
3. Porter des politiques thématiques cohérentes entre elles, concertées avec les acteurs socio-économiques et les habitants, ayant pour fil rouge l'atténuation et l'adaptation au changement climatique





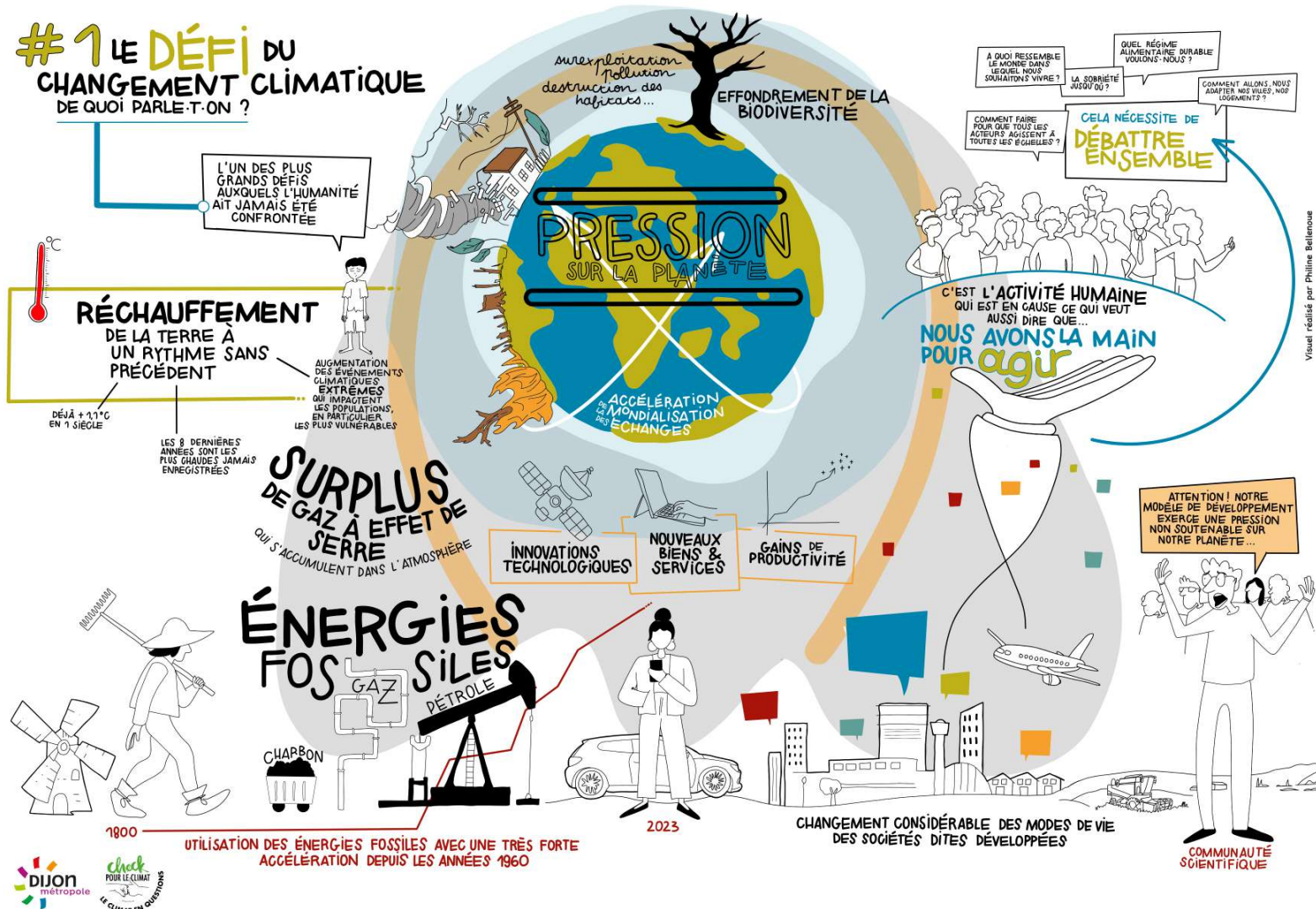
ANNEXES

a. Annexe 1 : Liste des temps forts participatifs

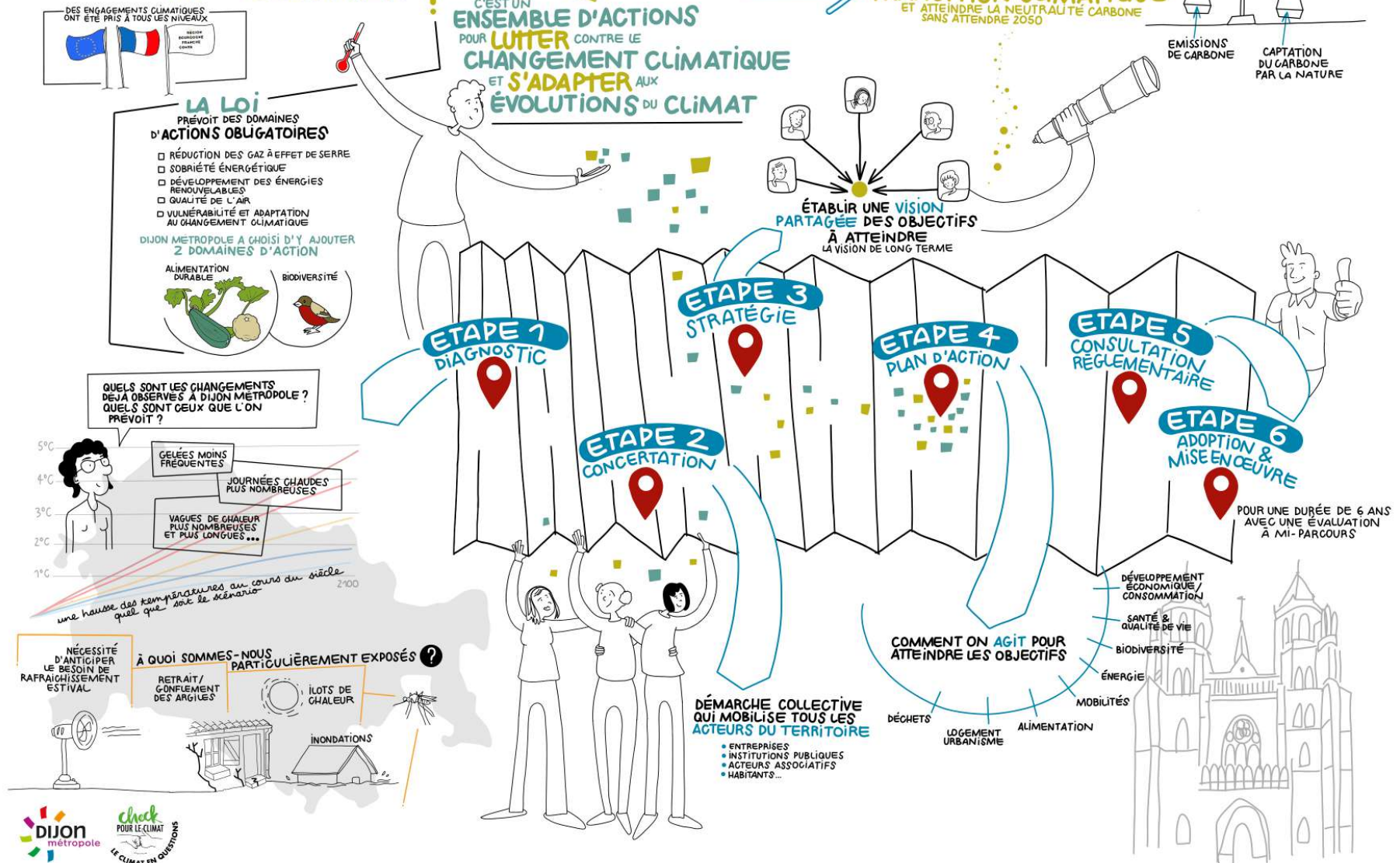
Date	Lieu	Format	Participants
25/05/23	Dijon, Jardin, de l'Arquebuse	Débat de proximité	40
09/06/23 - 11/06/23	Festival VYV	Exposition	320
24/06/23 - 06/07/23	Dijon métropole	Exposition	30
09/09/23 - 09/09/23	Dijon métropole	Exposition	60
18/09/23 - 29/09/23	Quetigny	Exposition	40
20/09/23	Quetigny	Débat de proximité	15
22/09/23	Daix	Atelier de sensibilisation	9
23/09/23	Quetigny	Atelier de sensibilisation	3
30/09/23	Chevigny-Saint-Sauveur	Atelier de sensibilisation	8
30/09/23 - 01/10/23	Chevigny-Saint-Sauveur	Exposition	8
02/10/23 - 11/10/23	Dijon métropole	Exposition	23
07/10/23	Saint-Apollinaire	Atelier de sensibilisation	9
13/10/23 - 20/10/23	Dijon, AgroSup	Exposition	100
19/10/23	Dijon, La Vapeur	Débat de proximité	15
21/10/23	Sennecey-lès-Dijon	Débat de proximité	8
21/10/23	Sennecey-lès-Dijon	Atelier de sensibilisation	13
25/10/23	Hauteville-lès-Dijon	Atelier de sensibilisation	7
25/10/23 - 30/10/23	Dijon, l'Archipel	Exposition	30
26/10/23	Dijon, l'Archipel	Atelier de sensibilisation	23
27/10/23	Dijon, l'Archipel	Débat de proximité	9
01/11/23 - 12/11/23	Dijon, Foire gastronomique	Exposition	1109
03/11/23	Corcelles-les-Monts	Atelier de sensibilisation	27
04/11/23	Perrigny-lès-Dijon	Atelier de sensibilisation	4
08/11/23 - 09/11/23	Dijon, Latitude 21	Débat de proximité	31
09/11/23	Dijon, Fontaine d'Ouche	Débat de proximité	21
13/11/23 - 17/11/23	Dijon, Maison Phare	Exposition	130
14/11/23	Neuilly-Crimolois	Débat de proximité	5
15/11/23	Dijon, Esirem	Débat de proximité	115
15/11/23	Magny-sur-Tille	Atelier de sensibilisation	8
17/11/23 - 07/12/23	Dijon, CESAM	Exposition	90
18/11/23	Talant	Atelier de sensibilisation	17
21/11/23 - 05/12/23	Chenôve	Exposition	40

22/11/23	Marsannay-la-Côte, Espace Bachelard	Débat de proximité	5
25/11/23	Longvic	Atelier de sensibilisation	15
27/11/23	Chenôve	Atelier de sensibilisation	11
29/11/23	Marsannay-la-Côte, Espace Bachelard	Atelier de sensibilisation	4
29/11/23	Dijon, CESAM	Atelier de sensibilisation	14
30/11/23	Bretenière	Atelier de sensibilisation	3
30/11/23	Dijon, CESAM	Atelier de sensibilisation	9
05/12/23	Dijon	Débat de proximité	27
05/12/23	Ouges	Atelier de sensibilisation	9
05/12/23 - 19/12/23	Sennecey-lès-Dijon	Exposition	15
07/12/23	Longvic	Débat de proximité	9
08/12/23 - 15/12/23	Talant, La Turbine	Exposition	40
12/12/23	Marsannay-la-Côte, Espace Bachelard	Atelier de sensibilisation	15
15/12/23 - 22/12/23	Dijon, DREAL	Exposition	55
08/01/24 - 17/01/24	Longvic	Exposition	40
18/01/2024	Dijon, Espace Baudelaire	Débat de proximité	18
27/01/24	Fontaine-lès-Dijon	Atelier de sensibilisation	20

b. Annexe 2 : Planches de facilitation graphique

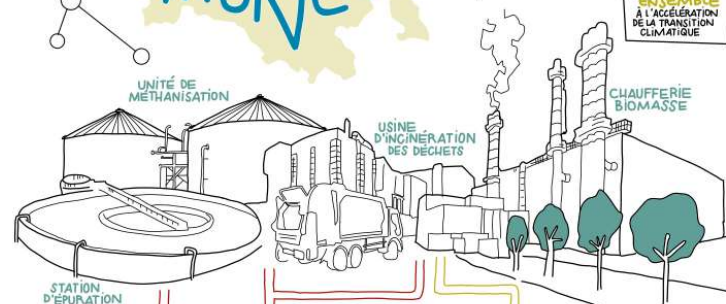


#2 QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT?



#3 LA POLITIQUE DE TRANSITION CLIMATIQUE DE LA MÉTROPOLE

EST UN AXE MAJEUR DU PROJET MÉTROPOLITAIN



CRÉER UN ENVIRONNEMENT PERMETTANT DE SE CHAUFFER SE DÉPLACER, SE NOURRIR autrement

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

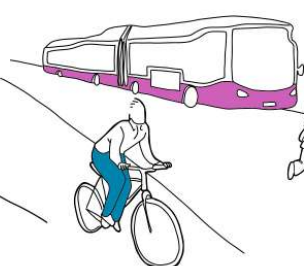


DIJON métropole

check POUR LE CLIMAT

LE CLIMAT EN QUESTION

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN



BÂTIR LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

CLIMATIQUEMENT NEUTRE
JUSTE SOCIALEMENT
AGRÉABLE À VIVRE

justice sociale & écologie

LES PROJETS DOIVENT ÊTRE COHÉRENTS ENTRE EUX
ET LES HABITANTS DOIVENT ÊTRE IMPLIQUÉS

ÉVOLUTION DES MODÈS DE VIE

ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

FONTAINE D'OUÏCHE
QUARTIER À ÉNERGIE POSITIVE

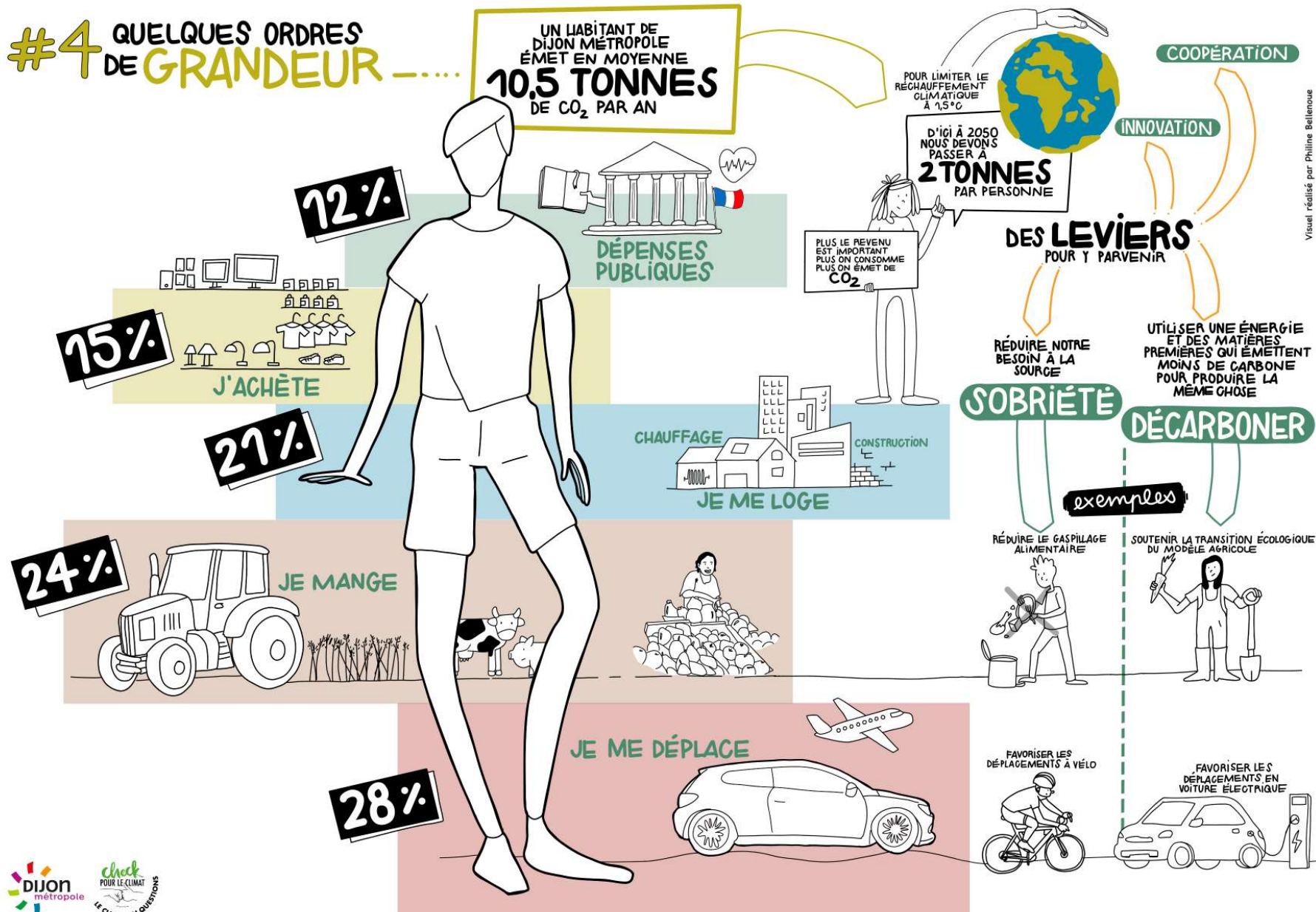
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

OFFRE ALIMENTAIRE DURABLE & LOCALE
ALLIANCE DES TERRITOIRES

TRANSITION ALIMENTAIRE



#4 QUELQUES ORDRES DE GRANDEUR.....



#5 BIODIVERSITÉ & CLIMAT

2 CRISES ENVIRONNEMENTALES QUI SONT LIÉES & QUI SE RENFORCENT L'UNE L'AUTRE

CHANGEMENT CLIMATIQUE

EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ
UNE ORIGINE COMMUNE
L'ACTIVITÉ HUMAINE
PRESIONS

LA BIODIVERSITÉ EST VITALE POUR LES HUMAINS

RESSOURCES

ALIMENTS POUR SE NOURRIR
MATIÈRES PREMIÈRES POUR CONSTRUIRE
SE CHAUFFER, SE VÊTIR

RÉGULATIONS NATURELLES

PROTECTION CONTRE LES ÉPIDÉMIES, POLLINISATION DES CULTURES, FLOTS DE FRAÎCHEUR

ESPACES DE BIEN-ÊTRE

NATURE EN VILLE

INFILTRER, DÉRACORDER LES EAUX PLUVIALES

GÉNÉRALISER LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES

DÉSIMPERMÉABILISER, LIMITER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ET L'ÉTALEMENT URBAIN

DÉVELOPPER LES JARDINS PARTAGÉS

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITÉ URBAINE



LES PRAIRIES ET LES ZONES BOISÉES FAVORISENT L'INFILTRATION DE L'EAU DANS LES SOLS

LES SOLS HUMIDES PRÉVIENNENT LES INONDATIONS (EN LIMITANT LE RUISSELEMENT) ET LES FISSURES DANS LES MAISONS (DUES AUX SOLS QUI GONFLENT PUIS SE RÉTRACTENT)

LA CHALEUR ET L'ÉNERGIE DU SOLEIL SONT ABSORBÉES PAR LES OcéANS ET LES VÉGÉTAUX

LES PRAIRIES, LES FORÊTS, LES OcéANS ABSORBENT ET RETIENNENT LE CARBONE QUE NOUS ÉMETTONS

menons une réflexion globale pour que ces 2 crises s'atténuent au lieu de s'alimenter

DIJON métropole
IDENTIFIER ET PRÉSERVER LES ESPACES DE NATURE

ENCOURAGER LA CONTRIBUTION DES HABITANTS À L'OBSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

VÉGÉTALISER LA VILLE



AUGMENTATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

COMBUSTION DES ÉNERGIES FOSSILES
ENGRAIS AZOTES
ÉLEVAGE DE RUMINANTS
CIMENTERIES...

POLLUTION

PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

DESTRUCTION & FRAGMENTATION DES HABITATS

#6 L'ÉNERGIE

ÉMISSION DE GRANDES QUANTITÉS DE
GAZ À EFFET DE SERRE
PAR COMBUSTION DE MATIÈRES FOSSILES
STOCKÉES DANS LE SOUS-SOL



100 MILLIONS
DE BARILS DE
PÉTROLE CONSOMMÉS
CHAQUE JOUR SUR
TERRE

ÉNERGIES FOSSILES

ELLES S'ÉPUISENT
ELLES SONT SOURCES DE CONFLITS
ELLES POLLUENT ET TUENT LE VIVANT
ELLES BOULEVERSENT LE CLIMAT

80%
DES BESOINS
MONDIAUX EN
ÉNERGIE
PRIMAIRE

60%
EN FRANCE CAR
LE NUCLEAIRE EST
MOINS CARBONÉ



GAZ

PÉTROLE

L'HUMANITÉ CONSOMME
DE PLUS EN PLUS D'ÉNERGIE
**DÉPENDANCE
AUX ÉNERGIES
FOSSILES**

DÉGRADATION & TRANSFORMATION DES ORGANISMES
AU FIL DES ÂGES GÉOLOGiques

NEUTRALITÉ CARBONE

TROUVER UN ÉQUILIBRE
SÉCURISÉ

PRODUCTION

TRANSITION

LE TRANSFORMER
LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE
D'UN TERRITOIRE

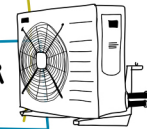
DEMANDE

les défis

DIMINUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL
DE NOTRE PRODUCTION & DE NOS USAGES

PASSER D'UNE ÉNERGIE DISPONIBLE
& FACILE À UTILISER À UNE ÉNERGIE
DIFFICILE À PRODUIRE & À STOCKER

DÉCARBONER
LES USAGES



COOPÉRER
PARTAGER POUR
REDUIRE NOS
CONSOMMATIONS

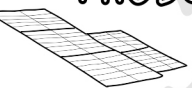


AUGMENTER
LA PRODUCTION
D'ÉNERGIES
DÉCARBONÉES

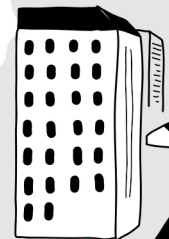
CHOIX NATIONAUX
ET CARACTÉRISTIQUES
LOCALES

ACCOMPAGNER LA
BAISSE DE LA DEMANDE
PAR LA SOBRIÉTÉ

le schéma directeur
des énergies de
PRODUCTION **DIJON** **CONSOMMATION**
métropole



PRODUIRE PLUS
D'ÉNERGIE
ÉLECTRIQUE
LOCALEMENT



PRODUIRE DE
L'ÉNERGIE THERMIQUE
DÉCARBONÉE

PRODUIRE DU GAZ
DÉCARBONÉ



DIMINUER LA CONSOMMATION
D'ÉNERGIE PAR LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS,
LE REPORT VERS DES MODES
ACTIFS DE TRANSPORT

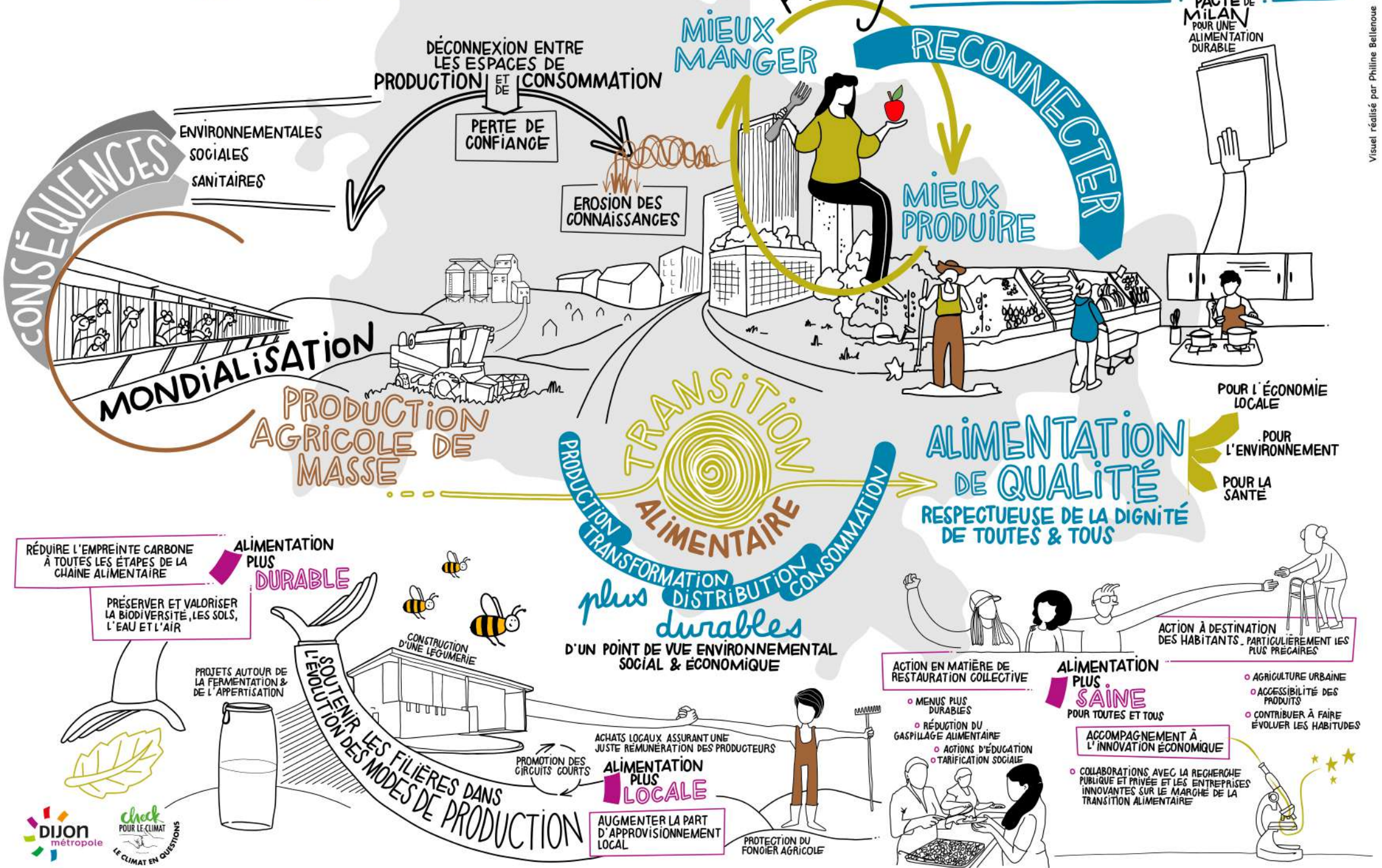


ACCOMPAGNER
L'ÉLECTRIFICATION
DES USAGES



#7 ALIMENTATION

Dijon métropole
"ce que nous mangeons change le territoire où nous vivons"



#8 LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

UN DES PREMIERS MARQUEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



VARIABILITÉ DES PRÉCIPITATIONS

PLUS DE VAPEUR D'EAU DANS L'ATMOSPHÈRE

ÉVAPOTRANSPIRATION

L'EAU NE TOMBE PLUS LÀ OÙ ON EN A BESOIN

FONTE DES GLACIERS

RISQUES TERRESTRES

PHÉNOMÈNES EXTRÊMES PLUS FRÉQUENTS & PLUS VIOLENTS

PLUIES VIOLENTES ET INONDATIONS

LONGUES PÉRIODES DE SÈCHÈRESSE

REGUL DU TRAIT DE CÔTE ET RISQUE DE SUBMERSION

46% DE L'EAU QUI TOMBE SUR LE TERRITOIRE PART EN QUELQUES HEURES DANS LES RÉSEAUX ET LES FOSSÉS
77 MILLIONS DE M³/AN

RETENIR L'EAU POUR LA RENDRE RENOUVELABLE

NAPPES SOUTERRAINES

NOURRIR LA VÉGÉTATION LES SOLS ET LES NAPPES

REMETTRE L'EAU AU CENTRE DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DES USAGES

ORGANISER LA SOBRIÉTÉ DES USAGES

OPTIMISER LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE

ORGANISER UN PARTAGE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

S'ADAPTER AUX RISQUES

CONNAÎTRE SON TERRITOIRE

CHARTRE SUR LA PROTECTION DE L'EAU ET LE PARTAGE 2022

DIJON métropole

LIMITER LE PLUS POSSIBLE LES PRÉLÈVEMENTS ET LES CONSOMMATIONS

sobriété

INVESTISSEMENT DANS DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS

ENTRETIEN DES RÉSEAUX POUR ÉVITER LES FUITES

organiser la ressource locale

DÉSIMPERMÉABILISER QUAND C'EST POSSIBLE

FAVORISER L'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES

METTRE L'EAU RECUEILLIE À DISPOSITION DE CEUX QUI EN ONT BESOIN

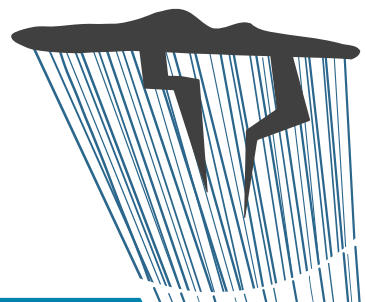
ORGANISER LE RECUEIL DE L'EAU LÀ OÙ ON PLANTE

LE SOL EST UNE RESSOURCE NON RENOUVELABLE À L'ÉCHELLE DE LA VIE HUMAINE
 IL SUBIT DIFFÉRENTES PRESSIONS :
 SUREXPLOITATION DES RESSOURCES
 POLLUTIONS
 CHANGEMENT CLIMATIQUE

#9 LES SOLS

MIEUX CONNAÎTRE LES SOLS
 POUR MIEUX LES PRÉSERVER

ACCROISSEMENT DES PHÉNOMÈNES PLUVIOMÉTRIQUES EXTRÊMES



L'AUGMENTATION DU NIVEAU DES MERS MENACE LES SOLS CÔTIERS

VARIABILITÉ DES PRÉCIPITATIONS

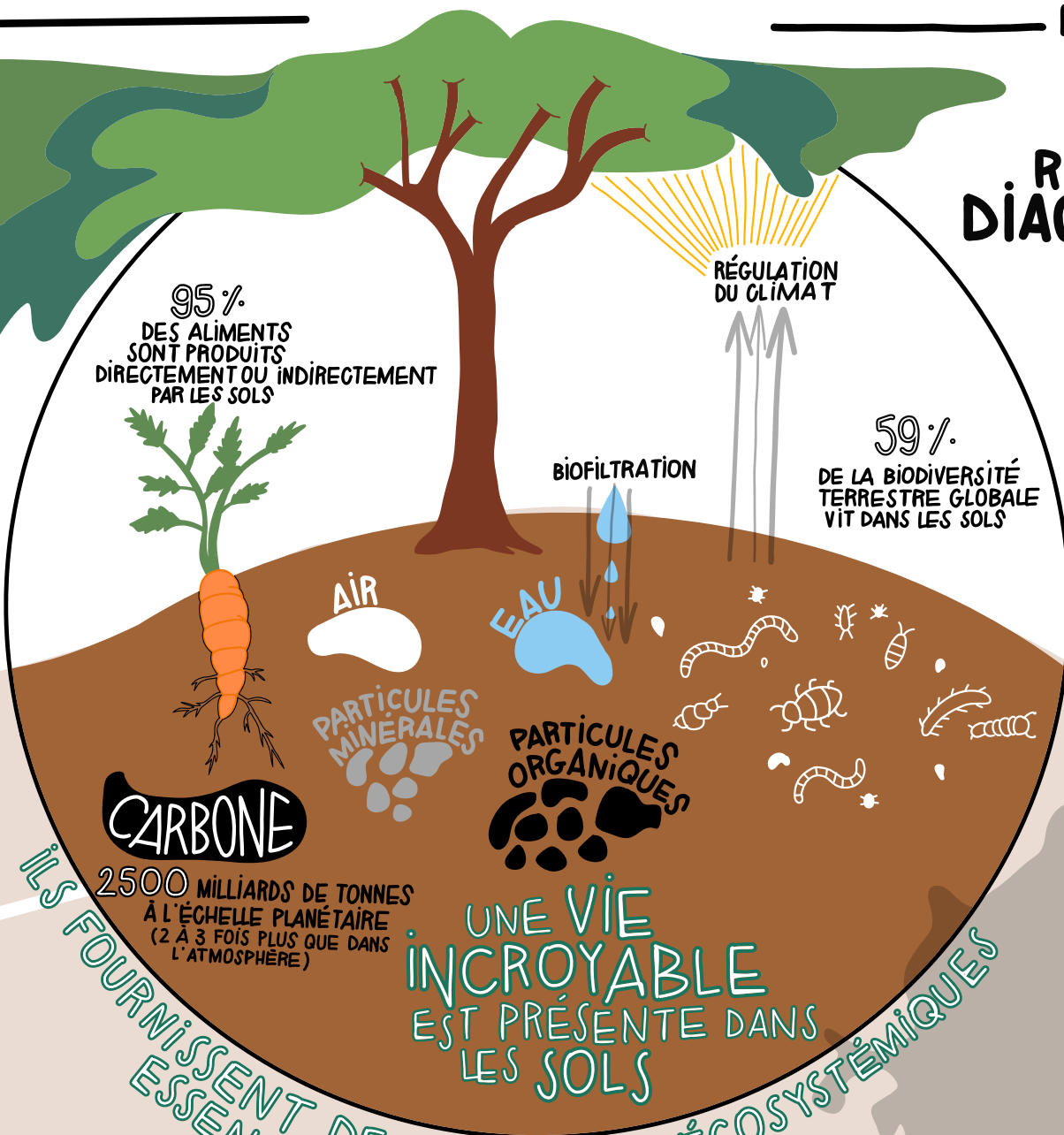
ROLE "RÉGULATEUR" DES SOLS



ACCÉLÉRATION DES PERTES EN SOL ET AUGMENTATION DE L'OCURENCE DE GOULÉES D'EAU BOUEUSE



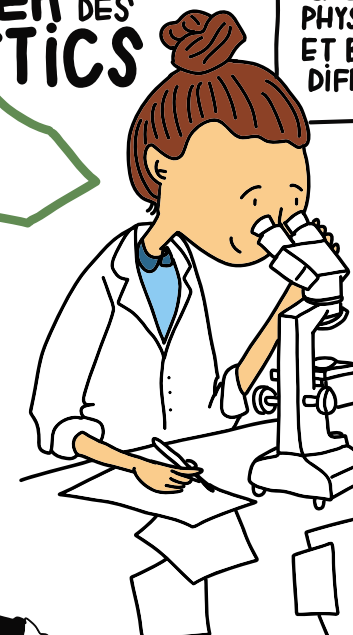
IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ



RÉALISER DES DIAGNOSTICS

QUELLE QUALITÉ PHYSIQUE, CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE DES DIFFÉRENTS SOLS ?

QUEL IMPACT DES USAGES ET DES MODES DE GESTION ?



PREMIÈRE MONDIALE À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

ProDij
DIJON
 métropole

50 INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES
 3000 KM²
 600 SITES

URBAIN
 PÉRI-URBAIN
 RURAL

TOUS ACTEURS

CITOYENS - PROFESSIONNELS - POUVOIRS PUBLICS



ECOSYSTÈME COMPLEXE

SOURCE DE SERVICES ESSENTIELS POUR LES HUMAINS

RECONNAÎTRE LE SOL À SA juste valeur

BIODIVERSITÉ IMMENSE

AMÉNAGER EN FONCTION DE LA QUALITÉ DES SOLS EN PLACE

LIMITER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS



DÉVELOPPER L'AGROÉCOLOGIE

MOINS TRAVAILLER LE SOL

COUVRIR LES SOLS

FAVORISER LE RETOUR À LA TERRE DES MATIÈRES ORGANIQUES



d. Annexe 4 : Résultats du questionnaire en ligne



LE CLIMAT EN QUESTIONS

Dijon métropole adapte son plan climat

Résultats du questionnaire en ligne



metropole-dijon.fr



SOMMAIRE

Contexte

Participation

Analyse des
résultats

Suites



Contexte



- Depuis le 23 mars 2023, Dijon métropole est engagée dans la révision de son Plan Climat afin d'actualiser et de renforcer la stratégie de la métropole pour s'adapter et lutter contre le changement climatique.
- Une concertation préalable avec les habitants s'est tenue de septembre à décembre 2023.
- Parmi les outils déployés, un questionnaire en ligne a été diffusé sur différents canaux de Dijon métropole du 26 septembre au 31 décembre 2023.
- Ce questionnaire visait en particulier à mieux comprendre les perceptions des habitants sur les possibilités et les freins à l'adoption de comportements plus durables du point de vue des enjeux climatiques.
- Les résultats issus du questionnaire en ligne et des autres outils participatifs ont vocation à nourrir les réflexions et ajuster le plan climat.



Participation



1139 personnes ont répondu au questionnaire en ligne

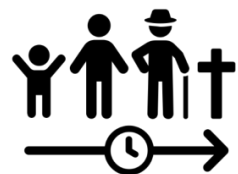


62% de femmes et **38%** d'hommes



78,8% des répondants habitent à Dijon, **17,9%** dans une autre commune de Dijon métropole et **3,3%** en dehors de Dijon métropole.

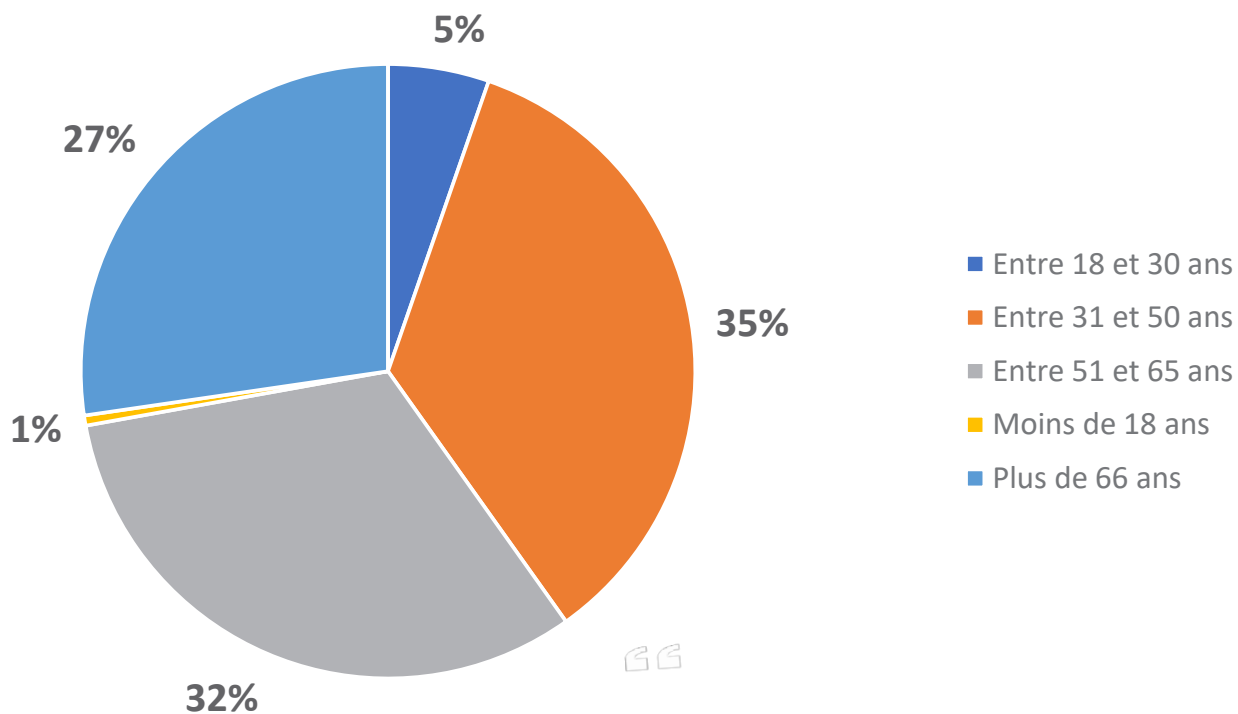




Une **très faible participation de jeunes** et une répartition équilibrée sur les autres tranches d'âges.

“ Participation ”

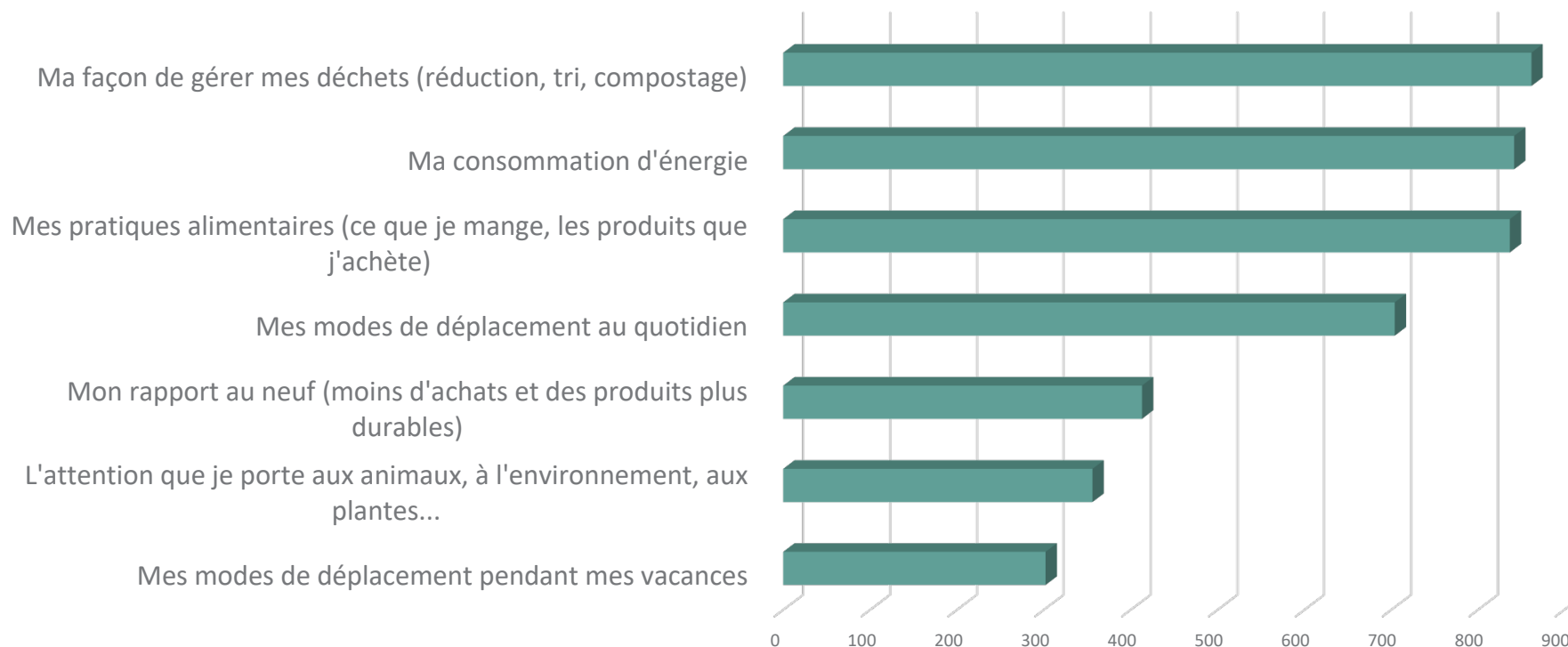
Répartition des répondants par tranche d'âge



Analyse des résultats

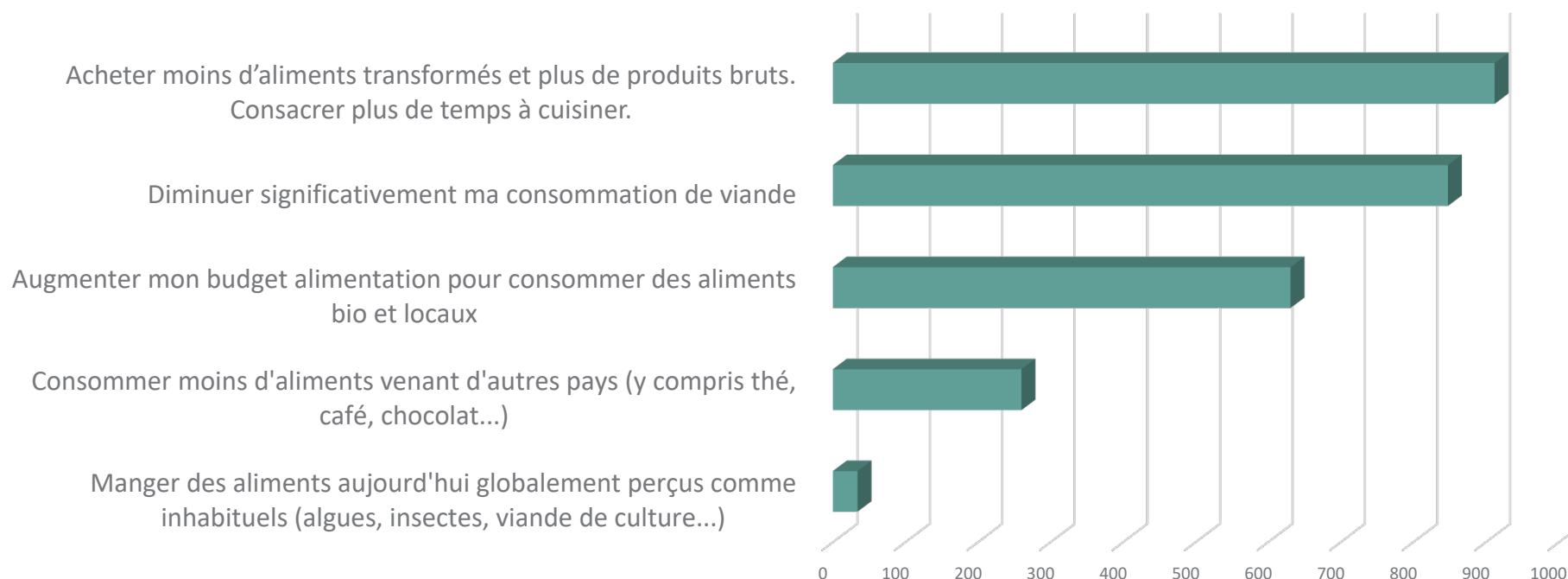
Les pratiques des participants ayant le plus évolué pour des raisons environnementales ces dernières années sont la **gestion des déchets**, la **consommation d'énergie** et les **pratiques alimentaires**

Q.1 Qu'avez-vous changé ces dernières années pour des raisons environnementales ?



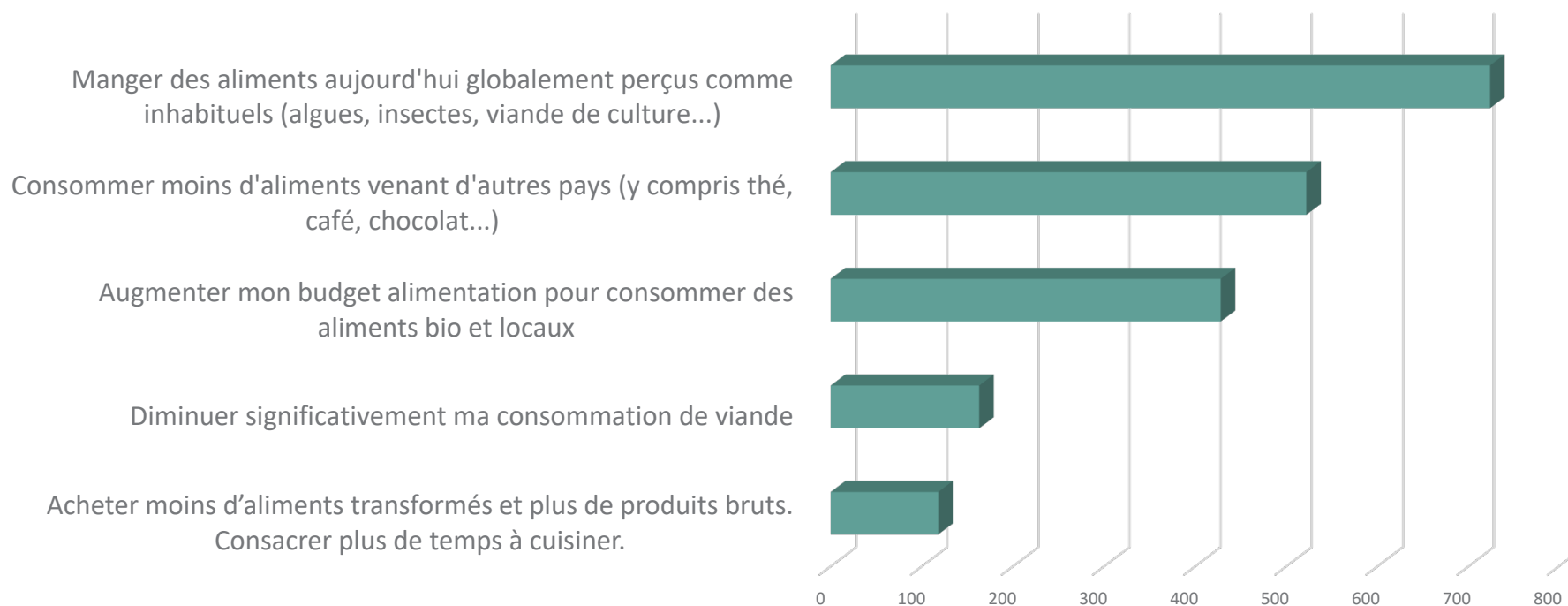
Cuisiner plus et diminuer la consommation de viande sont les évolutions de pratiques alimentaires qui semblent le plus accessibles pour les participants

Q.2 Parmi ces différentes pratiques qui concernent l'alimentation, quelles sont celles que vous pourriez adopter ou que vous adoptez déjà ?



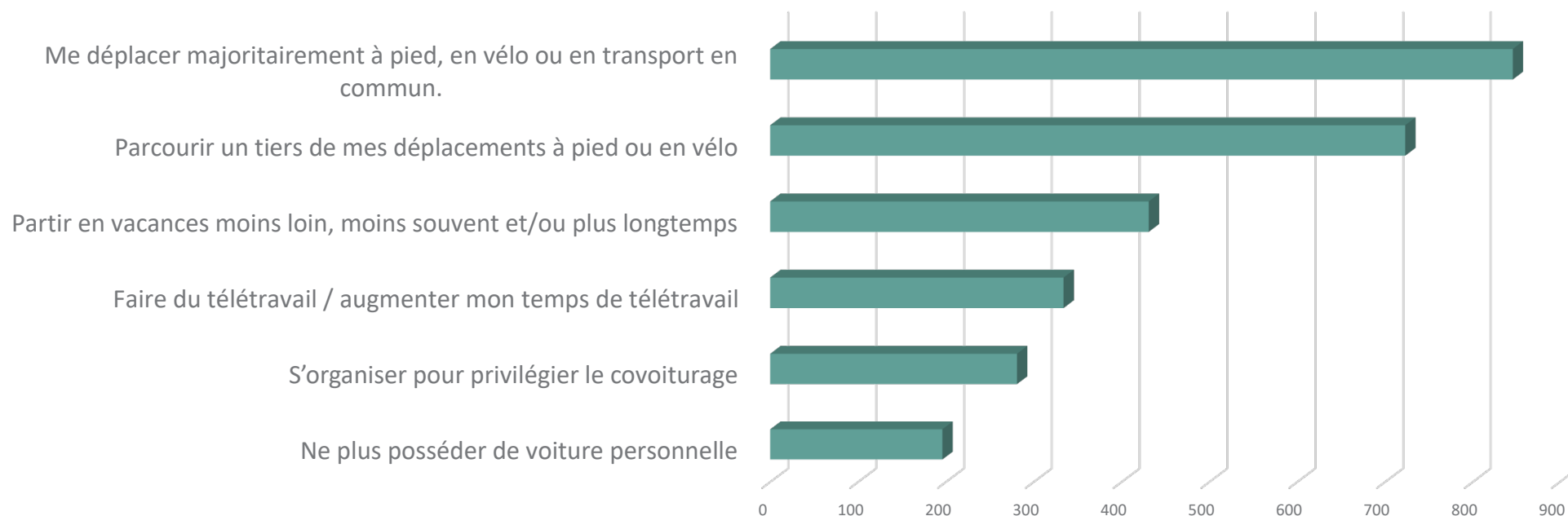
Consommer des aliments inhabituels ou moins d'aliments venant d'autres pays sont en revanche des pratiques perçues comme **difficiles à adopter**

Q.3 Quelles sont celles qui vous semblent les plus difficiles à adopter ?



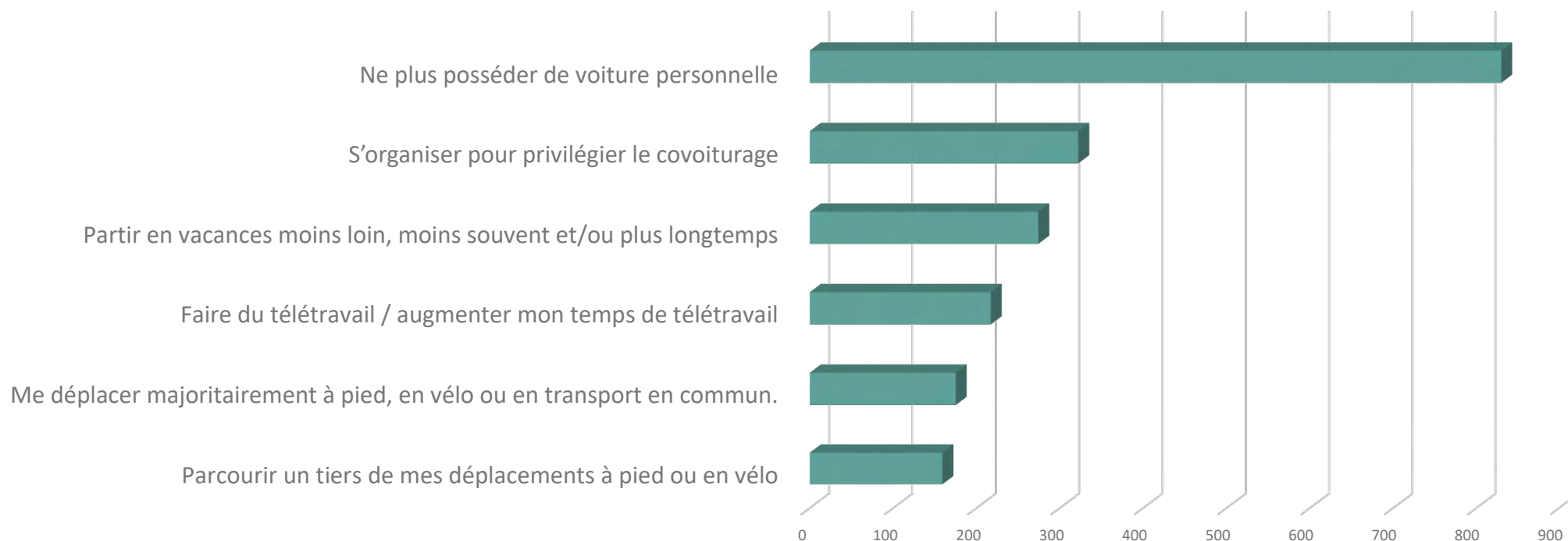
Se déplacer davantage à pied, à vélo ou en transports en commun sont les pratiques en termes de mobilité qui semblent le plus accessibles pour les participants

Q.4 Parmi ces différentes pratiques qui concernent la mobilité, quelles sont celles que vous pourriez adopter ou que vous adoptez déjà ?



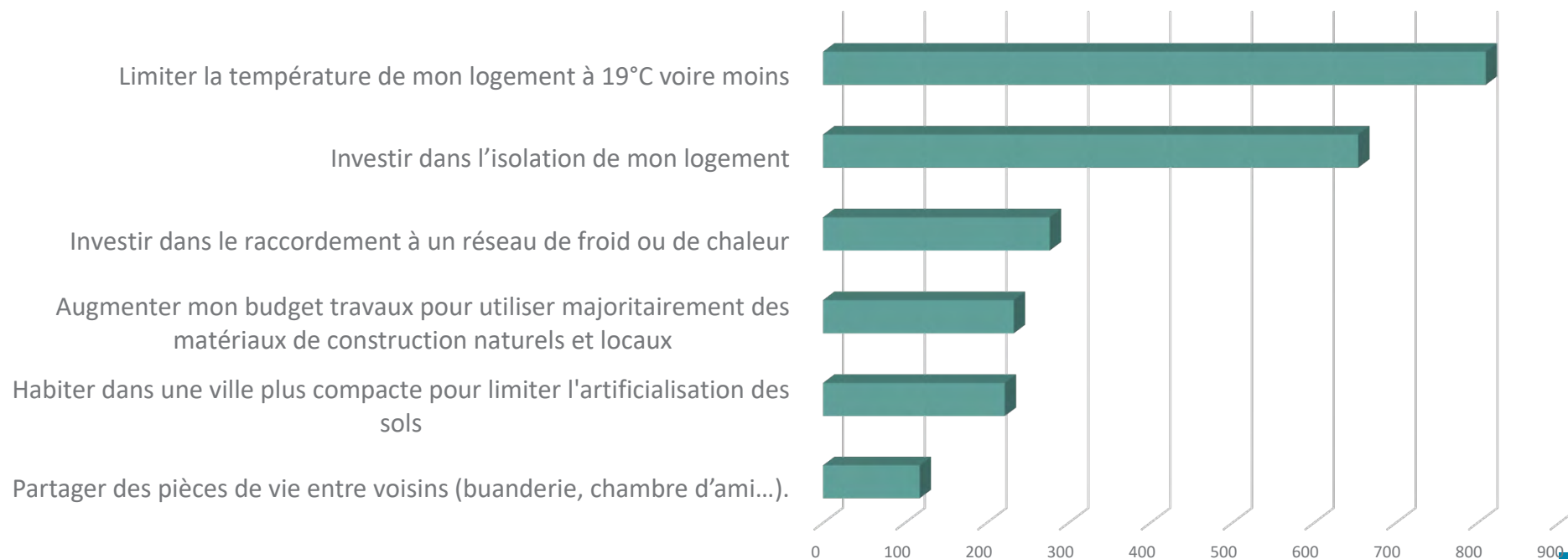
Ne plus posséder de voiture personnelle ressort nettement comme une pratique difficile à adopter en matière de mobilité

Q.5 Quelles sont celles qui vous semblent les plus difficiles à adopter?



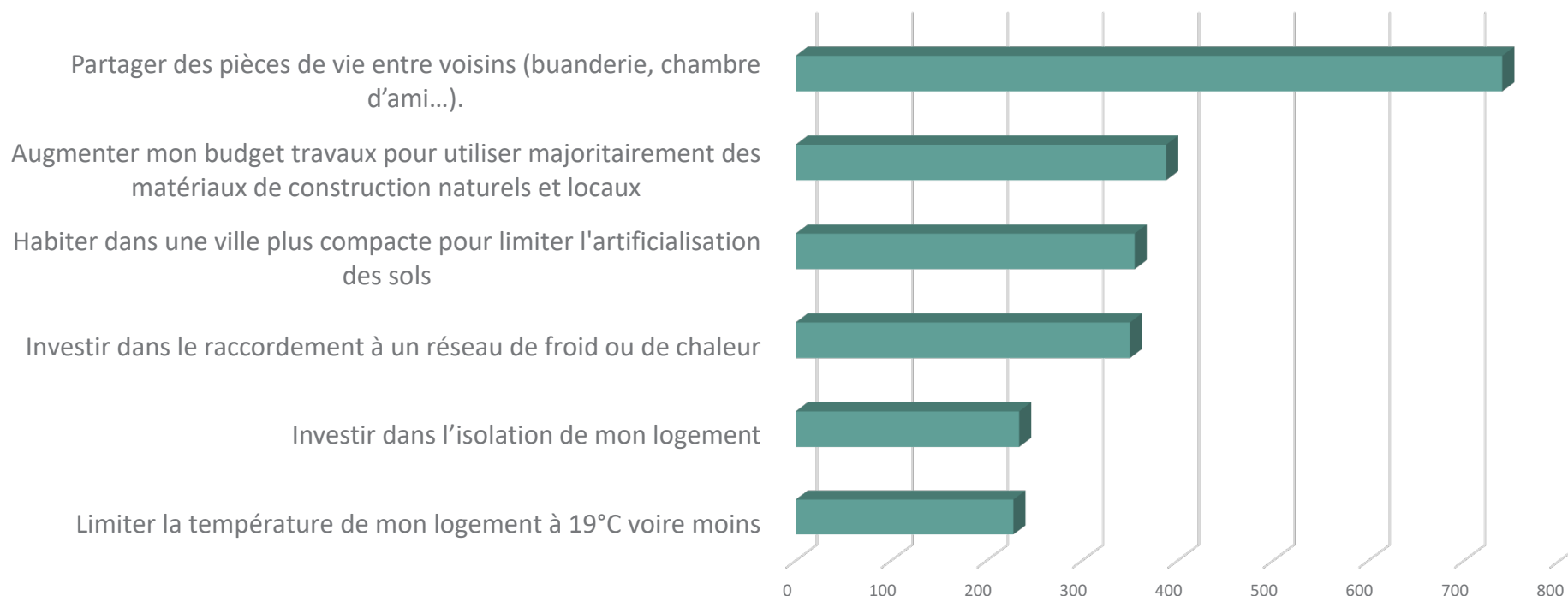
Limiter la température à 19°C voire moins et investir dans l'isolation du logement sont perçues comme les pratiques **les plus accessibles** en matière de **logement**

Q.6 Parmi ces différentes pratiques qui concernent le logement, quelles sont celles que vous pourriez adopter ou que vous adoptez déjà ?



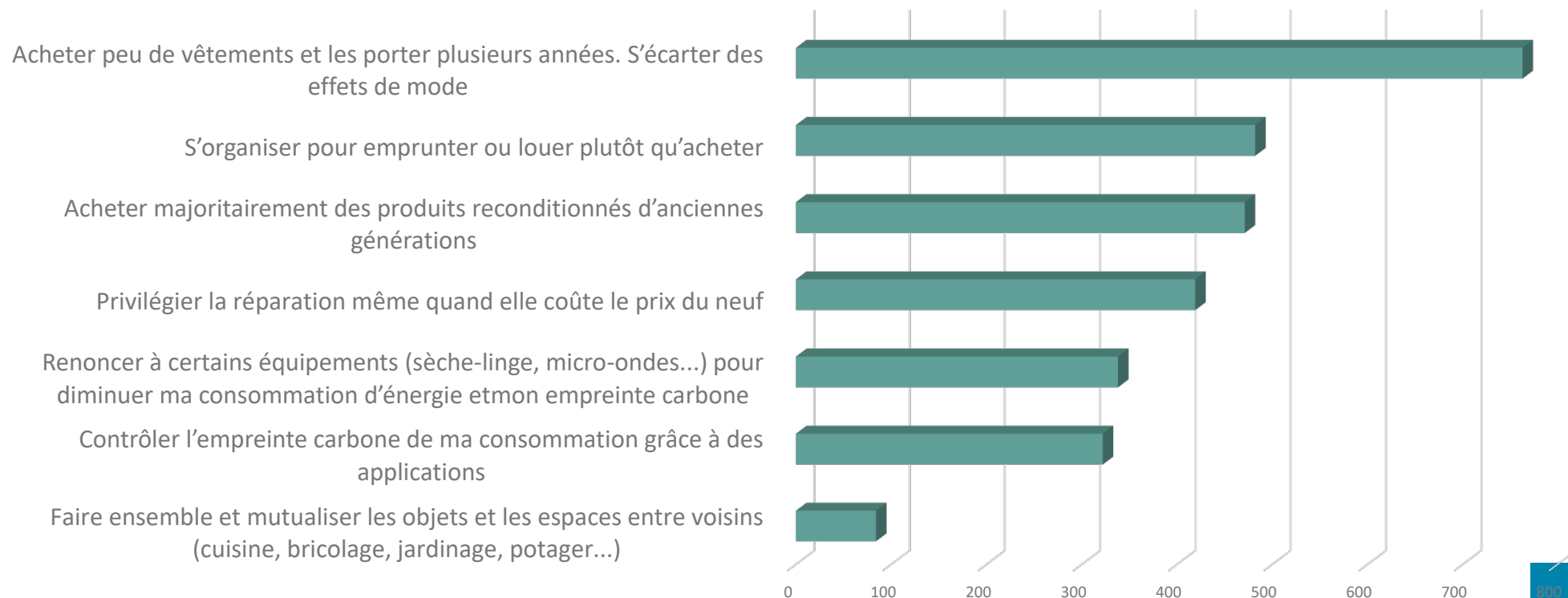
Partager des pièces de vie entre voisins ressort nettement comme une pratique **difficile à adopter** en matière de **logement**

Q.7 Quelles sont celles qui vous semblent les plus difficiles à adopter ?



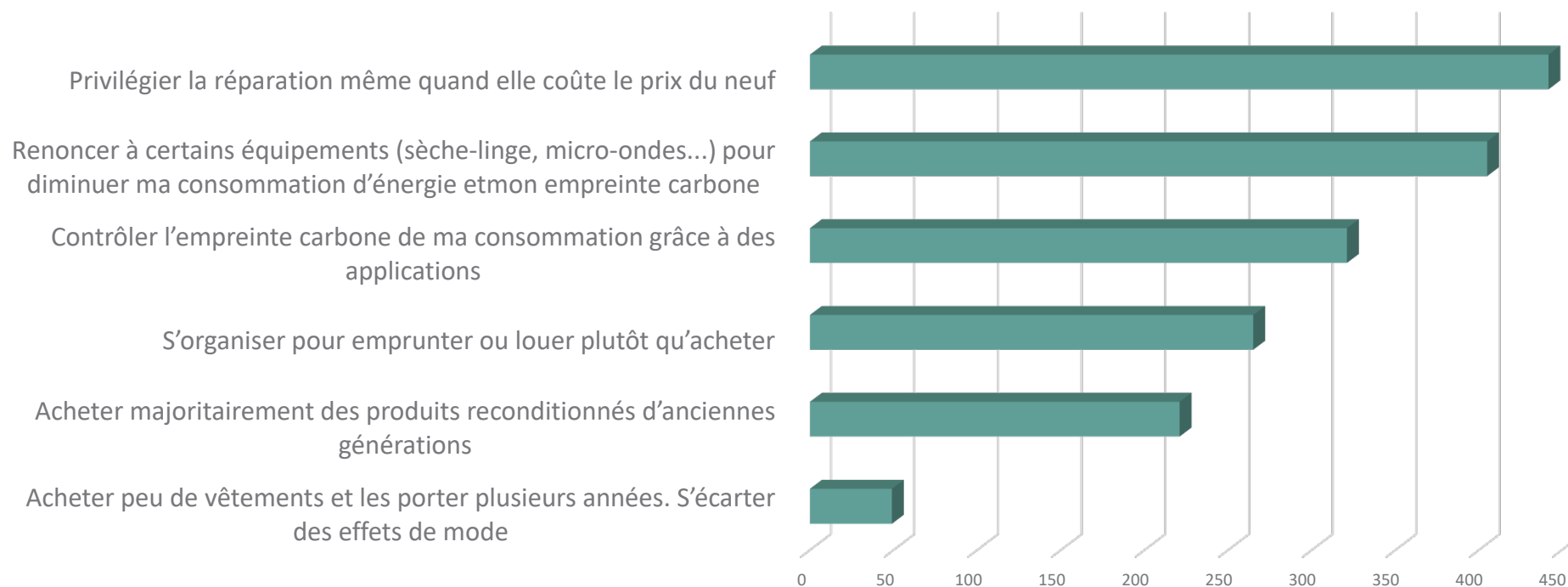
Acheter peu de vêtements, privilégier l'emprunt ou la location et acheter majoritairement des produits reconditionnés sont des pratiques de consommation qui **semblent les plus accessibles** aux yeux des participants

Q.8 Parmi ces différentes pratiques de consommation, quelles sont celles que vous pourriez adopter ou que vous adoptez déjà ?



Privilégier la réparation même quand elle coûte le prix du neuf et **faire ensemble et mutualiser les espaces et les objets entre voisins** sont en revanche perçues comme **des pratiques difficiles à adopter**

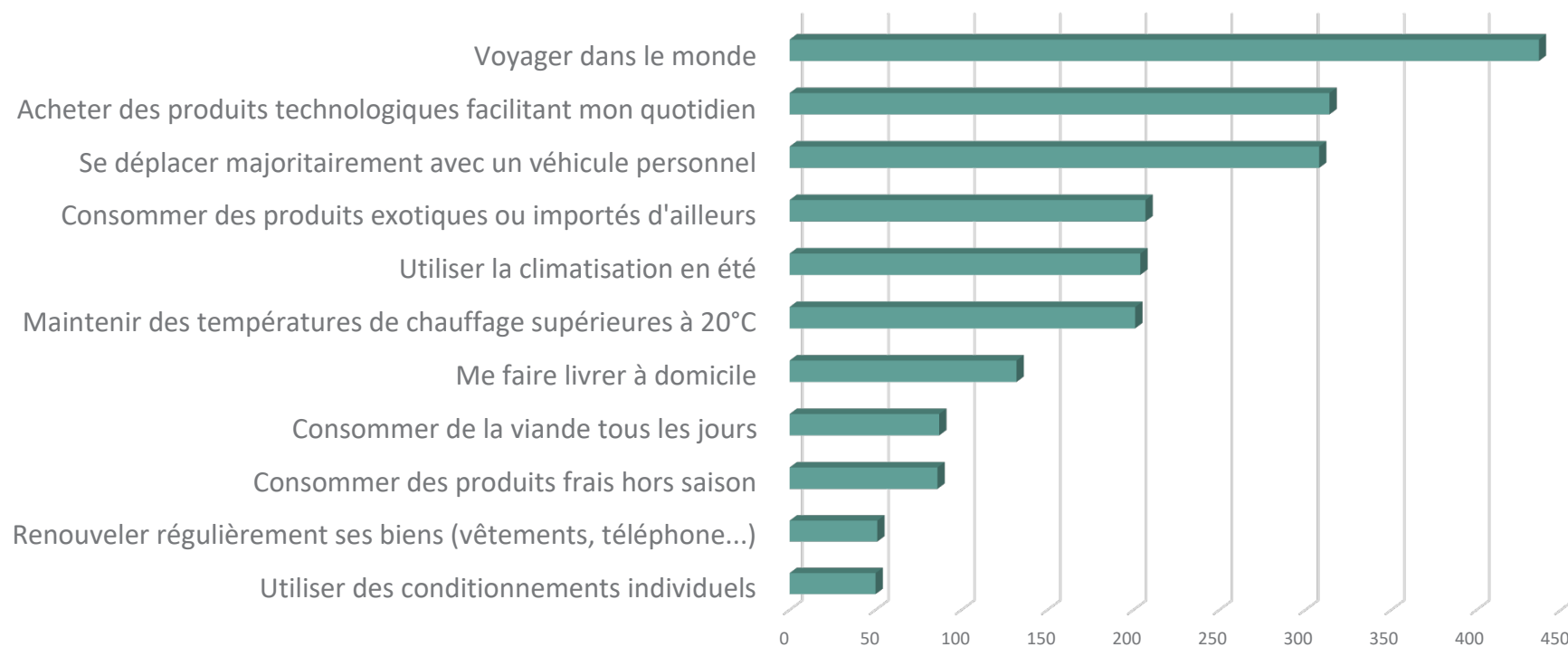
Q.9 Quelles sont celles qui vous semblent les plus difficiles à adopter ?



**Il est à signaler une erreur dans la formulation de cette question (absence de l'item « Faire ensemble et mutualiser les objets et les espaces entre voisins (cuisine, bricolage, jardinage, potager...) » précédemment mentionné)*

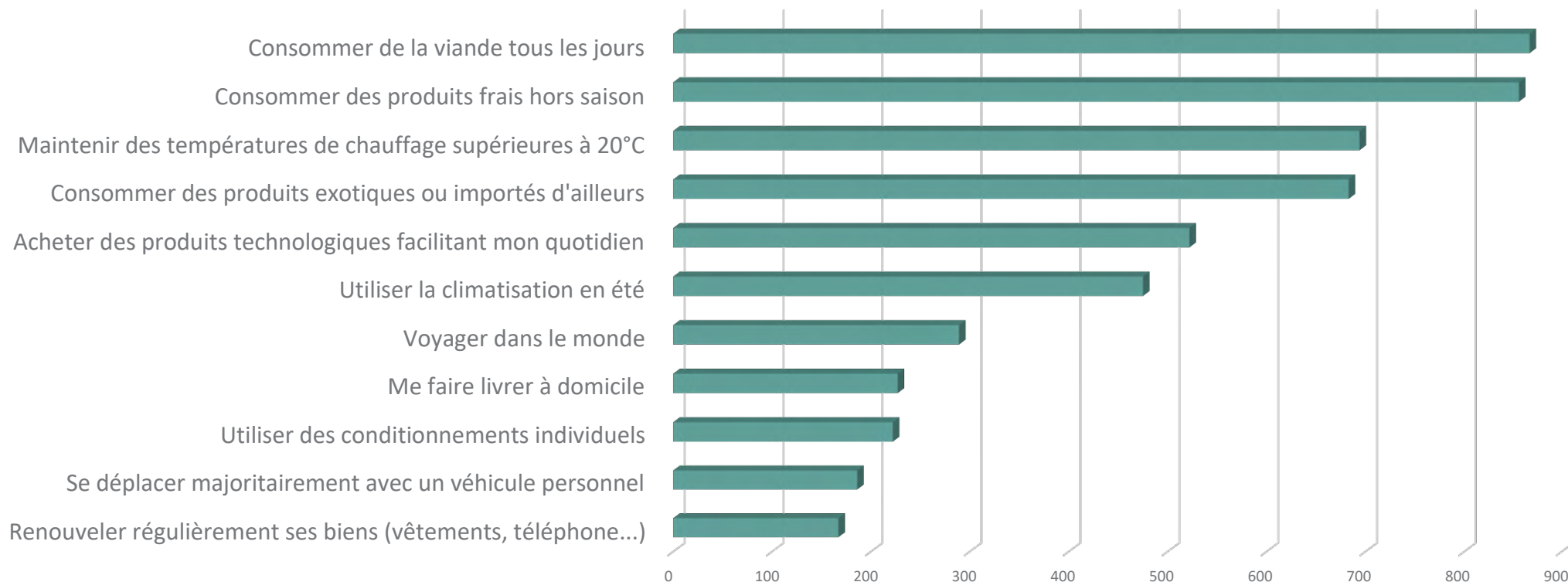
Voyager dans le monde, disposer de produits technologiques qui facilitent le quotidien et d'un véhicule personnel sont les pratiques auxquelles les participants se déclarent être **le plus attachés**

Q.10 Globalement, quelles sont les pratiques auxquelles vous tenez particulièrement et que vous souhaiteriez pouvoir préserver ?



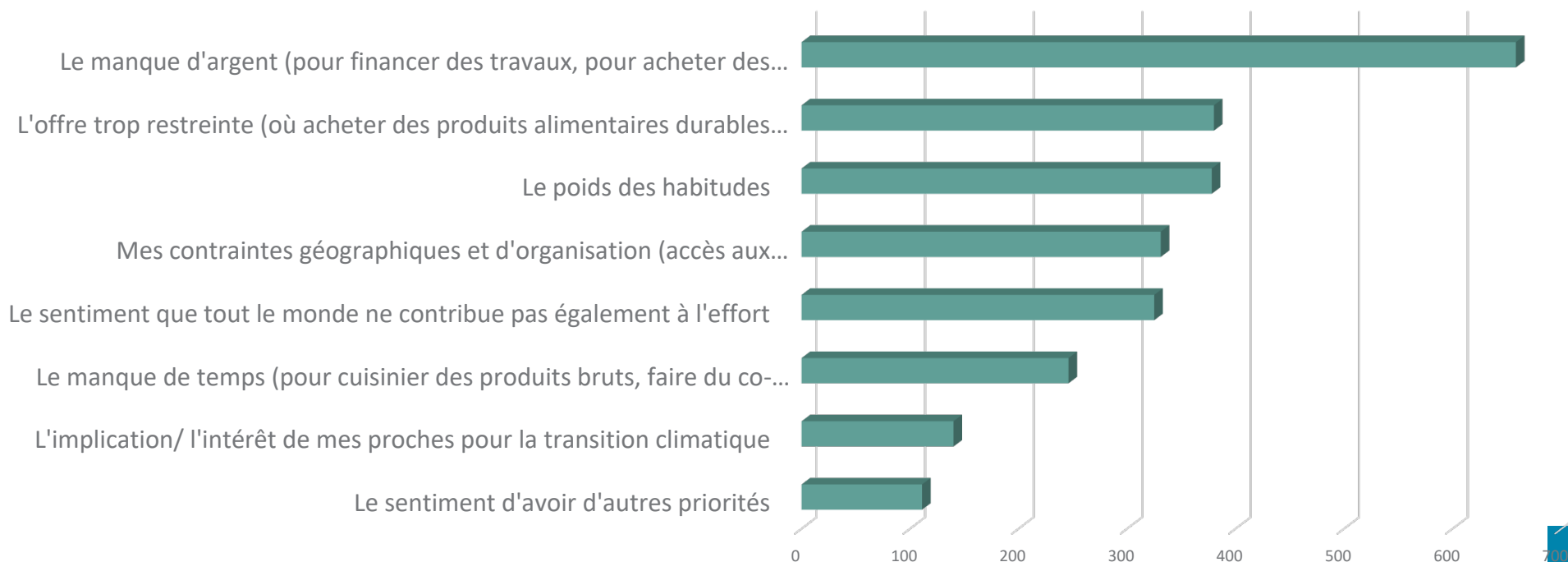
Consommer de la viande tous les jours et des produits frais hors saison figurent parmi les pratiques auxquelles les participants seraient le plus disposés à renoncer

Q.11 Quelles sont celles auxquelles vous seriez prêt à renoncer ?



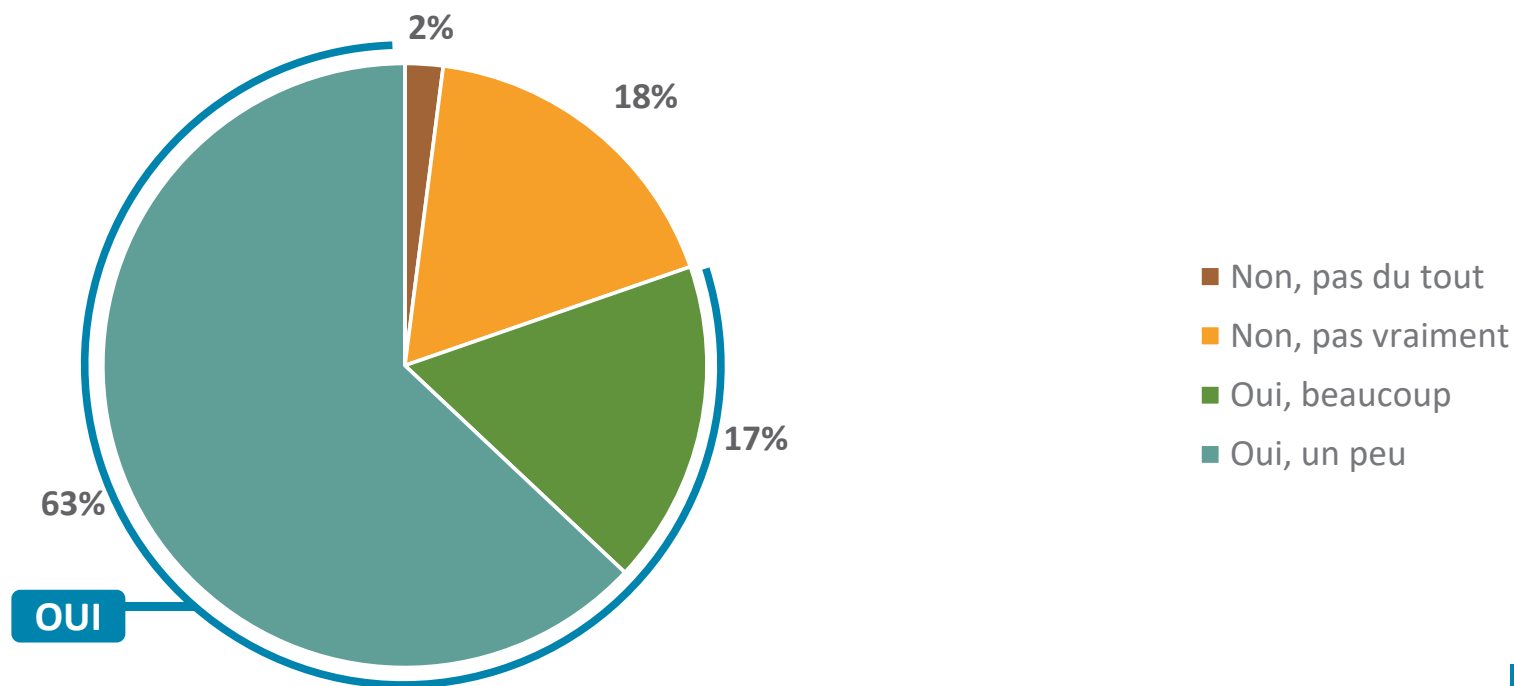
Le manque d'argent (pour financer des travaux, pour acheter des produits plus durables...) ressort nettement comme le **frein perçu comme le plus important à l'adoption de comportements plus vertueux**, du point de vue environnemental

Q. 12 Quels sont à votre niveau les trois obstacles les plus importants à l'adoption de comportements plus vertueux du point de vue environnemental ?



Globalement, **80% des répondants** estiment **avoir de la marge de manœuvre** pour **adopter des pratiques permettant de diminuer leur impact environnemental**

Q. 13 Globalement, avez-vous le sentiment d'avoir de la marge de manœuvre pour adopter des pratiques permettant de diminuer votre impact environnemental ?



Commentaires libres

Les participants ont notamment émis des propositions en matière de :

- **Végétalisation** en milieu urbain
- Limitation de **l'artificialisation des sols**
- Développement des **transports en communs**
- Développement et amélioration du **réseau des pistes cyclables**
- Gestion des **déchets** (compostage notamment)
- **Sensibilisation** et accompagnement des habitants
- **Participation citoyenne**

ETC.



Suites



Les résultats de cette consultation sont intégrés au livre blanc de la concertation sur le plan climat

Les prochaines étapes à la suite de la concertation sont la stabilisation de l'adaptation de la stratégie et la définition d'un plan d'actions.

Le projet de plan climat sera soumis à consultation par voie électronique (dernier trimestre de l'année 2024)



e. Annexe 5 : Infographie générale de l'exposition Demain la Vi(II)e



Exposition

« Demain la vi(II)e »

Territoire métropolitain
De Juin à Décembre
2023

● 2548 participants ●

CE QUI A LE PLUS CHANGÉ POUR VOUS

Mes pratiques
alimentaires.

Ma façon de gérer **mes déchets.**

CE QUI A LE MOINS CHANGÉ POUR VOUS

Mes **modes de déplacement** au quotidien ou pendant mes vacances.

Mon **rapport au neuf.**

CE QUE VOUS AVEZ FAIT, CE QUE VOUS ÊTES PRÊTS OU PAS PRÊTS À CHANGER DANS VOS PRATIQUES DE TOUS LES JOURS

FACILES À ADOPTER POUR VOUS

Parcourir un tiers de mes **déplacements à pied ou en vélo.**

Privilégier la longévité de mes achats plutôt que le prix.

Investir dans l'isolation de mon logement.

DIFFICILES À ADOPTER POUR VOUS

Partager des pièces de vie entre voisins.

Ne plus posséder de **véhicule personnel.**

Vivre dans un **logement piloté par l'intelligence artificielle.**

PRÊTS À RENONCER

Renouveler régulièrement ses biens.

Utiliser des **conditionnements individuels.**

Consommer des **produits hors saison.**

CONSERVER LE PLUS

Voyager dans le monde.

Consommer des produits exotiques ou importés d'ailleurs.

Se déplacer majoritairement avec des **véhicules personnels.**

PARTAGÉS ENTRE DIFFICILES ET FACILES À METTRE EN ŒUVRE

Partir en vacances moins loin, moins souvent et/ou plus longtemps.

Privilégier la réparation même quand elle coûte le prix du neuf.

Contrôler l'empreinte carbone de ma consommation grâce à des applications.

Exposition « Demain la vi(II)e »

Territoire métropolitain • De Juin à Décembre 2023 •

2548 participants

LES MESURES COLLECTIVES LES PLUS SOUTENUES



Investir massivement sur le **développement des transports en commun et des pistes cyclables**.



Obliger la restauration collective publique à proposer **plus de menus végétariens**, bio, locaux et de saison.

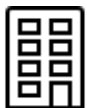


Accompagner financièrement la **transition du modèle agricole**.

LES MESURES COLLECTIVES LES MOINS SOUTENUES



Abaisser la vitesse limite sur l'autoroute à 110km/h.



Densifier les villes en **limitant l'habitat pavillonnaire** au profit d'immeubles collectifs.



Obliger les propriétaires à rénover et à isoler les logements lors d'une vente ou d'une location.

L'ADEME soumet au débat quatre chemins "types" cohérents pour atteindre la neutralité carbone en 2050 qui correspondent à des choix de société différents.

LE SCÉNARIO LE PLUS SOUHAITABLE POUR VOUS

→ Coopérations territoriales

La société se transforme dans le cadre d'une gouvernance partagée.

LE SCÉNARIO LE PLUS PROBABLE SELON VOUS

→ Technologies vertes

L'innovation est mise au service de systèmes énergétiques décarbonés.



Concertation des acteurs territoriaux sur le plan climat

Livre blanc de la concertation

1. Concertations des acteurs territoriaux réalisées par BL évolution dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial de Dijon Métropole

a. Contexte des concertations des acteurs territoriaux

La stratégie territoriale du PCAET est une étape et un document réglementaires, au sens du décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 :

« La stratégie territoriale identifie les priorités et les objectifs de la collectivité ou de l'établissement public, ainsi que les conséquences en matière socio-économique, prenant notamment en compte le coût de l'action et celui d'une éventuelle inaction.

Les objectifs stratégiques et opérationnels portent au moins sur les domaines suivants :

1° Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;

2° Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments ;

3° Maîtrise de la consommation d'énergie finale ;

4° Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;

5° Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;

6° Productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires ;

7° Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;

8° Evolution coordonnée des réseaux énergétiques ;

9° Adaptation au changement climatique. »

En plus de ces domaines, Dijon Métropole a fait le choix d'englober aussi les enjeux biodiversité, sociaux et d'économie circulaire qui ne sont pas explicitement obligatoires à intégrer.

Pour faire émerger des objectifs stratégiques et opérationnels, des ateliers de concertation ont été réalisés en 2023 et 2024.

Au total, ce sont 12 ateliers de concertation qui ont été réalisés et animés par BL évolution, le cabinet de conseil en transition écologique qui accompagne la métropole dans l'élaboration de son PCAET :

- 10 octobre 2023 : Atelier « Nouvelles Energies »
- 11 octobre 2023 : Atelier « Bâtiments et Urbanisme »
- 19 octobre 2023 : Atelier « Mobilités et Déplacements »
- 25 janvier 2024 : Atelier « Economie circulaire et ressources »
- 26 janvier 2024 : Atelier « Alimentation, Biodiversité et Adaptation » et Atelier « Qualité de l'air, qualité de vie et santé »
- 22 mai 2024 : Atelier « Mobilités et Déplacements » et Atelier « Qualité de l'air, qualité de vie et santé »
- 23 mai 2024 : Atelier « Bâtiments et Urbanisme »
- 29 mai 2024 : Atelier « Economie circulaire et ressources » et Atelier « Nouvelles Energies »
- 31 mai 2024 : « Alimentation, Biodiversité et Adaptation »

Les Ateliers « Nouvelles Energies » « Bâtiments et Urbanisme » et « Mobilités et Déplacements » correspondent aux domaines réglementaires d'un PCAET. Ces ateliers de concertation ont été réalisés dans le cadre du projet « EUCityCalc », auquel participe Dijon métropole, dans une logique de mutualisation. EUCityCalc est un outil de modélisation de trajectoires énergie-climats qui simule les impacts liés à la mise en place de mesures et d'actions sectorielles (Bâtiments, Mobilités, Agriculture, Industrie). Ainsi, l'ensemble des données et informations issues de ces ateliers ont alimenté le PCAET mais également ce projet européen.

Dijon Métropole a également fait le choix d'organiser des ateliers de concertation pour les domaines supplémentaires sur lesquels elle souhaite s'engager pour ce PCAET : la problématique de la consommation de ressources matérielles, l'alimentation, la biodiversité, la santé et la qualité de vie des habitants. L'atelier dédié à l'adaptation au changement climatique était travaillé en même temps que celui de l'alimentation et la biodiversité.

Les participants à ces ateliers étaient des acteurs territoriaux concernés ou intéressés largement par ces domaines ayant manifesté leur intérêt à participer suite à la proposition du territoire.

Les profils des participants étaient multiples : entreprises, élus communautaires et élus communaux, associations, agents d'administration de la métropole ou des communes de la métropole, représentants et agents techniques de services déconcentrés de l'Etat ou de collectivités territoriales comme le département de la côte d'or ou la région Bourgogne Franche Comté.

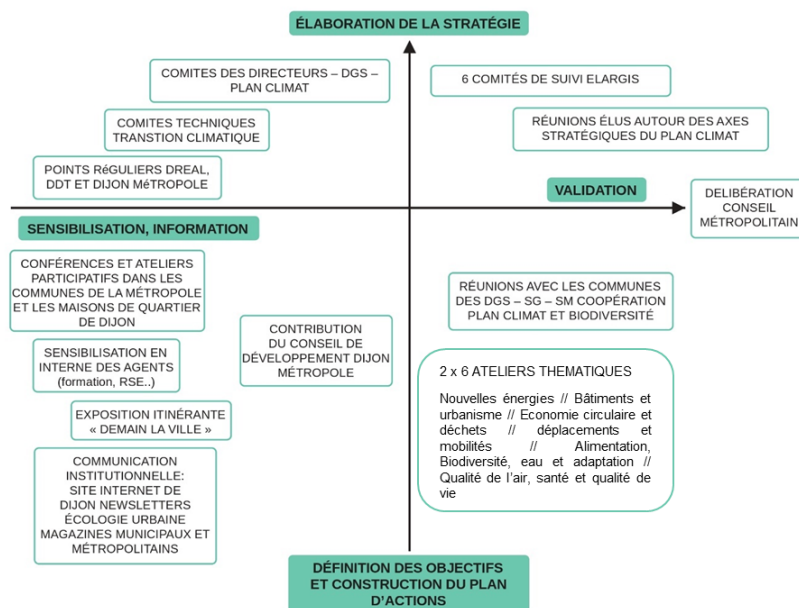
Ci-dessous, une illustration listant l'ensemble des acteurs ayant participé à au moins un atelier de concertation sur la totalité des ateliers proposés.

COMITÉS DE SUIVIS - ATELIERS : CONTRIBUTEURS AU PLAN CLIMAT



Liste des contributeurs aux ateliers de concertations

CARTOGRAPHIE ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT ET BIODIVERSITÉ DE DIJON MÉTROPOLE



Gouvernance et cartographie des acteurs

b. Méthode et résultats des ateliers d'octobre 2023 pour l'élaboration de la stratégie territoriale

Méthodologie de la concertation

Les ateliers de concertation d'octobre 2023 concernaient les enjeux air-énergie-climat sur lesquels des objectifs de réductions quantitatives sont attendus pour la stratégie territoriale du PCAET.

Chaque atelier de cette série était construit selon le même modèle et la même méthode.

Chaque domaine thématique était divisé en plusieurs sous-thèmes qui abordent les principaux enjeux pour assurer une transition de ce domaine. L'ensemble des participants et participantes étaient invités à se positionner sur chacun de ces sous-thèmes.

Par exemple, l'atelier Nouvelles Energies était composé de 6 sous-thèmes : développement et décarbonation des réseaux de chaleur urbains, massification de la production électrique photovoltaïque, développement du solaire thermique, pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques, filières biogaz et projets hydrogène.

Pour se positionner sur différents objectifs stratégiques selon les sous-thèmes, ont été proposés plusieurs scénarios prospectifs par BL évolution. Ces scénarios sectoriels sont au nombre de trois à chaque fois suivant une même logique d'ambition croissante. Le scénario 1 correspond à une prolongation de la tendance, le scénario 3 à un scénario très ambitieux qui actionne fortement des leviers de réduction des émissions et des consommations énergétiques. Le scénario 2 est un scénario intermédiaire.

Les scénarios sont pour la plupart cumulatifs, c'est-à-dire que le scénario supérieur réalise également les mesures du scénario inférieur. Il intègre cependant des améliorations dans ces mesures, ce qui en fait un scénario plus ambitieux. Plus un scénario est ambitieux et plus les efforts de décarbonation sont importants. Ils demandent des changements de plus en plus radicaux par rapport à l'évolution tendancielle.

Pour chaque sous-thème de l'atelier, les participants ont choisi le scénario qui leur semble correspondre au futur possible de la métropole selon une grille multicritère non exhaustive qui expose les conséquences du scénario en matière de coûts financiers, d'impact sur l'environnement et d'impacts socio-économiques. Cette grille pouvait être alimentée par les participants en fonction des observations qu'ils faisaient.

Chaque atelier a été réalisé en plusieurs sous-groupes avec pour chacun un animateur qui les accompagnait sur leurs observations et leurs notations.

Chaque groupe était invité, pour chaque domaine, à définir, parmi l'ensemble des sous-thèmes présentés, 1 à 2 sous-thèmes qui leur semble absolument prioritaire parmi les autres afin d'effectuer la transition écologique du domaine global.

Résultats et observations

1) Atelier Nouvelles Energies

Objectifs stratégiques	Scénario choisi
Développement et décarbonation des réseaux de chaleurs urbains	Scénario 2
Massification de la production photovoltaïque	Scénario 2
Développement du solaire thermique	Scénario 2
Développement des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques	Scénario 3
Développer les filières biogaz	Scénario 1
Développement les projets hydrogène	Scénario 1

En jaune : objectifs prioritaires

Synthèse :

- Pour les participants, 2 mesures stratégiques (en jaune) sont prioritaires sur l'ensemble des mesures proposées. Il s'agit du développement des panneaux solaires photovoltaïques ainsi que d'une desserte en chaleur plus importante grâce aux réseaux de chaleurs urbains.
- Globalement, les participants se sont positionnés sur un développement des EnR calqué sur un scénario 2.
- Seules les filières méthanisation et hydrogène sont peu privilégiées et se voient attribuer une faible ambition de développement. Ceci s'explique par un développement des EnR porté par les autres filières et des points de vigilance accrus sur la structuration fragile des filières sur le territoire.

2) Atelier Bâtiments

Objectifs stratégiques	Scénario choisi
Aménagement du territoire maîtrisé	-
Sobriété énergétique	Scénario 2
Rénovation des bâtiments publics	Scénario 2
Rénovation des bâtiments résidentiels	Scénario 3
Une multiplication des sources renouvelables dans le mix énergétique	Scénario 3

En jaune : objectifs prioritaires

Synthèse :

- Pour les participants, 3 mesures stratégiques sont prioritaires sur l'ensemble des mesures proposées. Il s'agit du développement de la sobriété énergétique, la rénovation des bâtiments résidentiels et publics.
- Un groupe n'a pas réussi à se positionner sur la mesure « Aménagement du territoire ». Il n'est donc pas possible de faire une moyenne du positionnement de chaque groupe. Une des raisons de cette absence de positionnement s'explique par le fait que le groupe juge que les scénarios proposés doivent être complémentaires et non cumulatifs.

3) Atelier Mobilités

Objectifs stratégiques	Scénario choisi
Réduction des déplacements	Scénario 3
Développement des modes actifs (vélos, marche)	Scénario 3
Développement des transports en commun	Scénario 3
Réduire l'impact de l'usage de la voiture	Scénario hybride 2 / 3
Décarbonation du transport de marchandises	Scénario 3

En jaune : objectifs prioritaires

Synthèse

- Pour les participants, plusieurs mesures stratégiques (en jaune) sont prioritaires sur l'ensemble des mesures proposées. Parce que le nombre de voix est égal sur la plupart des mesures, 4 mesures ressortent comme prioritaires, néanmoins la mesure la plus plébiscitée est la réduction des déplacements.
- La gratuité des transports ne fait pas consensus et est analysée comme une mesure contre-productive dans un contexte de saturation du réseau et dans une optique de conscientisation / responsabilisation des usagers du service. Si le scénario 3 est choisi à la majorité pour l'objectif stratégique « réduction des déplacements », des points de vigilance sont tout de même identifiés quant à la difficulté de modifier la structure économique locale et extra-locale permettant de réduire les déplacements.

c. Méthode et résultats des ateliers de janvier 2023 pour l'élaboration de la stratégie territoriale

Méthodologie de la concertation

Les ateliers de concertation de janvier 2024 concernaient l'adaptation au changement climatique et plus largement des domaines de transitions non réglementaires à inclure dans une stratégie territoriale de PCAET.

Dijon Métropole a fait le choix d'investir les sujets suivants qui seront des domaines abordés dans la stratégie territoriale : l'économie des ressources matérielles et l'économie circulaire, l'alimentation, l'agriculture, la biodiversité, la ressource en eau, la qualité de l'air, la santé, et la qualité de vie.

Ces domaines ont été regroupés en fonction de leurs liens plus ou moins proches.

Chaque atelier de cette série était construit selon le même modèle et la même méthode.

Pour chaque atelier, plusieurs domaines étaient abordés et chaque participant s'est positionné sur chaque domaine, sauf pour l'atelier « Alimentation, Biodiversité et Adaptation » pour lequel certains participants ont traité des volets agriculture et alimentation et d'autres ont traité les volets eau et biodiversité.

- Atelier « Economie circulaire et ressources »
 - Prévention et gestion des déchets
 - Activités économiques locales et circularité
 - Sobriété(s)
- Atelier « Alimentation, Biodiversité et Adaptation »
 - Adaptation au changement climatique
 - Alimentation
 - Agriculture
 - Eau
 - Biodiversité
- Atelier « Qualité de l'air, qualité de vie et santé »
 - Qualité de l'air
 - Aménagement du territoire et qualité de vie
 - Santé environnementale

Chacun des domaines était décliné en plusieurs champs d'intervention. Un champ d'intervention est décrit comme une manière de répondre aux transitions du domaine. L'ensemble des champs d'interventions proposés représente de manière non exhaustive, les principales transformations possibles par typologie.

Exemple de champs d'intervention pour le domaine « qualité de l'air » : agir sur les carburants des véhicules thermiques.

Pour chaque champ d'intervention, les participants et participantes devaient dire si les champs d'intervention proposés étaient prioritaires selon eux. 3 niveaux de priorité étaient proposés :

- Niveau 1
Obligatoire → Il faut que ce champ d'intervention figure dans le Plan Climat
- Niveau 2
Possible → Ce champ d'intervention pourrait figurer dans le Plan Climat, mais pas dans ces conditions
- Niveau 3
Peu pertinent → Difficile d'appliquer cette intervention à cet échelon / ce champ d'intervention ne correspond pas aux enjeux territoriaux

Pour les champs prioritaires, les participants et participantes ont précisé la façon dont il serait possible d'intervenir, et ce par paliers d'intervention.

L'ensemble des modalités d'actions proposés sont des éléments retenus pour l'élaboration de la stratégie territoriale du PCAET.

Résultats et observations

Atelier Economie circulaire et ressources

I. Prévention et gestion des déchets

1. Sensibiliser à la réduction des déchets et à la sobriété des ressources (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Accompagnement spécifique à la mise en place du tri et des gestes anti-gaspi notamment en dédiant des moyens humains sur site pour modifier durablement les pratiques des individus
- Sensibiliser plus spécifiquement les jeunes publics qui ne maîtrisent pas les gestes de tri et de recyclage
- Les acteurs économiques doivent aussi être sensibilisés : ils représentent environ 70% des déchets du territoire. Attention à ne pas traiter que les OM.
- Utiliser une communication incitative concentrée sur les gains économiques et matériels à la réduction des déchets et des ressources.
- Intégrer des sensibilisations qui montrent les co-bénéfices environnementaux, notamment climat, à la réduction des déchets
- Utiliser des outils de communication qui personnalisent le message en fonction de la catégorie de population et effectuer de la sensibilisation positive
- Les acteurs publics doivent rassurer les administrés sur la traçabilité des déchets et de leur parcours de valorisation
- S'appuyer sur le baromètre du CD21, publié tous les 3 ans, fruit d'enquête menée auprès de 1000 habitants représentatifs, par ex. sur les pratiques de compostage...

2. Coercition et incitation à réduire les déchets et la consommation de ressources (axe retenu comme "priorité 1" par l'un des 2 groupes, le deuxième retenant la dimension incitative comme une "P1", mais émettant des réserves sur la dimension coercitive "P2").

Modalités d'action proposées :

- Valider des objectifs de réduction des déchets comme les OMR afin de se donner un cap à atteindre et de fournir des moyens pour y répondre (construire une stratégie économie circulaire)
- Inciter en montrant l'exemplarité des pouvoirs publics, notamment dans l'espace public : mise à disposition de poubelle de tri sélectif dans l'espace public

3. Réduction du gaspillage alimentaire (axe retenu comme "priorité 1" par l'un des 2 groupes seulement)

Modalités d'action proposées :

- Interroger le fonctionnement en cuisine centrale + cuisines satellites, ce qui démultiplie le gaspillage alimentaire : environ 40 g par repas (500 g) à la cuisine centrale, puis 120 g dans la cuisine satellite
- En plus de la restauration collective, s'appuyer sur la restauration des établissements médico-sociaux (CD21)
- S'appuyer aussi sur la restauration commerciale, compte tenu de la destination touristique qu'est DM
- Encourager les structures donnant une seconde vie aux invendus (ex. Phenix = "to good to go solidaire")
- Ancrer l'obligation des doggy bags, en vigueur depuis 2021. L'ADEME a montré que jeter un emballage a moins d'impact que jeter de la nourriture
- Aider les structures professionnelles de petite taille / taille intermédiaire dans la mise en oeuvre du tri à la source des biodéchets, obligatoire depuis le 1er janvier 2024

4. Réduire l'impact de la collecte des déchets (n'a pas été retenu comme "priorité 1")

Modalités d'action proposées :

- La fréquence des collectes peut encore être abaissée : on est à 6 passages OMR par semaine en centre-ville, contre 2 passages par semaine en périphérie
- Equipement prévu de BOM H2, avec électrolyse avec l'électricité cogénérée par l'incinération des déchets
- Il reste à travailler sur la collecte des déchets BTP (dont commande publique) et des déchets industriels

5. Valorisation et réutilisation des ressources sur le territoire (axe retenu comme "priorité 1" par l'un des 2 groupes seulement)

Modalités d'action proposées :

- Réutilisation des eaux usées : que ce soit pour l'agriculture locale, ou chez les particuliers (sanitaires)
- Accompagner l'objectif de réduction de 10% de la consommation d'eau à 2030
- Accompagner le développement de lieux qui valorisent et réutilisent des ressources comme les ressourceries ; il faut également améliorer la communication à leur sujet.
- Inciter, co-financer voire porter des matériauthèques. Il en existe une à Chalon-sur-Saône (Valoristes Bourguignons), vers laquelle se dirigent les flux. Nécessaire de pérenniser de tels lieux (pas juste des événements éphémères) pour structurer la filière. Possibilité de distribuer des permis à innover à des tiers (associations...). N.B. Eiffage est en train de monter un projet à Longwy
- Prioriser le réemploi local dans le secteur du BTP très consommateur et producteur de déchets

- Les bâtiments et le matériel sont aussi une ressource à réutiliser : rénovation du bâti plutôt que déconstruction-reconstruction. Exemple à Besançon, où un ancien bâtiment a fait l'objet d'une opération de réemploi sélectif : personnes intéressées invitées à se servir. Ex. aussi de l'OPAC Saône-et-Loire qui lors des opérations de raccordement au RCU récupère et fait reconditionner les chaudières
- La valorisation de la consommation collaborative (partage de matériels, services...)

II. Activités économiques locales et circularité

1. Développer des opérations d'écologie industrielle et territoriale (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Plateforme "Synergies" existante renseignant sur les ressources et déchets d'une organisation, entreprise, si celle-ci les renseigne
- Intégration de systèmes de confiance entre les entreprises pour renforcer les collaborations
- Créer des dispositifs qui permettent d'intégrer une approche coopération entre acteurs économique et réussir à mettre en valeur les intérêts communs
- Améliorer la gouvernance dans cette démarche (entreprises, collectivités, citoyens...) pour améliorer la circularité des flux. Il faut donc des espaces adaptés
- Questionner les ressources en amont du projet de construction et des rénovations
- Aider la filière de réemploi des bords en verre (Bocaux&co, projet d'économie circulaire à l'échelle de l'agglomération dijonnaise).
- Rédévelopper le système de consigne (même si représente gros investissements)
- Travailler avec les gros acteurs consommateurs de carton (Amazon, Ikea, Smurfit Kappa). A date, carton va à Novillars à côté de Besançon
- Travailler avec les acteurs du territoire pour anticiper les pénuries. Par ex. DG d'Eiffage qui alerte sur le risque fort de pénurie de cuivre dans les 3 ans

2. Valorisation et réutilisation des ressources sur le territoire (axe retenu comme "priorité 1" par l'un des 2 groupes seulement)

Modalités d'action proposées :

- S'appuyer sur des pratiques déjà existantes, les low-techs. Dans le BTP par exemple, la démarche CAP 2030, cadre commun de référence pour aller au-delà de la RE2020

3. Emergence de nouvelles économies de la coopération et de la fonctionnalité (axe retenu comme "priorité 1" par un groupe seulement)

Modalités d'action proposées :

- Capitaliser sur les dynamiques existantes : par ex. achats d'un service de photocopie plutôt que de machines, "Mon vélo pour 10 ans" de La bécane à Jules
- Développer une connaissance fine des entreprises locales pour les communes, afin qu'elles puissent mobiliser les acteurs locaux de leur territoire

- Développer une économie du partage et de la coopération sur deux domaines : 1) la mobilité 2) l'habitat (usages, matériels, "acheter du chauffage plutôt que d'acheter une chaudière"..) notamment avec les bailleurs sociaux. Étendre ces usages au-delà de l'existant (ex. co-working au centre de la Métropole). N.B. Cela reste transgressif d'accueillir des personnes extérieures à son entreprise dans ces locaux. Sur le télétravail, exemple d'ISF Habitat qui a coordonné les plages de TT pour fermer ses bâtiments certains jours
- Valoriser les ex. locaux d'éco-conception. Par exemple Cerço, gamme de vins éco-conçue à Beaune

4. Développer les métiers de l'économie circulaire (axe supplémentaire formalisé par un groupe)

- Former les jeunes aux métiers de la réparation et de la maintenance. Rendre ces formations attractives. Partenariat avec "Répar'Acteurs" de la chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) ?
- Anticiper les métiers : 25% des métiers de 2030 sont en train d'être créés

III. Modes de consommation / sobriété(s)

1. Réemploi des ressources (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Associer le réemploi à la problématique d'insertion sociale dans le cadre de son développement. Développer des synergies avec la compétence solidarité de DM.
- Développer des systèmes et des plateformes qui soient contrôlées par les pouvoirs publics
- Inciter le réemploi dans le secteur du BTP par des taxes et aides au financement
- Valoriser l'image du réemploi
- Convertir les 5 déchetteries de DM en déchetteries inversées : modèle de Préval Haut-Doubs, syndicat qui a réorganisé sa déchetterie avec zones de don / réemploi au début, pour reléguer l'acte de jeter à la fin. Construction pôle d'économie circulaire. Voir aussi l'exemple du Sytevom
- Créer des espaces de réemploi comme des matériaux bibliothèques ou des recydrives ou des ressourceries. Mettre à disposition d'associations/ tiers porteurs de projets l'ingénierie nécessaire
- Subventionner les acteurs du réemploi (pas de rentabilité)
- Surveiller la concurrence que font certains acteurs à la collecte du réemploi, notamment sur un créneau lucratif (ex. entreprise française de grande distribution de sport qui rachète des vieux vélos pour quelques 10aines d'euros)

2. Réparation des matériaux et objets (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Développer des tiers lieux de réparation
- Accompagner financièrement à la réparation pour inciter à réparer plutôt que d'acheter du neuf
- Travailler sur l'émergence localement du réemploi du matériel informatique. Pour l'instant, filière à Gueugnon

3. Sobriété foncière et des espaces (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Développer un état des lieux du foncier métropolitain afin de construire une stratégie foncière sobre. Attention, il n'y a pas beaucoup de friches sur le territoire
- Inscrire des options de modularités en amont de la construction

4. Sobriété d'achat et matérielle (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées

- Exemplarité et adaptation de la commande publique sur les biens et services
- Organisation de défi citoyens accompagnés et soutenus par la collectivité pour inciter aux changements
- Développer et accompagner à réparation dans des ateliers dédiés
- Promouvoir l'indice de durabilité des appareils
- Promouvoir l'exemplarité des collectivités : par exemple, la Région BFC remplacer 6000 ordinateurs par an, à 100% des ordinateurs issus du réemploi, dont 1/3 reconditionnés en BFC
- Inciter les collectivités à appliquer l'esprit de la loi Agec sur la commande publique : privilégier les achats de biens issus du réemploi ou de la réutilisation plutôt que les achats intégrant des matières recyclées, même si cette dernière option est permise par décret

5. Sobriété structurelle (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Créer un réseau d'ambassadeurs de la sobriété à Dijon Métropole qui répondent à des demandes de particuliers et les accompagneront au changement
- Adopter un budget vert qui intègre les dimensions de la sobriété
- Porter une politique territoriale de la sobriété (voir méthode de l'ADEME publiée en nov 2023)
- Accompagner le changement (notamment certains publics cibles, type agriculteurs)
- Développer les contrats de performance déchets avec une aide de la collectivité dans l'émergence de ces contrats.
- Former (fresque du climat, atelier 2 tonnes, outils de l'économie circulaire, etc.) : les agents de DM, les partenaires (ex. MOA tenus de faire un diagnostic Produits Equipements Matériaux et Déchets (PEMD) en application de loi Agec, mais qui ne le font pas) les écoliers. Former aussi à la sobriété les travailleurs sociaux
- Illustrer les co-bénéfices d'une sobriété structurelle : une démarche qui prend du temps, qui nécessite de voir les choses autrement, mais qui apporte beaucoup
- Travailler à réduire les biais cognitifs qui freinent le changement / suscitent des effets rebond (ex. logements rénovés qui incitent les occupants à chauffer plus, valorisation énergétique des déchets qui "justifie" de moins les réduire, etc.

Atelier Qualité de l'air, qualité de vie, santé environnementale

I. Qualité de l'air

1. **Réduire l'exposition aux polluants grâce à un urbanisme durable / favorable à la santé (axe non prioritaire pour les 2 groupes : priorité doit être donnée à la réduction à la source des émissions de polluants - l'éloignement n'est pas une solution, car provoque un étalement et des besoins de mobilité)**

- Nouveaux bâtiments avec prise d'air "côté jardin", plantation d'arbres capables de purifier l'air. N.B. ces actions sont aussi bénéfiques pour protéger du bruit, des îlots de chaleur...

2. Agir sur la mobilité / les carburants des véhicules thermiques (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

- Développement des mobilités douces : réseau cyclable : sécurité, densité, meilleure desserte. Davantage de zones piétonnes
- Réduction des vitesses : pas un effet direct sur les émissions de polluants, moteurs conçus pour émettre un minimum au-dessus de 50 ; mais effet indirect sur la réduction de l'attractivité de la voiture. N.B. pour certains la qualité de vie dijonnaise vient notamment de la facilité qu'il y a à y circuler en voiture
- Arrêts multimodaux aux abords/périphéries de la métropole ; report modal vers les transports en commun, le vélo (électrique), la marche...
- Imposer une ZFE
- Renforcer le réseau de tramway et l'agrandir.

3. Agir sur les bâtiments : remplacement et optimisation des systèmes de chauffage, rénovation et sobriété du bâtiment, choix des matériaux... (axe retenu comme "priorité 1" par 1 groupe sur 2)

- Sortir du fioul
- Bien que pas un mode de chauffage très répandu à Dijon, regain du recours au bois énergie (notamment en zone pavillonnaire) : l'obligation d'équiper les cheminées en filtres n'est pas à l'ordre du jour, mais sensibiliser les particuliers aux bonnes pratiques (allumage, combustion, extinction...)
- Réduire les pollutions liées aux matériaux (benzène), peintures d'intérieur.... (not. source de pollution aux microplastiques)

4. Modifier les pratiques agricoles sources d'ammoniac et de composés volatils (axe retenu comme "priorité 1" par 1 groupe sur 2)

- Zones de non traitement aux produits phyto des bordures des parcelles agricoles ainsi que proches des riverains et zones bâties.
- Eloigner les cultures utilisant des produits phytosanitaires des habitations ou activités humaines
- Surveiller les pollens agricoles. Atmo : programme sur l'ammoniac en cours d'initialisation
- Favoriser l'agriculture bio par la commande publique afin d'inciter les agriculteurs des alentours à se transformer en bio
- Protection sur la concurrence agricole et accompagnement sur les législations
- Travailler avec les territoires agricoles voisins

5. Suivi de la qualité de l'air et communication, sensibilisation à l'enjeu de la qualité de l'air intérieur (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes) N.B. action prévue dans le contrat local de santé, lien à faire avec le PCAET

- Normes à durcir sur les systèmes de ventilation installés pour améliorer la qualité de l'air intérieur
- Communiquer sur l'importance de la ventilation (ex. des bouches de ventilation qui sont parfois bouchées pour se protéger du froid)
- Outils de mesures de l'air intérieur à explorer
- Formations des professionnels évoluant avec des publics vulnérables comme les enfants, sur la qualité de l'air intérieur et les polluants issus des meubles, sols ainsi que consommables.
- Etendre le périmètre de la préservation de la qualité de l'air intérieur aux écoles
- Intégrer les enjeux de qualité d'air intérieur dès la phase amont au niveau du permis de construire.

- Sensibilisation de différentes cibles à la qualité de l'air intérieur (jeunes propriétaires, jeunes actifs, plus jeunes, bailleurs sociaux). Sensibilisation aussi sur les perturbateurs endocriniens (cible prioritaire : petite enfance → écolo-crèche)

6. Accompagnement des industriels pour réduire les émissions de polluants à la source (axe ajouté par 1 groupe)

II. Aménagement du territoire et qualité de vie

1. Nature en ville et végétalisation des espaces urbains (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

- Renforcer le coefficient de biotope pour certaines zones dans une logique de désimperméabilisation et de renaturation
- Végétaliser dans les cours de crèches comme pour les cours d'école
- Expérimenter sur quelques opérations d'aménagement, la réalisation d'une EIS (étude d'impact santé)
- Imposition d'objectifs de plantation aux entreprises polluantes du territoire
- Assurer des objectifs de nature en ville et adaptation sans maladaptation ; exemple les moustiques tigres pourraient se développer encore plus en zone d'eau stagnante même si pour récupérer de l'eau de pluie → à prendre en compte
- Grand poumon vert en centre-ville de la ville Dijon à l'instar d'autres métropoles avec une association d'autres usages : loisirs, rafraîchissement
- Opter pour des choix de renaturation prenant en compte les questions d'espèces envahissantes, allergènes, ou mal adaptées au changement climatique
- Systématiser la végétalisation (au-delà des obligations réglementaires) des toits, complémentaires au PV (meilleur rendement sur une "base fraîche")

2. Faire émerger des lieux cumulant plusieurs usages, permettant la rencontre notamment multigénérationnelle (axe non prioritaire pour les 2 groupes : conséquence d'une stratégie de maillage favorisant la ville du quart d'heure et le lien social)

- Développer des lieux de rencontre agréables

3. **Assurer la coopération, la participation citoyenne et la cohésion sociale (axe retenu comme "priorité 1" par 1 groupe sur 2 : limites pointées sur la délégation de la gestion de la voirie / des espaces verts par des particuliers → retours d'expérience défavorables.)**

- Création de tiers lieux
- Rôle des maisons d'éducation populaire : lieux d'expérimentation
- Adapter les espaces à différents usages dans leur fonctionnement
- Associer les enfants à la conception de la ville
- Co-construction et chantiers participatifs pour l'aménagement d'espaces de repos/ loisirs
- Permis de végétaliser encadré : par ex. jardin des sciences collaboration qui relance le permis de végétaliser avec 1 botaniste pour conseiller quoi planter et comment l'entretenir

4. Assurer une qualité de l'offre de commerces et services (santé, culturels, sportifs...) (axe retenu comme "priorité 1" par 1 groupe sur 2)

- Développer le maillage de services du quotidien (ville du quart d'heure)
- Permettre la "marchabilité" de la ville : espaces extérieurs de qualité, végétalisés
- Améliorer l'accessibilité aux grands services de santé (CHU), culturels, etc. par l'amélioration de l'interconnexion et de la desserte en transports en commun et en vélo. N.B. L'amélioration de l'accès aux soins / aux services de santé est inscrite dans le contrat de santé. Le CD travail au développement développement de pistes cyclables en site propre, qui desserviront la métropole
- Prendre en compte les contraintes des populations limitées dans leur capacité à se déplacer

5. Un aménagement adapté aux aléas climatiques plus fréquents (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

- Limiter la création d'îlot de chaleur en amont du projet : limiter les bâtiments noirs ; associer des études de vulnérabilité des projets avant construction
- Adaptation des cheminements piétons/cyclistes qui sont végétalisés pour permettre d'utiliser les mobilités douces même en période de chaleur
- Plus végétaliser le centre de Dijon
- Associer l'ensemble des communes à la bonne gestion de leurs espaces verts, notamment le choix des essences d'arbres afin qu'ils soient adaptés au territoire.
- Ne pas changer les usages des parcs et espaces arborés pour un autre usage afin de préserver les îlots de fraîcheur

7. Favoriser l'accessibilité économiques au logement, à la mobilité et équipements du territoire (axe ajouté par 1 groupe)

- Réduire la précarité
- Travailler la gratuité (ciblée sur certains publics ?) des transports en commun, l'interopérabilité des transports (Divia-TER-vélo)

III. Santé environnementale

1. Assurer le suivi et les conditions d'une santé mentale préservée (axe retenu comme "priorité 1" par 1 groupe sur 2 : sujet important, faisant le lien avec la précarité sociale)

- Encourager la "Formation Secours Santé Mentale" (ARS)
- Faciliter / réduire les temps de prise en charge

2. Repérer et anticiper l'émergence de pathologies liées au changement climatique, connaître l'état de l'environnement et des écosystèmes (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Modèle d'indicateurs territoriaux de santé environnementale à élaborer afin de rendre compte de l'état de la santé environnementale (choix d'indicateurs partagés et validés par certains acteurs clés)
- Sensibiliser les professionnels de santé aux nouvelles maladies liées au changement climatique
- Liens avec les recherches scientifiques, l'ARS...

- N.B. faire la distinction entre les enjeux devant faire l'objet d'une surveillance (ex. ambroisie, peu développée sur le département, à surveiller) et ceux devant faire l'objet d'actions (ex. moustiques tigres, nuisance intense lors de l'été 2023 et propagation dengue et chikungunya : destruction des gîtes larvaires)

3. Faire connaître les bons gestes à adopter pour la santé et celle des écosystèmes (axe retenu comme "priorité 1" par 1 groupe sur 2)

Modalités d'action proposées :

- Mise en place d'applications et plateformes d'information au citoyen. Si elles existent, mieux participer à son partage pour les secteurs à enjeux et faciliter le parcours utilisateur pour que ces plateformes soient utilisées

4. Avoir des espaces de santé pour accueillir la population métropolitaine (axe retenu comme "priorité 1" par 1 groupe sur 2) (N.B. fiche dans le contrat local de santé)

Modalités d'action proposées :

- Des outils pour développer la présence de professionnels de santé dans les quartiers prioritaires de la ville (ex. Fontaine d'Ouche : 3 médecins généralistes, dont 2 partent à la retraite)

5. Assurer une alimentation équitable, locale et nutritive (axe retenu comme "priorité 1" par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Profiter de l'opportunité de la nouvelle légumerie afin de développer des cultures alternatives qui bénéficieront de débouchés assurés.

6. Garantir un environnement métropolitain propice aux pratiques sportives

Modalités d'action proposées :

- Renaturation des villes, voies de communication, entre ville centre et périurbaine mais également en assurant une cohérence avec le territoire

Atelier Adaptation, Agri-alimentation, Biodiversité, Eau

I. Adaptation

1. Adapter les infrastructures et les réseaux (priorisé par 1 groupe sur 2)

Modalités d'action proposées :

- Améliorer la gestion des eaux pluviales, notamment grâce à la désartificialisation des sols. Avoir des réseaux séparatistes notamment le réseau d'eaux usées et réseau d'eau pluviale
- Permettre l'infiltration des sols et la réutilisation des eaux usées pour usages spécifiques
- Réutiliser les eaux issues du parcours d'assainissement tout en répondant aux besoins des espaces naturels en eaux dans l'année (notamment lors des étiages)
- Renouvellement de parties du réseau d'eau potable, assainissement pour fuites afin de réduire les coûts de traitement

2. Adapter les filières économiques (priorisé par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Accompagner le monde de l'agriculture, notamment sur le sujet ressource en eau : sécurisation alimentaire, adaptation des pratiques agricoles
- Travailler à l'adaptation de filières spécifiques grâce à des conventions de partenariat avec des territoires voisins
- Mettre en place un suivi / une évaluation du niveau actuel d'adaptation des filières, et des actions mises en place. Mettre en place des modalités d'action transversales

3. Adapter les espaces ouverts urbains et naturels (priorisé par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Recréer des espaces naturels en ville (modification des espaces existants en faveur de la fraîcheur et de la biodiversité). Multiplier les îlots de fraîcheur urbains
- Prioriser la réhabilitation des friches en espaces verts plutôt qu'en usages résidentiels ou économiques.
- Construire une priorisation des espaces à végétaliser en fonction de leur typologie
- Chemins de la biodiversité : projet existant. Permet aux citoyens d'investir la nature
- Élaborer un atlas de la biodiversité grâce au soutien du département (80% des financements)
- Faire de la végétalisation une majeure indispensable en amont de la conception des projets urbains plutôt qu'une option en fin de conception.

4. Permettre aux populations vulnérables (et les personnes qui les prennent en charge) de s'adapter aux impacts (priorisé par les 2 groupes)

Modalités d'action proposées :

- Prioriser l'adaptation des plus vulnérables aux vagues de chaleur qu'au risque inondation qui n'est pas un enjeu majeur sur le territoire
- Améliorer les plateformes d'informations au citoyen dans une logique d'early warnings
- Stratégie d'aménagement et zonage à l'aune de la vulnérabilité : positionnement d'un EHPAD par exemple hors zone vulnérable
- Critères de déclenchement d'une canicule à décliner et à adapter car ne correspond pas au ressenti sur le terrain

5. Organisations transformatives (priorisé par 1 groupe sur 2)

Modalités d'action proposées :

- Développer partenariat avec des chercheurs et laisser du temps au projet pour expérimenter et tirer des leçons
- Décloisonnement des organisations à l'échelle du territoire traitant d'un même sujet : exemple pour l'eau, obtenir autour de la table l'ensemble des acteurs du sujet pour plus de clarté et d'efficacité. Avoir un agenda commun sur des thématiques communes

- Obligation de l'infiltration à la parcelle mais trop de dérogations et non respect de la réglementation : se jette dans l'ouche ou dans le canal...
- Incitation au respect de la réglementation par le dialogue

II. Agriculture et alimentation

1. Favoriser le développement d'une filière agro-alimentaire durable en rendant attractives les professions de la filière → priorisé par 1 groupe sur 2

Modalités d'action proposées :

- Organiser la filière
- Attirer des agriculteurs et acteurs de l'agro-alimentaires formés aux pratiques durables
- Travailler la question des rémunérations des agriculteurs, les modèles économiques, en lien avec les aménités / co-bénéfices environnementaux : paiement pour services environnementaux (PSE), marchés de compensation carbone (AAP agricarbone)...
- Favoriser les changements de pratiques agricoles à l'occasion de la vente de biens ruraux (droit de préemption, développement d'un projet en régie par ex.)
- Coordonner les stratégies de transitions agricoles aux différents échelons : métropole, département, région... Par ex. question de la cohérence d'ensemble des labels : "100% Côte d'Or" au niveau départemental, réseau "Mon projet local engagé" au niveau métropolitain. Imaginer une instance de gouvernance paritaire ?
- Cibler les filières prioritaires au regard des besoins locaux : lait, légumes et légumineuse et viande, ainsi que les filières fruits (historiquement peu développées, alors que potentiel vraisemblable et fruits très demandés en restauration collective). Logique de filière complète à développer : compoterie, à l'instar de la légumerie.

2. Maîtrise du foncier agricole → priorisé par 1 groupe sur 2

Modalités d'action proposées :

- Outiller les communes pour la maîtrise foncière. Ex. de Magny qui souhaite récupérer 80 ha loués (bail longue durée) à un agriculteur pour faire du maraîchage. Déjà 5 hectares confiés à 2 jeunes agriculteurs (régie ?), qui alimentent l'AMAP (entrée pédagogique)
- Mettre en œuvre une politique de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (article L. 113-15 du code de l'urbanisme) → compétence CD et établissement public mentionné à l'article L. 143-16 du CU

3. Réduire les impacts sur toute la chaîne agro-alimentaire → priorisé par 1 groupe sur 2

Modalités d'action proposées :

- Production : réduction du recours aux intrants, du labour, généralisation des couverts pour le stockage du carbone
- Production : développer une agriculture pensée comme source de biodiversité (
- Stockage : ex. ventilation permettant de stocker le grain avec moins de pesticides, huile essentielle de menthe anti-germination sur les pommes de terre
- Produire de l'énergie en complémentarité de la production alimentaire : agrivoltaïsme, méthanisation (impact de l'épandage sur les sols à objectiver), bois-énergie (à la faveur du développement de l'agro-foresterie)

4. Adapter les filières agro-alimentaires aux changement climatique et à la transition agro-alimentaire → priorisé par les 2 groupes

Modalités d'action proposées :

- Adaptation des pratiques et des types de cultures. Choisir des espèces permettant de maintenir les rendements agricoles malgré les fluctuations climatiques (perturbation du cycle végétatif)
- Adaptation de l'itinéraire technique

5. Connecter l'offre et la demande → priorisé par les 2 groupes

Modalités d'action proposées :

- Relocaliser la production et favoriser les circuits courts. Ex. Ceinture maraîchère, en partenariat avec les territoires voisins (ex. maraîchage en plaine de Saône)
- Développer la coopération entre territoires urbains et ruraux
- Mener des actions d'influence auprès des instances européennes pour une alimentation juste et durable
- Connecter les usages agricoles et urbains

6. Utiliser la commande publique et la restauration collective (voire commerciale) comme canal de transformation alimentaire → prioritaire (1 seul groupe)

Modalités d'action proposées :

- Favoriser les projets d'établissement (même si beaucoup d'acteurs à mettre autour de la table, notamment Education nationale)
- S'affranchir des freins, tels que certaines recommandations du GEM-RCN (Groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition) pour faire évoluer la composition des menus
- Diffuser la dynamique de végétalisation des protéines de la restauration scolaire (Programme national nutrition santé - PNNS) aux autres restaurations collectives (CHU, Harmonie Mutuelle...)
- Synchroniser les commandes : collectivités, hôpitaux... Une plateforme opérationnelle permettant de coordonner l'élaboration des menus (menus à l'année, ou au moins plusieurs semaines à l'avance vs. sous 48h), leur anticipation à l'année (saisonnalité), et la réalisation des commandes. Regrouper les gros acteurs : ville de Dijon (8 000 couverts), CHU (7 000), école de gendarmerie (1 500)
- Faire évoluer les cahiers des charges en concertation avec l'ensemble de la chaîne : producteurs locaux et grossiste (sourcing), cuisine (recettes, présentation) et les bénéficiaires (dialogue avec les enfants et parents d'élèves)
- Mettre à disposition des outils et méthodes pour favoriser l'approvisionnement local, dans le respect de la commande publique et du droit européen
- Valoriser le travail déjà effectué : ex. Dijon ville : 37% d'achats bio. Cahier des charges commun avec 13 communes
- Soutenir les pratiques bio, ainsi que d'autres critères environnementaux (bilan carbone) et surtout la proximité : nouveau label "mon territoire engagé"

7. Une offre éducative et culturelle qui sensibilise le grand public à la réduction de la part carnée de l'alimentation → prioritaire (1 seul groupe)

Modalités d'action proposées :

- Viser 50% de protéines animales et 50% végétales

- Continuer l'éducation au changement : 2 repas végétariens par semaine dans la restauration collective scolaire de la ville de Dijon (8 000 repas/jour) : utiliser les temps d'activités périscolaires (TAP), la pause méridienne comme temps d'éducation alimentaire
- Accompagner les habitants à l'évolution de leurs pratiques alimentaires sur le plan quantitatif (réduction en lien avec les besoins nutritionnels) et qualitatif (diversification)
- Faire connaître et développer l'utilisation d'outils de connaissance sur l'impact des filières agro-alimentaires : par ex. Food Pilot (et désormais Wine Pilot), outil de traçage des impacts. N.B. travail engagé sur un observatoire de l'impact des politiques publiques, notamment sur le climat

8. Réduction du gaspillage, du champ à l'assiette → prioritaire (1 seul groupe)

- Réduire les gaspillages amont : produits alimentaires hors normes / calibres (nécessite de faire évoluer les représentations de l'alimentation)
- Améliorer la gestion de l'équilibre carcasse par l'élaboration anticipée et synchronisée des menus
- Diffuser les bonnes pratiques : -54% de gaspillage observés sur la restauration collective de la ville
- Travailler à la réduction du gaspillage de l'eau. Ex. décret 10 mars 2022 relatif aux usages et aux conditions de réutilisation des eaux usées traitées, permettrait de nettoyer les cuisines (mais pas directement les usages alimentaires)

9. Accessibilité de l'alimentation au public → prioritaire pour 2/2 groupes

- Cibler les publics précaires (jeunes, quartiers populaires : à Dijon, 15% de la population sous le seuil de pauvreté, 7,2% prise en charge par l'aide alimentaire. Education à la cuisine pour réduire la consommation de plats transformés, plus chers et dommageables pour la santé
- Développer une culture de la production alimentaire. Ex. jardins partagés de la Maison-Phare, avec cours de cuisine pour les habitants (existants). Autre ex. plateau de La Cras, peu productif, mais peut servir de lieu d'expérimentation pour l'agriculture urbaine dans une optique de sensibilisation de la population (mieux comprendre le monde agricole, favoriser les liens entre agriculture et alimentation)

10. Développement de la recherche et de la connaissance → déjà bien développé, prioritaire pour 2/2 groupes

- Capitaliser sur l'écosystème de recherche : UMR Agroécologie, Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation (CSGA) de l'INRAE. Ex. d'expérimentation : comparaison à Tart-le-Bas de modes de production bio avec pratiques stockantes
- Initier, encourager, accompagner le développement de la recherche concernant l'acceptabilité des pratiques agricoles (sciences humaines et sociales)

III. Biodiversité

1. Développer la reconquête du vivant en milieu urbain → priorisé par 2/2 groupes

- Montrer l'exemple sur les champs de compétences de la Métropole
- Renforcer les trames vertes et bleues, créer des trames de biodiversité ordinaire (plus-value sociale)
- Réfléchir la place de la nature en ville, la mixité des espèces et variétés
- Favoriser les espèces adaptées aux changements climatiques (listes ?) et une gestion écologique de la nature en ville
- Préserver / sanctuariser les jardins familiaux

- Développer une nature productive (concilier renaturation et production alimentaire de proximité)
- Étudier les dispositifs de renaturation et de nature en ville qui sont adaptés à l'environnement urbain et au changement climatique : cela passe par exemple par le choix des essences de végétaux, par la collectivité mais aussi par les porteurs de projets urbains.
- Formations spécifiques aux modes raisonnés de gestion des espaces verts et naturels : formations des agents techniques au fauchage tardif par exemple
- Les aménagements urbains intègrent des espaces verts en leur laissant une capacité de développement qui s'approche de leur état naturel en s'éloignant du paradigme des espaces verts faisant office de mobiliers urbains
- Développer la zone enherbée et végétal au pied des arbres
- Avoir une stratégie de développement de la surface arborée cohérente face aux enjeux d'adaptation, de paysages, de cohérence spatiale, de priorités par quartiers, tout en prenant en compte les besoins en qualité de vie des habitants, sans que ces besoins guident stricto sensu cette politique.

2. Limitation de la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers → priorisé par 1/1 groupe

- Sensibiliser les décideurs publics et privés aux enjeux du ZAN

3. Réduire les pollutions qui fragmentent et dérèglent les écosystèmes (priorité de rang 1 et de rang 2 pour 2 groupes)

- Travailler avec les acteurs privés
- Faire accepter l'arrêt du recours aux produits phytosanitaires
- Utiliser le concept de one health afin de répondre aux pollutions, non pas séparément, mais en système qui les fait se répondre, s'influencer
- Passer de la connaissance des perturbations (situation actuelle) à la mise en place des moyens pour faire adhérer les acteurs aux réponses à ces perturbations
- Structurer les connaissances relatives à la biodiversité nocturne afin de lancer une stratégie de réduction de la pollution lumineuse (trame noire en cours)
- Inciter aux changements en utilisant l'économie de l'environnement et le coût de l'inaction
- Suivre et améliorer la gestion des espèces invasives qui devient un enjeu grandissant sur la métropole comme l'ambrosie

4. Restauration et protection du vivant et des fonctionnalités écologiques (priorité de rang 1 et de rang 2 pour 2 groupes)

- Travailler avec les propriétaires privés (70-80% des espaces)
- Soutenir les communes périurbaines dans leur ingénierie de projet
- Replanter des haies (-23 000 km de haie chaque année en France ces dernières années)
- Restaurer les méandres, zones humides, zones d'expansion de crues (ZEC)
- Structuration des APPB par la collectivité
- Préemption de zones faunistiques et floristiques
- Dialogue avec les agriculteurs pour installer plus de friches agricoles car les moyens financiers sont existants.
Modifier les baux emphytéotiques (baux d'agriculteurs) et intégrer des clauses environnementales

5. Développement de la recherche et du partage de la connaissance (priorisé par 1/1 groupe)

- Permettre le partage de connaissances entre acteurs
- Informer la population des enjeux de la biodiversité, qui restent méconnus. Par ex. espèces envahissantes. Ne pas se limiter à une vision utilitariste de la biodiversité. N.B. approches et priorités de déploiement différentes selon qu'il s'agisse de population urbaine et péri-urbaine
- Développer les sciences participatives en milieu urbain
- Evolution des formations universitaires sur le territoire

IV. Eau

1. Gestion des infrastructures de protection et des cours d'eau

- Acculturation à la culture eau, notamment aux acteurs au contact de la ressource (que ce soit sur le volet consommation ou environnemental comme un agriculteur proche d'un cours d'eau). Exemple : faire comprendre que changer la morphologie d'un cours d'eau ne va pas nécessairement impacter ses cultures et entraîner une inondation.
- S'inspirer des SFN pour réaliser des travaux de gestion de la ressource en eau

2. Consommation en eau par filières et réutilisation d'eaux non conventionnelles

- Penser un parcours citoyen de l'eau / de la biodiversité :
- Communiquer sur les hauteurs de nappes pour limiter l'usage de l'eau
- Evaluer les avantages et inconvénients d'une tarification incitative sur l'eau pour assurer une sobriété de l'eau

d. Méthode et résultats des ateliers de concertations d'avril-mai 2024 pour l'élaboration du programme d'actions

6 ateliers de concertations ont été organisés dans le cadre de l'élaboration du programme d'actions du Plan Climat.

Pour chaque atelier, les scénarios et axes stratégiques issus du précédent atelier du même domaine étaient présentés.

Il a été proposé pour chaque domaine (6) des actions cadres qui permettent de répondre aux enjeux de diagnostic présentés lors de l'atelier et d'être en cohérence avec les éléments stratégiques travaillés lors des précédentes sessions par domaine (voir ci-dessus).

Ci-après les listes d'actions cadres proposées par domaines.

- Atelier « Nouvelles Energies »

Axes d'action	Dénomination
1	Développement, décarbonation des réseaux de chaleurs urbains
2	Massification de la production photovoltaïque
3	Développement du solaire thermique
4	Développement des pompes à chaleur aéro- et géothermiques
5	Développement des filières biogaz

6	Développement de la production d'hydrogène
---	--

Les actions cadres suivantes ont été ajoutées après discussions collectives par un groupe de participants : développement de réseaux d'énergies intelligents (smart grids)

- Atelier « Bâtiments et Urbanisme »

Axes d'action	Dénomination
1	Rénovation énergétique des logements
2	Rénovation énergétique du tertiaire
3	Rénovation énergétique du patrimoine public
4	Réduire les consommations par les usages dans le résidentiel
5	Réduire les consommations par les usages dans le tertiaire
6	Réduire les consommations par les usages dans le patrimoine public
7	Réduire l'artificialisation des sols
8	Favoriser les habitats collectifs
9	Favoriser les espaces multi-usages
10	Favoriser l'éco-construction

- Atelier « Mobilités et Déplacements »

Axes d'actions	Dénomination
1	Agrandir et améliorer le réseau cyclable de la Métropole
2	Développer les mobilités alternatives bas-carbone et électriques
3	Développer l'élaboration de plans de déplacements inter-entreprises
4	Favoriser et étendre la pratique du vélo
5	Aménagement des espaces de voirie pour les piétons ou pour les mobilités alternatives
6	Densifier et améliorer le réseau de transports en commun
7	Développer des systèmes d'intermodalité aux portes de la métropole, réduire les déplacements pendulaires et l'autosolisme
8	Réduire les besoins de déplacements en voiture dans la métropole
9	Réduire le transport de marchandises et le fret

- Atelier « Economie circulaire et ressources »

	Axes d'action	Dénomination
Activités économiques locales et circularité	1	Valoriser et réutiliser les ressources sur le territoire
	2	Développer des opérations d'écologie industrielle et territoriale (EIT)
	3	Faire émerger de nouvelles économies de la coopération et de la fonctionnalité
	4	Développer les métiers de l'économie circulaire

	Axes d'action	Dénomination
Modes de consommation et sobriétés	1	Favoriser le réemploi des ressources
	2	Favoriser la réparation des matériaux et objets
	3	Mettre en œuvre la sobriété foncière / de consommation des espaces
	4	Développer une culture de sobriété locale

	Axes d'action	Dénomination
Prévention et gestion des déchets	1	Sensibiliser à la réduction des déchets et à la sobriété des ressources
	2	Inciter et conduire à la réduction à la source des déchets et la consommation de ressources
	3	Réduire le gaspillage alimentaire, notamment via le levier de la restauration collective
	4	Réduire l'impact de la collecte des déchets

- Atelier « Alimentation, Biodiversité et Adaptation »

	Axes d'action	Dénomination
Adaptation du territoire	1	Adapter les filières économiques
	2	Adapter les infrastructures et leurs usages aux effets du changement climatique
	3	Adapter la gestion des espaces urbains et naturels
	4	Permettre aux populations vulnérables et les personnes qui les prennent en charge de s'adapter aux impacts du changement climatique

	Axes d'action	Dénomination
--	---------------	--------------

Biodiversité	1	Développer la reconquête du vivant en milieu urbain
	2	Restaurer les fonctionnalités de la biodiversité dégradée et la conforter
	3	Lutter contre la disparition-fragmentation des habitats
	4	Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité (destruction habitat, pollutions, progression des espèces envahissantes)
	5	Développer la recherche et le partage de la connaissance

	Axes d'action	Dénomination
Agriculture et alimentation	1	Connecter l'offre et la demande
	2	Adapter les filières agro-alimentaires au changement climatique et à la transition agro-alimentaire
	3	Améliorer l'accessibilité alimentaire (amélioration de la qualité et du coût d'accès)
	4	Accompagner l'évolution des pratiques alimentaires
	5	Développer la recherche et le partage de la connaissance

- Atelier « Qualité de l'air, qualité de vie et santé »

	Axes d'action	Dénomination
Air	1	Réduire l'utilisation de la voiture comme moyen de déplacement
	2	Remplacement / améliorations des appareils de chauffage
	3	Réduire les pollutions de l'air intérieur et suivre ces pollutions
	4	Accompagner à la transition agricole pour réduire les émissions d'ammoniac
	5	Réduire les émissions de polluants atmosphériques des industries du territoire

	Axes d'action	Dénomination
Qualité de vie	1	Renforcer la coopération et la participation citoyenne dans la vie de la cité
	2	Végétalisation des espaces urbains et denses
	3	Densifier l'offre de services dans les communes qui en sont les plus éloignées
	4	Adapter le bâti et les infrastructures aux aléas qui concernent le territoire
	5	Accompagner et aider les publics vulnérables dans les transitions

	Axes d'action	Dénomination
Santé environnementale	1	Renforcer l'accompagnement psychologique des publics vulnérables
	2	Anticiper et surveiller les risques sanitaires collatéraux du changement climatique
	3	Renforcer le volet santé environnementale (changement climatique et biodiversité)
	4	Veiller à la santé environnementale grâce au bien manger
	5	Accompagner et aider les publics vulnérables dans les transitions

Les participants étaient divisés en deux groupes distincts, accompagnés et animés par un animateur. La première étape du travail collectif consistait à valider, amender ou invalider les propositions d'actions cadres.

L'étape suivante avait pour but de faire émerger des actions opérationnelles avec des indices sur leurs programmations (temporalité, porteur, moyens)

Dans un premier temps, les participants étaient invités à inscrire sur des fiches spécifiques, des actions « contribution » qui correspondent à des actions qui sont réalisées par ou pour partie par leur organisation et qui concourent à la réalisation d'une action cadre identifiée. C'est une action qui engage directement les acteurs. Elle est commencée, en cours ou bien en réflexion.

Une fois, cet exercice individuel de rédaction réalisé, chaque participant était invité à partager ses contributions afin d'engager une discussion collective.

Ci-dessous un le format de fiche utilisée pour l'exercice :

Votre contribution directe au PCB		Votre contribution directe au PCB	
Rédacteur(rice) / Structure :		Rédacteur(rice) / Structure :	
Intitulé et description de l'action :		Intitulé et description de l'action :	
Statut de l'action :	Temporalité de l'action :	Statut de l'action :	Temporalité de l'action :
☐ Déjà lancée ☐ Prévue ☐ M'intéresse	☐ Court terme (1-2 ans) ☐ Moyen terme (6 ans) ☐ Long terme (+6 ans)	☐ Déjà lancée ☐ Prévue ☐ M'intéresse	☐ Court terme (1-2 ans) ☐ Moyen terme (6 ans) ☐ Long terme (+6 ans)
Echelle (entourer) : Quartier / Communale / Métropolitaine / Régionale		Echelle (entourer) : Quartier / Communale / Métropolitaine / Régionale	
Action en coopération avec : 		Action en coopération avec : 	
Moyens humains nécessaires (ETP) : 		Moyens humains nécessaires (ETP) : 	
Moyens financiers nécessaires (€) : 		Moyens financiers nécessaires (€) : 	
Impact potentiel sur la biodiversité (artificialisation, modification des habitats) : 		Impact potentiel sur la biodiversité (artificialisation, modification des habitats) : 	

Les participants ont par la suite rédigé des « propositions d'actions » : des actions qu'ils estiment préciser et répondre aux actions cadres déterminés sans pour autant être nécessairement une partie prenante de cette action.

Une fois, cet exercice individuel de rédaction réalisé, chaque participant était invité à partager ses contributions afin d'engager une discussion collective.

Ci-dessous un le format de fiche utilisée pour l'exercice :

Votre proposition pour le PCB	Votre proposition pour le PCB
Rédacteur(rice) / Structure :	Rédacteur(rice) / Structure :
Intitulé et description de l'action :	Intitulé et description de l'action :
Temporalité de l'action : ☐ Court terme (1-2 ans) ☐ Moyen terme (6 ans) ☐ Long terme (+6 ans)	Temporalité de l'action ☐ Court terme (1-2 ans) ☐ Moyen terme (6 ans) ☐ Long terme (+6 ans)
Echelle (entourer) : Quartier / Commune / Métropolitaine / Régionale	Echelle (entourer) : Quartier / Commune / Métropolitaine / Régionale
Action en coopération avec : 	Action en coopération avec : 
Moyens humains nécessaires (ETP) : 	Moyens humains nécessaires (ETP) : 
Moyens financiers nécessaires (€) : 	Moyens financiers nécessaires (€) : 
 Impact potentiel sur la biodiversité (artificialisation, modification des habitats) :	 Impact potentiel sur la biodiversité (artificialisation, modification des habitats) :

L'ensemble des fiches complétées ont été intégré dans un document sous forme de tableur afin de lister l'ensemble des propositions et contributions des participants.

Ces données ont servi à BL évolution et aux équipes de Dijon Métropole afin d'élaborer le programme d'action.

DIJON MÉTROPOLE
Plan Climat et Biodiversité
2024 - 2030

Annexe 3
**LIVRE BLANC DE LA CONCERTATION
(HABITANTS ET ACTEURS)**



Dijon Métropole
40 Avenue du Drapeau
21000 Dijon
Tel : 08 80 50 35 35

Dijon s'engage

